

كنا من الال

DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13252 — 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 6-LUNDI 7 SEPTEMBRE 1987

**SERVICES**

23

16

21 et 23

21

**MINITEL**

3615

**La nouvelle grille**

**RTL joue la continuité**

Forme de la grille en 1987-1988

Le 21 septembre 1987, RTL lance sa grille de programmes pour la saison 1987-1988. Cette grille est conçue pour offrir à ses téléspectateurs une programmation diversifiée et de qualité.

Le 21 septembre 1987, RTL lance sa grille de programmes pour la saison 1987-1988. Cette grille est conçue pour offrir à ses téléspectateurs une programmation diversifiée et de qualité.

**M. PIERRE VÉRO**

Invitez le Grand Je

RTL - Le Monde

**PANTALON**

en flanelle

189 francs

**PROMOTION TAILLEURS**

DES GRANDES MARQUES

DES PRIX JAMAIS VUS

DES HOMMES ET FEMMES

392

## Francophonie an II

Le second sommet de la quarantaine d'États ou communautés utilisant le français à travers le monde, tenu à Québec du 2 au 4 septembre, n'aurait pu être que cette « heure étoilée » de longue date espérée par la romancière acadienne Antonine Maillet.

Le caractère approfondi des débats, la modération des propos, l'optimisme raisonné généralement manifestés pour l'avenir, le tout étayé par des décisions financières françaises ou canadiennes, prometteuses à défaut d'être spectaculaires, ont donné raison au président sénégalais. L'hôte du prochain sommet de la francophonie a en effet estimé que celle-ci venait, à Québec, « de prendre son envol définitif ».

Longtemps compromis par la querelle hiérarchique canado-québécoise, hésitant ensuite entre un lyrisme désorganisé et une nébuleuse concurrence franco-canadienne, le mouvement francophone, vu depuis la France, avait paru, au lendemain de son sommet de Paris, en février 1986, se gripper quelque peu.

C'était compter sans la foi nouvelle du Canada fédéral — qui en tira, il est vrai, un rayonnement diplomatique accru et des avantages politiques internes certains — et également sans la demande de maintes capitales arabes ou africaines qui trouvent dans la francophonie un peu plus de respiration internationale.

Une certaine solidarité politique et financière s'est ainsi manifestée autour du président Amin Gemayel, venu de si loin exposer les maux du Liban, tandis que le maréchal Mobutu, chef de l'État zaïrois, parvenait à séduire son image en exposant une vision originale des vertus de la langue française, « garante de l'authenticité africaine ».

Les droits de l'homme n'ont pas été négligés pour autant, puisque MM. Mitterrand et Mulrooney, tout en se défendant de vouloir instituer une « police collective », les ont à tout le moins évoqués — et ils ont promis de le faire encore — soulignant néanmoins que « le sous-développement compte pour beaucoup dans l'appréhension de la démocratie, question qui à distance se posera de toute façon à la francophonie ».

L'agriculture d'énergie, la formation technique, figureront donc en priorité parmi les opérations multilatérales francophones au cours des deux ans à venir. Mais aussi la communication audiovisuelle, car, à nombre de petites nations ou communautés aux identités fragiles, la culture française semble être l'un des rares moyens pour échapper, au moins partiellement, à la standardisation de la planète.

Mais, à cette fin, il faut le « nerf de la guerre », qui longtemps ne pourra provenir que de trois ou quatre pays industrialisés. Un autre écueil serait que leur compétition, qui peut être bénéfique, tourne aux frictions, à la rivalité ouverte. En dépit des apaisements prodigués à cet égard à Québec par le président de la République française et par le premier ministre canadien, le risque demeure.

La francophonie y perdrait beaucoup, et d'abord le climat amical dans lequel elle se meurt : elle risquerait d'y perdre aussi son âme, de se voir réduite bientôt à une affaire de comptables et de voyageurs de commerce. Après le sommet fondateur de Paris et celui de l'essor, à Québec, il reste à atteindre sans heurts celui de l'âge de raison, en 1989, à Dakar.

(Lire page 3 l'article de J.-P. FÉRONCEL-RUGOZ.)

## Défense du dollar et lutte contre l'inflation

### Les États-Unis relèvent leur taux d'escompte

Les États-Unis veulent enrayer la baisse du dollar et relancer la lutte contre l'inflation. « Pour faire face efficacement, et au moment opportun, aux risques de pressions inflationnistes », le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis, par 4 voix contre 0, a relevé, vendredi 4 septembre, le taux d'escompte officiel, porté de 5,5 % à 6 %. Immédiatement, les banques américaines ont pris une mesure similaire pour leur taux de base « prime rate », qui passe de 8,25 % à 8,75 %.

Ce relèvement, le premier depuis avril 1984, met fin à trois ans de baisse continue, qui, de novembre 1984 au mois d'août 1986, avait ramené le taux d'escompte fédéral de 9 % à 5,5 %. Cette baisse, qui avait pu s'effectuer en raison d'une désinflation continue, était destinée à favoriser une reprise de l'expansion de l'économie américaine.

Aujourd'hui, les conditions ont changé. Le taux d'inflation, qui était tombé à 1 % en 1986, grâce notamment à l'écroutement du prix du pétrole, a bondi à 5 %, en rythme annuel, de janvier à juillet 1987, la remontée du prix du brut ayant joué un rôle non négligeable dans cette accélération.

Mais, surtout, le recule du dollar sur les marchés des changes, après l'annonce, le 14 août, d'un important déficit de la balance commerciale des États-Unis pour le mois de juin (15,7 milliards de dollars), a éveillé à nouveau l'inquiétude des banques centrales, sœurs de la langue française, de faire respecter l'accord sur la stabilisation des parités monétaires.

## Un accord entre Paris, Pretoria et Luanda

### La libération de P.-A. Albertini devrait intervenir rapidement

Les services de M. Jacques Chirac ont confirmé, samedi 5 septembre, que des négociations avaient lieu pour obtenir la libération de Pierre-André Albertini, le coopérant français condamné à quatre ans de prison par un tribunal sud-africain. De bonne source, on laissait entendre que cette libération pourrait intervenir incessamment. L'accord qui devrait aboutir à la libération de Pierre-André Albertini a été négocié par M. Fernand Wibaux, conseiller diplomatique du gouvernement.

Depuis le mois de juillet, M. Wibaux, un homme des missions délicates puisqu'il fut ambassadeur à Beyrouth avant d'être nommé haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, s'est rendu en mission en Afrique du Sud, en Angola et au Mozambique ; les bons offices de ce dernier pays ont été particulièrement précieux pour parvenir à une solution.

L'accord prévoit une libération simultanée de Pierre-André Albertini, du capitaine Wyman du Toit, un militaire sud-africain capturé par l'armée angolaise en 1985 alors qu'il se préparait à saboter les installations pétrolières de l'enclave de Cabinda, de soldats angolais détenus en Afrique du Sud et sans doute capturés dans le sud de l'Angola.

Au même moment, les autorités sud-africaines devraient autoriser un ressortissant néerlandais, M. Klaas de Jonge, à quitter le pays. Accusé de complicité avec des mouvements noirs clandestins, M. de Jonge est réfugié à l'ambassade des Pays-Bas à Pretoria, où il vit depuis deux ans avec l'accord de son gouvernement. Son ancienne femme, Hélène Pastoors, est en prison où elle purge une peine de dix ans pour complicité dans une affaire de terrorisme. On ignore si son cas fait partie de l'échange.

JACQUES AMALRIC.  
(Lire la suite page 16.)

### L'élection présidentielle

Lire nos informations page 5

## Paralyse du pouvoir civil à Manille

### La course de vitesse des militaires philippins

MANILLE de notre envoyé spécial

Huit jours après le putsch du 28 août qui faillit bel et bien renverser le gouvernement Aquino, il règne à Manille une tension latente alimentée par une inflation de rumeurs de nouveaux coups de force. Ce samedi 5 septembre, dans un enregistrément qui lui avait fait parvenir aux médias et destiné à ses « compatriotes », le colonel Honasan, chef de la rébellion, a déclaré que son groupe n'avait nullement l'intention de faire du mal à la présidente et à sa famille et que la mort de civile était « regrettable et sans excuse ». Mais il a blâmé M. Aquino pour avoir renoncé à l'idéal de la révolution de février 1986, affirmant qu'elle est « soit mal conseillée, soit incapable » et qu'elle a coupé le gouvernement civil de son armée. Il a en outre dénoncé la corruption de certains membres du gouvernement et la « poursuite de la domination des dynasties politiques ».

Alors que le gouvernement cherche à le présenter comme un « traître », « Gringo » Honasan affirme au contraire que ses hommes et lui-même incarnent les idéaux de février 1986. Par ce message, revendiquant une sorte de mission historique, il ne semble en rien prêt à capituler.

Ajoutant au climat pesant de ces derniers jours, la descente effectuée vendredi par les troupes de sécurité de la présidence au siège de la société Sigmas, une agence privée de protection, a permis de découvrir des armes de gros calibre et des munitions ainsi que des uniformes d'unités logist-

MARIE CARDINAL

Les Grands Désordres

Marie Cardinal

GRASSET

## Avant le référendum en Nouvelle-Calédonie

### Action civique en brousse

NOUMÉA de notre envoyé spécial

Les autorités civiles et militaires n'avaient toujours pas réagi, samedi 5 septembre, après que le FLNKS avait accusé l'armée de faire pression sur les électeurs pour les amener à voter le 13 septembre, jour du référendum d'autodétermination. Dans l'entourage du général Michel Francheschi, commandant les forces armées sur le territoire, accusé par M. Jean-Marie Tjibaou de se livrer dans les tribus à des discours intempestifs, on se borne à indiquer qu'une directive du ministre de la défense interdit au général tout contact avec la presse pendant la durée de la campagne. Au Haut Commissariat, où l'on assure en privé que le FLNKS ne dément aucune preuve de ces assertions, on rejette l'idée de cette affaire, après celle des matrasques télévisées de la place des Cocottiers, puisse constituer une seconde « bavure » dans le déroulement de la campagne.

Les milieux politiques, en revanche, n'ont pas été longs à réagir. Dès le lendemain de son arrivée à Nouméa, M. Roger Holeindre, député de la Seine-Saint-Denis, « envoyé spécial » de M. Jean-Marie Le Pen, a estimé que « le rôle d'un militaire français est d'inciter les gens à aller voter ». Quant à M. Jacques Lafleur, député RPR et président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, il a pris chaleureusement la défense du général Francheschi et accusé M. Tjibaou de se comporter en « petit tyran » dans les tribus.

C'est dans la matinée du jeudi 3 septembre que le général Francheschi s'est envolé en hélicoptère de Nouméa pour effectuer dans le sud du territoire cette « tournée de présence » aujourd'hui controversée et contrevenant, semble-t-il, aux ordres du ministre de la défense. Les chefs des tribus visitées n'en avaient été prévenus que la veille, tard dans la soirée.

DANIEL SCHNEIDERMAN.  
(Lire la suite page 6.)

# Dates

Il y a quinze ans à Munich

## Massacre aux Jeux olympiques

### RENDEZ-VOUS

**Dimanche 6 septembre.** — Argentine: élections générales, régionales et municipales. Turquie: référendum sur l'amendement de la Constitution.

**Lundi 7 septembre.** — Allemagne fédérale: visite du chef de l'Etat et du PC est-allemand, Erich Honecker.

**Mardi 8 septembre.** — Danemark: élections générales.

**Mercredi 9 septembre.** — Etats-Unis: rentrée du Congrès.

**Jeu 10 septembre.** — Etats-Unis: visite du pape Jean-Paul II (jusqu'au 19 septembre).

**Samedi 12 septembre.** — Ethiopie: élection du Conseil d'Etat et proclamation de la République démocratique populaire éthiopienne.

**Dimanche 13 septembre.** — Allemagne fédérale: élections régionales au Schleswig-Holstein.

A la suite d'une erreur technique, nous avons publié dans la dernière édition du *Monde* daté 30-31 août, les « Rendez-vous » de la semaine précédente. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

**Le Monde**  
7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél.: (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 650 572 F  
Télécopieur: (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Directeur: André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs:  
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)  
Jacques Faures (1969-1982)  
André Lemaire (1982-1985)

Durée de la société:  
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social:  
620 000 F

Principaux associés de la société:  
Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.M. André Fontaine, président, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Weiss.

Rédacteur en chef: Daniel Veret.

Correspondant en chef: Claude Sala.

**Le Monde PUBLICITE**  
5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS  
Tél.: (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN: 0395-2037

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**  
Composé 3615 - Tape LEMONDE

ABONNEMENTS  
BF 507 09  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél.: (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE  
354 F 672 F 954 F 1 290 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messageries)  
L. — BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS  
399 F 763 F 1 089 F 1 389 F

IL — SUISSE, TUNISIE  
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne: tarifs sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for \$460 per year by Le Monde c/o Speedpost, 45-45 26th Street, LIC, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY. Postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedpost USA, INC., 45-45 26th Street, LIC, NY 11104.

Il est un peu moins de 5 heures du matin, ce mardi 5 septembre 1972, à Munich. Comme les précédentes, la journée s'annonce belle et chaude. Un calme presque irréaliste règne sur le village olympique qui abrite depuis une quinzaine de jours les sportifs venus des cinq continents participer aux dix-septièmes Jeux des temps modernes. Silence trompeur qui va bientôt être rompu par une terrible explosion de violence.

Dans l'obscurité de l'aube qui tarde à naître, des ombres se glissent le long du grillage qui sépare le village de l'extérieur: huit au total, des hommes revêtus de survêtements et portant avec eux des sacs de sport. Soudain, le groupe s'arrête et escalade la clôture. L'obstacle franchi, les huit hommes parcourent rapidement une dizaine de mètres par la rue Comoly, qui passe sous le pavillon argentin, et débouchent aussitôt devant le pavillon 31 que les Israéliens partagent avec les délégations de Hongkong et de l'Uruguay. L'opération terroriste « Irit et Biram » — du nom de deux villages arabes vidés de leurs habitants en 1948 — est déclenchée. Une journée de drame commence qui va tenir le monde en haleine jusqu'à son effroyable dénouement.

A l'intérieur du bungalow, les sportifs, Israéliens et leurs accompagnateurs, alertés par le bruit et comprenant ce qui est en train de se passer, tentent de s'opposer à l'attaque. Combat inégal, défense désespérée. Des coups de feu sont tirés. Deux Israéliens tombent. L'un, Moshe Weinberg, entraîneur de l'équipe, meurt immédiatement. Le second, Joseph Romano, hémiparétique, expirera après une agonie de plusieurs heures. Tous les autres membres de la délégation présents cette nuit-là dans le pavillon, soit neuf personnes au total, sont capturés par le commando, à l'exception d'un seul, Touvia Sokolovsky, qui a eu la présence d'esprit de sauter en pyjama par la fenêtre. C'est lui qui, après avoir couru comme un fou pour échapper aux terroristes, donnera l'alerte en avisant un soldat en patrouille.

### L'entremise arabe

Peu après, un officier de police arrive sur les lieux et se voit remettre par le commando un ultimatum expirant à 9 heures. Les assaillants se réclament de Septembre noir (1), une organisation palestinienne en dissidence contre la direction « bourgeoise » du mouvement et qui a déjà commis plusieurs actions spectaculaires, telles que l'assassinat du premier ministre jordanien (novembre 1971) et le détournement d'un avion de la Sabena sur l'aéroport de Lod, en Israël (mai 1972). L'ultimatum des assaillants exige la libération d'un certain nombre de prisonniers palestiniens détenus en Israël — environ deux cents, apprendra-t-on par la suite. Il met aussi clairement en garde: toute tentative de prendre d'assaut le bâtiment ou toute autre mesure en vue de mettre en échec ce que les fedayin appellent leur « entreprise humanitaire » entraînera l'élimination des otages.

Les éléments du drame sont désormais en place. Tandis que les habitants de Munich, abasourdis, apprennent peu à peu l'incident par les flashs spéciaux des radios, à Bonn, le chancelier Willy Brandt réunit son cabinet en session extraordinaire. Celui-ci, malgré la gravité de l'heure, se montre favorable à la poursuite des Jeux. Le chancelier lance un appel aux chefs d'Etat arabes pour qu'ils trouvent une solution, ce qui dénote bien l'impuissance et l'incompréhension de la situation qui règne dans la capitale fédérale.

A Jérusalem, le gouvernement israélien s'est, lui aussi, réuni d'urgence sous la présidence de M<sup>me</sup> Golda Meir. Celle-ci demande l'« interruption » des Jeux, dont, ajoutait-elle, il est « inimaginable qu'ils se poursuivent comme si de rien n'était ». Sur une éventuelle libération des détenus palestiniens, elle observe, en revanche, un mutisme absolu.

Cependant, au village olympique, des tractations se sont engagées entre le commando et les autorités. Le chef de police de Munich, M. Manfred Schreiber, obtenu que l'expiration de l'ultimatum soit repoussée à midi. En contrepartie, les fedayin ont durci le ton: ils menacent d'exécuter deux otages toutes les heures s'ils n'ont pas obtenu satisfaction, passé ce délai. En fin de matinée, le directeur de la Ligue arabe à Bonn, M. Mohamed Khatib, arrive dans la capitale bavaroise par avion spécial. Il a accepté d'apporter son aide pour dénouer la crise, tout en soulignant que les Etats arabes et la Ligue refusaient toute responsabilité dans cette affaire.

A Munich, M. Dietrich Genscher, ministre fédéral de l'intérieur, qui coordonne les tractations avec le commando depuis les premières heures de la matinée, demande au diplomate arabe d'intercéder auprès des terroristes pour obtenir une nouvelle prolongation de l'ultimatum. En échange de la libération des otages, M. Genscher promet aux Palestiniens un sauf-conduit pour quitter l'Allemagne et une somme d'argent à déterminer. Peu avant midi, M. Khatib se rend au village olympique et entre en contact avec les fedayin. Le résultat de la mission est mince: furieux de n'avoir aucune indication sur les intentions israéliennes, ces derniers s'accordent qu'un report d'une heure de leur ultimatum.

Dans l'après-midi — entre-temps, les Allemands ont obtenu un nouveau délai de deux heures — M. Khatib se rend une nouvelle fois au village olympique, accompagné, cette fois, de M. Mahmoud Mesiri, ambassadeur de Tunisie, qui se trouve de passage à Munich, de M. Genscher et de diverses personnalités allemandes. Scène surréaliste où l'on voit le chef du commando serrer la main du maire du village

des terroristes ce que ceux-ci refusaient obstinément jusque-là? M. Genscher a-t-il délibérément menti aux terroristes en les assurant qu'Israël avait accepté d'échanger les otages contre les deux cents prisonniers arabes? Bonne qualification d'« invention de toutes pièces » cette accusation émise par un responsable égyptien et que Septembre noir ne devait pas vraiment reprendre à son compte.

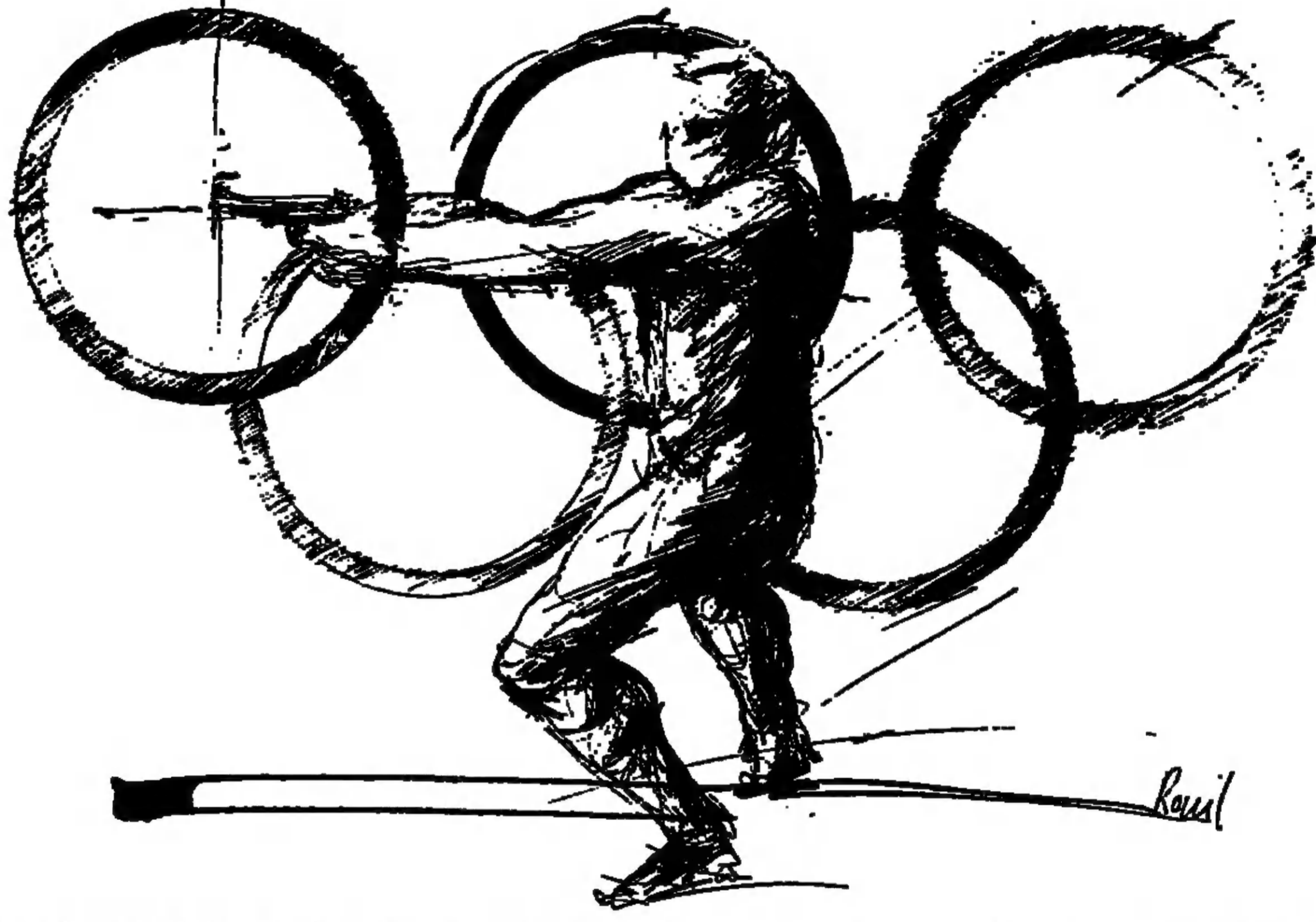
On ne peut toutefois exclure qu'un espoir a été laissé aux fedayin. Si le commando a accepté la solution qu'on lui proposait, devait affirmer un communiqué de l'organisation palestinienne le 7 septembre, c'est en raison de « l'assurance des autorités que le but de cette opération était de faciliter la mission des révolutionnaires et de régler définitivement ce problème » (des otages et des détenus arabes). Ce qui est établi, en revanche, c'est que Le Caire n'avait pas donné son accord pour accueillir l'avion de la Luftwasa censé transporter les auteurs de l'attentat et leurs prisonniers.

Le soir est maintenant tombé sur le village olympique où une fébrilité de plus en plus grande paraît indiquer que l'on approche de

avec le monde, et la malédiction s'est abattue sur eux.

La réaction d'Israël ne tarda pas. Trois jours après le massacre de Fürstfeldbrück, Jérusalem lançait une vaste action de représailles. Dix camps de Palestiniens étaient bombardés au Liban et en Syrie. On décomptait quelque deux cents morts. M. Abba Eban, le ministre israélien des affaires étrangères, habituellement plus modéré, annonçait l'intention d'Israël de frapper les groupes palestiniens « dans leurs nids » — propos annonciateurs d'opérations de contre-terrorisme — et déclarait: « L'objectif principal d'Israël est désormais la lutte contre le terrorisme. La question de la paix est passée au second plan ».

A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, décidait d'inscrire la question du terrorisme à l'ordre du jour de l'Assemblée générale à venir. Au Conseil de sécurité, réuni d'urgence à la demande de la Syrie et du Liban, les Etats-Unis empêchaient l'adoption d'une résolution qui ne contenait pas une condamnation explicite de l'action des Palestiniens. Une décision qui suscita une



olympique et celle d'un policier, et s'adresser à eux dans un allemand paraissant assuré. En dehors du fait que l'ultimatum des preneurs d'otages est repoussé jusqu'à 17 heures, cette seconde entremise des diplomates arabes est un échec. Comment pourrait-il en être autrement, alors qu'ils ne sont porteurs d'aucune proposition concrète? Dans les heures qui suivent, les services de M.M. Khatib et Mesiri ne seront plus sollicités.

Tout se passe, en fait, comme si les terroristes ne cherchaient qu'à gagner du temps en misant sur la lassitude des autorités. C'est le conseil que leur donnent les Israéliens qui, outre leur ambassadeur à Bonn, ont dépêché sur place deux membres de leurs services de sécurité, dont un officier supérieur. Arrivés de Tel-Aviv dans l'après-midi, ceux-ci défendent avec l'ambassadeur Ben Horin une ligne dure. Ils vont jouer de la sorte un rôle non négligeable, limitant considérablement la marge de manœuvre des négociateurs locaux.

Dès le début, il est vrai, les Allemands ont été partagés entre la discussion et le recours à la force. Au village, des tireurs d'élite ont, très tôt, été postés sur les toits des bâtiments voisins du bungalow israélien, au cas où... L'affaire, en tout cas, ne peut s'étirer. Le président du Comité international olympique, M. Brundage, ne s'est que difficilement résigné à interrompre les Jeux. Trop d'intérêts sont en jeu, au nom de l'idéal olympique, pour que l'on se perde en atermoiements. Un assaut se révélant impossible au village même, les autorités vont alors monter un piège dans lequel les Palestiniens, pourtant méfians, vont tomber.

En fin d'après-midi, les Allemands réussissent à convaincre le commando que la meilleure issue pour lui serait de quitter le village avec les otages et de partir pour Le Caire à bord d'un avion mis à disposition. Quels arguments ont été utilisés pour obtenir

la fin. Vers 21 h 30, trois hélicoptères se posent à proximité du bungalow israélien. Une demi-heure plus tard, les huit Palestiniens et leurs neuf otages, ces derniers les mains ligotées derrière le dos, sortent du bâtiment et se répartissent dans les hélicoptères. Les appareils décollent aussitôt vers une destination encore inconnue. On apprendra un peu plus tard qu'il s'agit de l'aérodrome militaire de Fürstfeldbrück, situé à une trentaine de kilomètres de Munich.

A partir de là, commence ce que Jean Lacouture, envoyé spécial du Monde, appellera « une nuit de sang et de mensonge ». Au village olympique, où les centaines de journalistes aux aguets sont privés d'informations, les rumeurs les plus diverses circulent. Dans cette atmosphère de fièvre et d'angoisse, on croit même, un moment, au miracle. Lacouture décrit cette attente: « De conférences de presse en émissions de la télévision allemande, nous étions conduits, tout au long de la nuit, de l'incertitude à l'espoir et, peu avant minuit, à la certitude: la libération des otages sur l'aéroport... »

La vérité, bien plus atroce, ne devait être connue que vers 2 heures du matin. A la suite d'une série de fusillades, déclenchées par la police, sur la piste de l'aérodrome, tous les otages ont péri, ainsi que cinq des huit terroristes, un policier allemand et un pilote d'hélicoptère. Un véritable carnage (dix-sept morts).

Dans la presse germanique, le sentiment de catastrophe nationale déclenche lamentations et examens de conscience. Malgré la présence à Munich de quinze mille policiers et de douze mille soldats de la Bundeswehr, les mesures de sécurité n'auraient-elles pas dû être encore plus strictes? Ces Jeux devaient effacer le mauvais souvenir laissé par ceux de Berlin, en 1936, sous Hitler. Ils auraient dû symboliser la réconciliation de l'Allemagne

vive satisfaction à Jérusalem: pour la première fois, l'Etat juif bénéficiait du droit de veto américain.

Que devenait l'esprit olympique — au milieu de ce champ de ruines? L'attentat de Munich lui avait-il donné le coup de grâce, comme on put le croire sur le moment? Les épreuves sportives furent interrompues pendant vingt-quatre heures et, dès la soirée du mercredi 6 septembre, elles reprurent « comme si rien ne s'était passé », écrit un témoin. Dans la matinée, une cérémonie-souvenir s'était déroulée à la mémoire des victimes israéliennes, devant une assistance moins nombreuse que prévu, mais en présence de représentants des pays de l'Est, pour la plupart sévères envers l'action de Septembre noir. En dehors de la délégation d'Israël et de quelques équipes de pays arabes, seule une poignée de sportifs — des Hollandais, des Norvégiens, — décidèrent de quitter Munich, estimant que les Jeux se poursuivaient seulement pour des raisons économiques et politiques.

Interrompre les Jeux aurait été assurément leur porter un coup très dur; mais les poursuivre signifiait l'acceptation que la paix olympique pouvait ne pas être parfaite, qu'elle pouvait s'accommoder de la violence et que l'olympisme, devenu l'une des plus grosses entreprises commerciales de l'époque, ne pouvait échapper aux antagonismes internationaux, comme devaient le démontrer encore, à leur façon, les Jeux de Moscou en 1980 et ceux de Los Angeles quatre ans plus tard. De ce point de vue, la comparaison entre les Jeux de l'Antiquité et ceux d'aujourd'hui tourne incontestablement à la confusion des modernes.

MANUEL LUCBERT.

(1) Appellation choisie pour rappeler le massacre des Palestiniens par l'armée jordanienne en septembre 1970.

«GRAND JURY» RTL - Le Monde

Philippe Seguin dimanche 18h15 en direct sur RTL

animé par Olivier MAZEROLLE

avec André PASSERON et Alain LEBAUVE (Le Monde) Paul Jacques TRUFFAUT et Janine PERRIMOND (RTL)

فيلسوف فيلسوف

# Etranger

## La situation dans le Golfe

- Nouvelle mission de paix de M. Perez de Cuellar
- Pause dans la guerre des pétroliers

La bataille du Golfe, qui a gravement perturbé, pendant une semaine, le trafic maritime dans la région — une quinzaine de navires marchands ont été touchés soit par l'aviation iranienne soit par les marines irakiennes — a connu une pause le vendredi 4 septembre, au moment où, à New-York, les quinze membres du Conseil de sécurité autorisaient le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, à se rendre à Téhéran.

La mission de M. Perez de Cuellar n'est cependant pas exempte d'ambiguïté, les termes de son mandat différant selon les sources. Le président du Conseil de sécurité, M. James Gbeho (Ghana), a précisé que le secrétaire général avait pour mission « d'obtenir du gouvernement de la République islamique d'Iran une réponse définitive et sans ambiguïté à la résolution 598 adoptée le 20 juillet dernier et par

laquelle le Conseil appelait à un cessez-le-feu immédiat dans la guerre Iran-Irak. M. Perez de Cuellar a également pour mission, selon M. Gbeho, de discuter avec les deux belligérants de « la mise en œuvre de la résolution 598 ».

En revanche, interrogé sur le sens de son séjour dans la région du Golfe — probalement de 13 au 17 ou 18 septembre — M. Perez de Cuellar a fait valoir qu'il n'y avait pas besoin de répondre à la résolution, puisque celle-ci était « obligatoire ». Certains diplomates de l'ONU se montrent d'ailleurs très sceptiques quant aux chances de succès du secrétaire général.

L'Iran a réussi, depuis plus d'un mois, à ne répondre ni oui ni non aux appels de l'ONU à un cessez-le-feu, faisant alterner les propos rassurants sur ses intentions avec des déclarations très dures à l'encontre de la communauté internationale incapable, selon Téhéran, d'aborder la seule question de fond, à savoir la désignation et la condamnation de l'agresseur. Malgré un nouvel avertissement lancé vendredi par le président du Parlement iranien, M. Raisanjanji, selon lequel son pays est « capable de maintenir la tension pendant plusieurs années dans le Golfe » et que l'Iran subit « moins de dégâts que les autres (nations) », Téhéran paraît toutefois décidé à ne pas compromettre le nouveau répit qui lui est accordé: un diplomate iranien, M. Mahallati, a souligné, aux Nations unies, que son pays était « prêt à faire preuve de la plus grande retenue sous tous les angles lorsque le secrétaire général sera à Téhéran ».

Cette retenue de la part des deux belligérants a déjà eu pour effet de faire baisser la tension vendredi dans le Golfe, où aucune attaque de pétrolier n'a pu être confirmée, pour le premier jour depuis le samedi 29 août, date à laquelle Bagdad avait repris ses raids contre des « objectifs navals » pour forcer Téhéran à se plier à la demande de l'ONU de mettre fin à une guerre vieille maintenant de sept ans.

Au cours de cette nouvelle bataille du Golfe, après six semaines

de trêve de facto, une quinzaine de navires de commerce ont été touchés, amenant notamment les Japonais à suspendre momentanément tout trafic de leurs pétroliers dans le Golfe. L'affirmation, toutefois, du capitaine d'un navire espagnol croisant dans la région selon laquelle un pétrolier saoudien aurait été coulé dans la nuit de jeudi à vendredi n'a été confirmée par aucune source maritime, ce qui est dans le Golfe ou à Londres par les Lloyd's. Dernière saute? Un missile, dont les Koweïtiens ont attribué l'origine à l'Iran, est tombé vendredi matin dans le sud du Koweït.

### Une flottille italienne

En dépit du ralentissement des opérations militaires contre le trafic civil et la prochaine mission de paix à Téhéran et à Bagdad de M. Perez de Cuellar, le gouvernement italien a décidé, vendredi, d'envoyer une flottille de dragueurs de mines dans la région. Cette décision, qui devra être entérinée lundi et mardi par le Parlement, intervient à la suite de l'attaque dont a fait l'objet, dans la nuit de mercredi à jeudi, le porte-conteneurs italien Jolly-Rubino. Il a ainsi fallu quelques tirs de roquettes — depuis une vedette officiellement non identifiée mais selon toute vraisemblance iranienne — pour pousser le cabinet italien, jusqu'à présent divisé, à rejoindre les Américains, les Britanniques et les Français dans le Golfe.

Outre les quelques navires soviétiques escortant les trois pétroliers loués à l'URSS par le Koweït, voici reconstruite sur mer une force militaire composée d'éléments des quatre pays qui ont formé de 1982 à 1984 la Force multinationale de sécurité à Beyrouth. Le parallèle n'avait pas échappé, il y a quelques temps, aux déringiers iraniens qui ont prétexté à plusieurs reprises aux flottes occidentales dans le Golfe un sort analogue à celui de la Force multinationale à Beyrouth (deux cent trente-neuf « marines » et cinquante-huit parachutistes français tués).

### Pour une révision à Djibouti

## Le « Clemenceau » suspend sa mission en mer d'Oman

Le porte-avions *Clemenceau* va devoir interrompre sa mission en mer d'Oman pour rejoindre à la mi-septembre le port de Djibouti, où il subira des opérations de vérification et d'entretien de ses installations aéronavales. En particulier, ses moyens de catapultage des avions seront remis en état pendant une quinzaine de jours. Après quoi, il retournera sur sa zone de patrouille.

Parti de sa base de Toulon le 29 juillet, le *Clemenceau* avait gagné la mer d'Oman en treize jours, après un passage par le canal de Suez. Depuis, il exerce une mission permanente de surveillance de la zone maritime devant le détroit d'Ormuz, avec une escorte de régates lance-missiles et de pétroliers ravitailleurs.

Sur la zone, le *Clemenceau* ne sera pas remplacé, à la différence de ce qui a passé pour la marine américaine. Celle-ci vient de dépêcher un nouveau porte-avions pour prendre la relève, dans quelques jours, du *Constellation*. En effet, le second porte-avions français, le *Foch*, est entré en indisponibilité pour l'entretien et la réparation de ses installations à l'arsenal de Toulon. Les travaux de modernisation du *Foch*, qui ont commencé en mars dernier et qui devraient s'achever en juin 1988, sont évalués à 700 millions de francs. Ils doivent permettre, notamment, l'emploi de missiles nucléaires à moyenne portée (ASMP) par les avions d'attaque Super-Étendard, comme c'est déjà le cas pour le *Clemenceau*, qui a subi ces opérations entre septembre 1985 et novembre 1986. Le *Foch* n'est donc pas en mesure de rallier le Golfe.

C'est précisément cette situation-là qui avait incité à la réflexion le ministère de la défense et l'état-major de la marine avant que le président de la République et le premier ministre

ne se résolvent à expédier un porte-avions français en mer d'Oman.

La marine américaine ne connaît pas de tels problèmes dans la mesure où elle peut puiser ses moyens aéronavals au sein d'une flotte de quatorze porte-avions (dont dix sont à propulsion classique et quatre à propulsion nucléaire). Plus modeste, la marine française comprend deux porte-avions à propulsion classique et quatre à propulsion nucléaire. Le *Charles-de-Gaulle*, qui ne sera pas opérationnel avant 1996, au plus tôt.

Dès lors que la réflexion du *Foch* à Toulon ne peut pas être accélérée, le *Clemenceau* demeure momentanément le seul porte-avions avec lequel la France peut espérer jouer un rôle dans le Golfe.

Pour les détracteurs du porte-avions (et il en existe en particulier dans l'armée de l'air française), cette situation marque bien les limites d'une action diplomatique conduite à partir de l'emploi de tels bâtiments en nombre aussi restreint. Ce débat a eu lieu en France, l'an dernier, lorsque le gouvernement a eu à se prononcer sur la construction du *Charles-de-Gaulle* dans le cadre de la loi de programme d'équipement militaire pour la période 1987-1991.

Le ministre de la défense, lui-même, a longtemps tergiversé, il s'est finalement rangé à l'argument d'un responsable militaire américain, selon lequel les États-Unis ont perdu, depuis 1945, une cinquantaine de bases aéroterrestres à l'étranger mais aucun porte-avions. Sous-entendu : un porte-avions, même à éclipse, rend des services.

JACQUES ISNARD.

### Epilogue de l'affaire Cordès-Schmidt ?

## Les ravisseurs des deux otages ouest-allemands évoquent la possibilité d'un échange avec les frères Hamadé

BEYROUTH de notre correspondant

La libération des deux otages ouest-allemands, MM. Rudolf Cordès et Alfred Schmidt, pourrait être imminente. Un message des ravisseurs, accompagné de la photo d'un des deux captifs, M. Schmidt, méthode usuelle d'authentification utilisée à Beyrouth, annonce en effet qu'elle interviendrait pour l'un d'eux dans les dix jours « si le gouvernement allemand tient ses engagements ».

Le message est à vrai dire à la fois encourageant et inquiétant. Après avoir affirmé que « les négociations ont abouti à des engagements dignes de foi de libérer les deux frères Hamadé (détenus en RFA), selon un programme convenu », les Moujahidines pour la liberté qui déclinent les deux Allemands menacent : « Nous avons jusqu'à présent fait montre d'une grande retenue et avons protégé la vie des otages ; mais toute erreur (de la part du gouvernement allemand) mènerait à une catastrophe (...) Le dénouement de cette affaire dépend de conditions connues et inconnues ».

### Un accord avec Bonn ?

Autre point — politiquement — important du message : les Moujahidines rendent hommage à l'Iran et à la Syrie, au président Hafez El Assad notamment, et notent que l'Allemagne a « rectifié » sa politique, prenant ses distances à l'égard du « triangle saoudien Etats-Unis-France-Grande-Bretagne » et « recherchant une solution juste et

neutre de la guerre du Golfe, plutôt que de fournir des armes à l'Irak comme le fait la France ».

On savait, depuis la libération du journaliste américain Charles Glass, le 17 août dernier, que l'autre négociation sérieuse et prometteuse concernant le sort d'otages étrangers au Liban concernait les deux Allemands. Elle toucherait donc à son terme mais aurait en même temps atteint un point particulièrement crucial et délicat. Le message des ravisseurs fait expressément référence en effet à un accord avec Bonn sur un échange entre les deux frères Hamadé et les otages allemands. Le gouvernement allemand s'était pourtant engagé auprès de Washington pour refuser l'extradition aux Etats-Unis de Mohamed Ali Hamadé, accusé d'avoir été un des auteurs du détournement d'un avion de la TWA sur Beyrouth, en juillet 1985, au cours duquel avait été tué un ressortissant américain. Or de ne pas le libérer et de le juger non seulement pour attentats en Allemagne mais également pour ce crime.

Or voici que les ravisseurs annoncent publiquement qu'il ne s'agit pas (ou pas seulement) de rançon en échange, comme cela a été dit, mais bel et bien de la libération des frères Hamadé.

Pour sortir la négociation de l'impasse, l'astuce aurait consisté à obtenir en sus des deux otages allemands la libération d'un otage américain. Mais, même si tel est le cas, les Etats-Unis se laisseront-ils amadouer ?

LUCIEN GEORGE.

## Au lendemain du retour de l'ambassadeur américain à Damas Jérusalem divulgue une « affaire de terrorisme » mettant en cause la Syrie

JÉRUSALEM de notre correspondant

Alors que les Etats-Unis viennent de renvoyer leur ambassadeur à Damas, les autorités israéliennes ont divulgué, vendredi 4 septembre, « une affaire de terrorisme » mettant, assurement-elles, directement en cause la Syrie. Selon la radio israélienne — Koyl Israël — le moment choisi par le gouvernement de Jérusalem n'est pas fortuit : il s'agit de manifester une certaine irritation à l'égard de Washington et des récentes déclarations américaines déclinant un certificat de bonne conduite à la Syrie dans le domaine du terrorisme.

L'affaire remonte à une semaine ; elle s'est déroulée dans la « zone de sécurité » établie par l'Etat hébreu dans le sud du Liban, le long de la frontière nord d'Israël. Un Egyptien installé au Liban depuis quelques années et « recruté de force » par les services secrets syriens dans ce pays, devait se laisser capturer par une patrouille de l'armée israélienne dans la zone de sécurité. Equipé d'une ceinture bourrée d'explosifs, il devait actionner la mise à feu et se donner la mort en faisant le maximum de victimes au sein de la patrouille.

Il aurait finalement choisi de renoncer à cette opération-suicide et se serait rendu, samedi dernier, à des membres de l'Armée du Liban sud (ALS, milice libanaise équipée et financée par Israël pour contrôler la zone de sécurité). Tel est du moins le récit qu'il a fait à un journaliste de Koyl Israël venu l'interviewer dans une caserne de P.A.S. Il

a affirmé que cette mission-suicide avait été mise au point par les services secrets syriens dans un camp de la Bekaa libanaise où il avait été entraîné.

Cette affaire est devenue publique quarante-huit heures après que M. William Egleston, l'ambassadeur américain à Damas, a regagné le poste qu'il avait quitté il y a plusieurs mois lorsque les Etats-Unis entendaient protester contre la Syrie soupçonnée d'être impliquée dans une tentative d'attentat contre un avion de la compagnie israélienne El Al à l'aéroport de Londres. Dans les milieux officiels israéliens, on s'est refusé à commenter publiquement le retour de l'ambassadeur américain ; mais on déclarait, en revanche, « avoir nullement observé un quelconque « changement » d'attitude syrien dans le domaine du terrorisme international et être sur ce point en désaccord avec Washington ».

ALAIN FRACHON.

● Arrivée à Damas de M. Claude Cheysson. — M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la politique méditerranéenne, est arrivé vendredi soir 4 septembre à Damas pour une visite de trois jours à l'invitation du ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk el-Chareh. M. Cheysson, qui a été accueilli par M. Chareh, a exprimé sa satisfaction de se trouver en Syrie, affirmant que ce pays a un rôle important dans la région, tant au Liban qu'en ce qui a trait à la conférence internationale de paix au Proche-Orient. — (AFP.)

## Diplomatie

### Le sommet de Québec

## Vers une « institutionnalisation » de la francophonie

La seconde conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays et des communautés francophones s'est achevée, vendredi 4 septembre, à Québec. Les délégués des pays participants ont jeté les fondements de ce qui pourrait devenir à terme une « charte

de la francophonie ». S'appuyant sur une « déclaration de solidarité » publiée à l'issue de la conférence, ils se sont engagés à « promouvoir auprès d'autres instances internationales une solution aux domaines principaux sur lesquels l'accent sera mis au cours des dix-huit mois à venir : agriculture, énergie, culture et communication, information technique et scientifique, et industries de la langue.

La communication audiovisuelle avait particulièrement souffert de « passage à vide » qui a caractérisé la politique francophone de la France, du moins durant la première année de la cohabitation. Ce secteur culturel, de première importance pour l'avenir du monde d'expression française, et qui avait fait l'objet d'une conférence ministérielle francophone ad hoc en 1985, devrait être prioritaire.

Sur les quelque 300 millions de francs mis sur le tapis jusqu'à présent par la France et par le Canada, pour le suivi du sommet de Québec, plus du tiers est destiné à la communication, notamment l'extension à l'est du Canada — en attendant l'est des Etats-Unis, Haïti et le Maghreb — de la télévision européenne francophone par câble TV 5. L'étape suivante devrait s'attaquer à la production audiovisuelle pour alimenter TV 5 et les autres télévisions d'expression française. M. Bourassa, de son côté, s'est déclaré partisan de coproductions francophones destinées à TV 5 qui sera en principe créée au Québec à compter de mars 1988.

Le dossier audiovisuel tenait particulièrement à cœur aux « invités d'honneur » composant la délégation des Franco-Américains de Nouvelle-Angleterre (le *Monde* du 2 septembre). Ils ont fait valoir en coulisse, puisqu'ils ne pouvaient participer aux débats à huis clos, que, dans leur région, où cinq cent soixante-quinze mille personnes se déclarent de langue maternelle française, le dépérissement du français avait été freiné par l'arrivée, grâce au câble, de la télévision de la ville québécoise de Sherbrooke. Trois cent quatorze foyers répartis dans cent soixante localités de la côte est des Etats-Unis se sont abonnés à ce programme francophone.

de la francophonie ». S'appuyant sur une « déclaration de solidarité » publiée à l'issue de la conférence, ils se sont engagés à « promouvoir auprès d'autres instances internationales une solution aux domaines principaux sur lesquels l'accent sera mis au cours des dix-huit mois à venir : agriculture, énergie, culture et communication, information technique et scientifique, et industries de la langue.

La communication audiovisuelle avait particulièrement souffert de « passage à vide » qui a caractérisé la politique francophone de la France, du moins durant la première année de la cohabitation. Ce secteur culturel, de première importance pour l'avenir du monde d'expression française, et qui avait fait l'objet d'une conférence ministérielle francophone ad hoc en 1985, devrait être prioritaire.

Sur les quelque 300 millions de francs mis sur le tapis jusqu'à présent par la France et par le Canada, pour le suivi du sommet de Québec, plus du tiers est destiné à la communication, notamment l'extension à l'est du Canada — en attendant l'est des Etats-Unis, Haïti et le Maghreb — de la télévision européenne francophone par câble TV 5. L'étape suivante devrait s'attaquer à la production audiovisuelle pour alimenter TV 5 et les autres télévisions d'expression française. M. Bourassa, de son côté, s'est déclaré partisan de coproductions francophones destinées à TV 5 qui sera en principe créée au Québec à compter de mars 1988.

Le dossier audiovisuel tenait particulièrement à cœur aux « invités d'honneur » composant la délégation des Franco-Américains de Nouvelle-Angleterre (le *Monde* du 2 septembre). Ils ont fait valoir en coulisse, puisqu'ils ne pouvaient participer aux débats à huis clos, que, dans leur région, où cinq cent soixante-quinze mille personnes se déclarent de langue maternelle française, le dépérissement du français avait été freiné par l'arrivée, grâce au câble, de la télévision de la ville québécoise de Sherbrooke. Trois cent quatorze foyers répartis dans cent soixante localités de la côte est des Etats-Unis se sont abonnés à ce programme francophone.

phone a été fixée au mois de mars 1989 à Dakar. La contribution de la France au suivi du sommet sera de 202 millions de francs, et confirmé vendredi le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

S'agissant de la réforme de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui regroupait à Paris, depuis 1970, la grande majorité des nations utilisant le français, M. Bourassa a indiqué que les participants au sommet « étaient tombés d'accord pour qu'elle joue un rôle clé dans l'application des conclusions du sommet, mais que ses crédits de fonctionnement ne seraient pas augmentés. En revanche, les fonds dégagés pour les Etats pour mener les opérations seront versés sur des comptes spéciaux gérés par l'Agence ». Si le Canada fédéral avait annoncé dès juillet qu'il destinait une somme de 35 millions de francs pour ces comptes spéciaux, le Québec vient de décider d'y verser à son tour 20 millions de francs en deux ans.

Quant à l'ACCT, on ne s'attendait pas pour le moment le secrétariat permanent de la francophonie, ce qu'elle souhaiterait être. Le comité du suivi du sommet de Paris, qu'avait animé jusqu'ici M. Jacques Leprêtre, ambassadeur de France, sera en effet maintenu et confié à M. Bouchard, ambassadeur du Canada à Paris, assisté de M. Jean-Louis Roy. Le Sénégal et la France siègeront également dans ce comité, dont la base fixe sera Paris.

« Ainsi, sans institutions trop lourdes, la francophonie se met en place, elle avance, elle a décidé de se perpétuer », a souligné M. Mitterrand.

Avec la fixation de sommets à un rythme désormais régulier, le mouvement francophone s'est en tout cas institutionnalisé. Si elle n'a pas encore d'hymne officiel (elle inspire en revanche des chants québécois), la francophonie a désormais aussi un drapeau. Sur proposition du Niger, la conférence a en effet adopté à l'unanimité, comme couleurs permanentes du mouvement, l'emblème du sommet de Québec, formé, sur fond blanc, d'un cercle composé de parties rouge, bleu, jaune, vert et violet, symbolisant les cinq continents.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

### QUÉBEC de notre envoyé spécial

Le grand rendez-vous de la francophonie a été célébré au cours d'une conférence de presse conjointe, tenue vendredi 4 septembre par les trois hôtes du sommet : MM. Mulroney, Bourassa et Hatfield, respectivement premiers

ministres de la fédération canadienne et des provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick ; par le président du Sénégal, Abdou Diouf, dont le pays accueillera la troisième conférence, et par le président Mitterrand, qui reçut à Versailles et à Paris, en 1986, les premières assises générales francophones. Le chef de l'Etat français a écouté les cinq

### A TRAVERS LE MONDE

#### Burkina

Changement au sein du gouvernement.

Le capitaine Thomas Sankara a procédé, vendredi 4 septembre, à un remaniement ministériel, le cinquième depuis son accession au pouvoir en août 1983. La plupart des ministres conservent leur portefeuille. La principale nouveauté est l'éclatement du ministère des relations extérieures et de la coopération en deux ministères distincts : les relations extérieures, qui restent entre les mains de M. Léandre Basso, et la coopération, qui est confiée à M. Youssouf Ouédraogo. MM. Diouf et Sankara ont également perdu les ministères de l'enseignement supérieur et de l'information. — (AFP.)

#### Grèce

Ouverture prochaine des négociations sur les bases américaines

Le ministre grec des affaires étrangères, M. Carlos Papoulias, et l'ambassadeur américain à Athènes, M. Robert Kealy, ont décidé, vendredi 4 septembre, que les négociations sur les bases américaines en Grèce commenceront « au plus tard

#### Roumanie

Remaniement ministériel

Le président Nicolae Ceausescu a procédé à un remaniement partiel du gouvernement après une série de déficiences sur le plan économique, rapports, le vendredi 5 septembre, l'agence roumaine Agorpe. Elle précise que plusieurs ministères du domaine de la pétrochimie, des mines, de l'industrie et de la construction ont été réorganisés afin d'améliorer leur activité. — (Reuters.)

## iques

avec le monde, et l'impact sur... La réaction d'Israël... Jérusalem divulgue une affaire de terrorisme... Au lendemain du retour de l'ambassadeur américain à Damas... Un accord avec Bonn ?



Le message est à vrai dire à la fois encourageant et inquiétant. Après avoir affirmé que « les négociations ont abouti à des engagements dignes de foi de libérer les deux frères Hamadé (détenus en RFA), selon un programme convenu », les Moujahidines pour la liberté qui déclinent les deux Allemands menacent : « Nous avons jusqu'à présent fait montre d'une grande retenue et avons protégé la vie des otages ; mais toute erreur (de la part du gouvernement allemand) mènerait à une catastrophe (...) Le dénouement de cette affaire dépend de conditions connues et inconnues ».

en direct sur

# RTL

Europe

UNION SOVIÉTIQUE : après sa condamnation à quatre ans de camp de travail

Mathias Rust pourrait être expulsé d'URSS dans quelques mois

MOSCOU

de notre correspondant

Mathias Rust, le pilote amateur ouest-allemand de dix-neuf ans qui avait posé son avion de tourisme à l'entrée de la place Rouge le 28 mai dernier, a été condamné vendredi 4 septembre par la Cour suprême d'URSS à quatre ans de camp de travail à régime ordinaire pour « hooliganisme aggravé », trois ans pour violation des règlements internationaux de navigation aérienne et deux ans pour violation de frontières. Les peines étant confondues, la condamnation totale est de quatre ans et n'est pas susceptible d'appel. La télévision soviétique a diffusé, dans son grand journal du soir, un reportage tout à fait étonnant sur la dernière journée du procès Rust, où l'on a pu voir le condamné et sa famille se féliciter du verdict et répondre tranquillement aux questions de la télévision, assis devant le box des accusés après l'annonce de la condamnation, comme des joueurs aux vestiaires après le match. Le journaliste soviétique avait également été autorisé à partager le déjeuner de Mathias Rust pendant la pause de la mi-journée, vendredi, séquence qui a été diffusée. On y voit le jeune homme en blazer bleu marine se répandre en compliments sur « la qualité des relations humaines » qu'il a trouvées à la prison du KGB de Lefortovo, où il était détenu jusqu'à présent. Ces images ont accablé l'atmosphère de spectacle créée autour de cette affaire. Il est difficile d'imaginer

que les membres de la famille Rust n'aient pas eu connaissance à l'avance de l'issue de ce procès de trois jours. Leurs réactions — ou plutôt leur absence de réactions — à la lecture du verdict, l'entretien d'une heure que M. et M<sup>me</sup> Rust et leurs

deux fils Mathias et Ingo, « tout sourire » selon un témoin, ont pu avoir après le procès, les déclarations de M<sup>me</sup> Monika Rust à sa sortie du tribunal, vont en tout cas dans ce sens. « Le verdict est correct », a déclaré M<sup>me</sup> Rust, l'espère que

Mathias n'exécutera pas la totalité de la sentence.

Les Rust auraient-ils reçu l'assurance d'une expulsion prochaine du jeune pilote ? C'est bien sûr l'hypothèse sur laquelle mise la communauté ouest-allemande de Moscou, même si les Soviétiques n'en ont, pour l'instant, officiellement pas soufflé mot. Une amnistie marquant le sixième-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, le 7 novembre prochain, fournirait par exemple une excellente occasion.

Il semble, cependant, que Mathias Rust, dix-neuf ans, devra purger au moins quelques mois de sa peine. Car l'une des seules surprises de ce verdict, solution intermédiaire entre les huit ans requis par le procureur et la peine minimale d'un an demandée par la défense, réside dans les attendus dont il ressort clairement que c'est bien l'honneur soviétique qui a été touché. Balayant comme une vaste comédie le prétexte de la « mission de paix » de Mathias Rust, un jeune homme plutôt avide de « gloire personnelle », le tribunal a souligné « l'insolence particulière et le mépris flagrant » qu'il avait manifestés en survolant à très basse altitude le Kremlin et la place Rouge, « siège de la nation et du pouvoir soviétiques ». Une manière de rappeler sans le dire que l'incident avait placé la défense anti-étrangère soviétique en fâcheuse posture et provoqué des dommages à la tête du ministère de la défense.

(Interim.)

Soulagement à Bonn

BONN

de notre correspondant

Un certain soulagement s'est manifesté dans la classe politique et dans l'opinion publique ouest-allemande à l'annonce de la condamnation « modérée » de Mathias Rust. « Cela aurait pu être pire », a déclaré M. Alfred Drogger, chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate. Le chef de l'opposition social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel, estime, pour sa part, que le verdict est « dur » et espère une « libération rapide du jeune homme ». Le réquisitoire du procureur soviétique demandant que l'accusé soit condamné à une peine de huit ans de camp avait fait l'effet d'une douche froide sur une opinion publique qui s'imaginait que l'URSS de M. Gorbatchev allait faire preuve de fair-play et de sens de l'humour en n'exigeant qu'une peine de principe pour le « gamin farceur » de Hambourg.

On reconnaît tout de même à Bonn que le procès de Moscou a été équitable, les droits de la défense respectés. La plupart des commentateurs s'insurgent cependant contre le fait que le

chef d'accusation de « hooliganisme aggravé » ait été retenu contre Mathias Rust. Une imputation qui ne cadre pas avec l'image du gentil jeune homme au grand cœur, amoureux de la paix, que la presse populaire ouest-allemande avait diffusée durant tout l'été.

Le gouvernement de Bonn n'a, pour sa part, fait aucun commentaire sur ce jugement, et le ministre des affaires étrangères fait simplement savoir qu'il a réalisé tout ce qui était en son pouvoir pour faciliter la défense du jeune homme et ses conditions de détention. Bonn tient par-dessus tout à ce que l'affaire de la place Rouge n'emerveille pas les relations avec l'URSS au moment, particulièrement délicat, de la toute prochaine visite en RFA de M. Honecker. Sans le proclamer publiquement, bien entendu, on ne semble pas tout à fait mécontent, dans les milieux proches de la chancellerie, que la justice soviétique ait joué les Père Fouettard pour un jeune homme dont l'exploit solitaire aurait pu mettre à mal des années d'efforts pour se rapprocher de Moscou.

LUC ROSENZWEIG.

TURQUIE : la campagne pour le référendum

« Non, non, non ! Enfin, peut-être... »

ISTANBUL

de notre correspondant

Trois points d'écart entre le « oui » et le « non » : c'est la marge donnée par le dernier sondage publié sur l'issue du référendum par lequel les Turcs devaient se prononcer, dimanche 6 septembre, pour ou contre la levée de l'interdiction de participer à la vie politique qui frappe les anciens dirigeants (le Monde du 5 septembre). La campagne pour le « non », menée par l'ANAP, le parti du premier ministre, M. Ozal, s'est intensifiée : distribution par camionnettes de photos de cadavres ensanglantés rappelant les années précédant le coup d'Etat, rassemblements sur le même thème dans les quartiers populaires et banderoles orange (couleur du « non ») déployées par avion dans le ciel d'Istanbul, sans oublier l'attente de la révélation « décisive » promise par M. Ozal pour la veille du scrutin et qui alimente les spéculations.

Des sondages inquiétants

Les sondages des derniers jours, inquiétants pour le parti au pouvoir, lui ont fait corriger des bévues très mal jugées par l'opinion : aux banderoles en anglais pour accueillir au fin fond de l'Anatolie M. Ozal, « the King of Dams » (le roi des barrages) ont répondu les vitupérations de M. Ecevit sur le « Go home ! » qui serait bientôt le lot du premier ministre.

Autre maladresse du pouvoir : les interventions dans le classement des clubs de football, censées, selon l'opposition, assurer la promotion du bulletin « non » dans les régions de clubs passés, sur intervention ministérielle, en première division.

Insulte suprême : M. Ozal n'a pas hésité à dénigrer le couleur du bulletin de ses adversaires — le bleu — comme étant la couleur de la Grèce, l'orange du bulletin « non » étant aussitôt stigmatisé par M. Ecevit comme la couleur attribuée aux communistes au cours des manœuvres de l'OTAN... Des partisans de M. Demirel, moins politiques, y avaient vu la couleur des homosexuels. Ce coup bas venait après le plus grave scandale de la campagne : celui du T-shirt pornographique. Un conseiller du premier ministre arborait un T-shirt orange aguicheur, dernier cri des boutiques les plus soft de Pigalle ou de Soho : un immense « non » reproduit de plus en plus petit s'achevait, sur le ton de la femme du monde séduite et prête à s'abandonner, en un « Enfin... peut-être » en tout petits caractères. La presse perfide s'est emparée de ce membre de phrase qu'elle n'aurait pas dû voir, obligeant le conseiller à boutonner sa veste pendant l'hymne national. Le T-shirt objet du délit n'était pourtant pas loin, après une telle campagne et malgré l'importance de l'enjeu, d'exprimer les hésitations de nombreux électeurs quant aux possibilités du développement d'une réelle démocratie en Turquie.

MICHEL FARRÈRE.

Asie

INDE : les conséquences dramatiques de la sécheresse

La mousson, enfin...

NEW-DELHI

de notre correspondant

Son visage inondé de bonheur est tourné vers le ciel. Seul dans son champ noyé par les flots, il lève une main au-dessus de sa tête comme pour remercier les éléments et les dieux. La photo de ce paysan des environs de Delhi s'était récemment en première page de l'*Hindustan Times*. La nuit précédente, des pluies torrentielles s'étaient abattues sur la capitale, dont les rues étaient transformées en torrents boueux. De l'eau jusqu'aux genoux, les habitants sont sortis pour manifester leur joie. La mousson, enfin...

Camions, autobus, voitures, scooters et vélos ont livré bataille toute la journée contre les flots, provoquant sur leur passage de véritables vagues qui s'engouffraient dans les maisons. Moteur noyé, des centaines de véhicules ont obstrué les rues, et la plupart des activités commerciales et administratives ont été interrompues. Des canalisations ont éclaté, des centraux téléphoniques se sont arrêtés de fonctionner, et les coupures d'électricité se sont prolongées, notamment dans la partie sud de la ville, pendant plus de dix heures.

Sans égale depuis un siècle

Ces violentes pluies de mousson qui sont tombées pendant vingt-quatre heures sur plusieurs États du nord de l'Inde ne doivent pas faire illusion : l'Inde souffre d'une sécheresse persistante qui, selon les experts, est sans égale depuis près d'un siècle. Cinq États — l'Andhra-Pradesh, le Karnataka, le Maharashtra, le Madhya-Pradesh et le Rajasthan — sont atteints pour la troisième année consécutive ; huit autres pour la seconde année ; enfin, huit nouveaux États sont venus s'ajouter en 1987 à cette liste. En tout, vingt-et-un États de l'Union sur vingt-cinq sont victimes en tout ou partie de la sécheresse.

Loin d'être un phénomène conjoncturel, le déficit en pluies ne fait que s'aggraver depuis un quart de siècle. En 1960, 18,5 millions de personnes

étaient directement affectées, contre 192 millions en 1986, chiffre qui sera largement dépassé cette année. Depuis une quinzaine de jours, les appels à l'aide affluent. Le gouvernement central est sommé d'envoyer des secours, et la sécheresse est devenue un enjeu politique, l'opposition dénonçant l'impéritie des pouvoirs publics. Accusé d'être davantage préoccupé par le scandale Bofors (le Monde du 29 août) que par le sort des populations, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi a cependant mobilisé d'importants moyens. Des économies à hauteur de 6 milliards de roupies ont été décidées (notamment 2,5 milliards pris sur les dépenses militaires), qui doivent s'ajouter aux quelque 10 milliards de roupies initialement prévus cette année pour financer les programmes de lutte contre la sécheresse. Mais les demandes des différents États représentent déjà de cinq à six fois ce montant... Un comité de crise a été constitué, présidé par le premier ministre, qui, depuis une semaine, multiplie les voyages dans les zones sinistrées.

Plusieurs dizaines de milliers de villages doivent être ravitaillés en eau potable par des camions-citernes. Des vivres de première nécessité sont acheminés. New-Delhi a adressé des recommandations aux gouvernements locaux afin de prévenir les risques d'épidémie, qui, selon des informations partielles, ont déjà fait leur apparition dans plusieurs régions.

Les pluies de ces derniers jours, dans le nord de l'Inde, sont très faibles et surtout beaucoup trop tardives pour enrayer les conséquences de la sécheresse. Plus de 90 % des pluies que reçoit l'Inde se concentrent pendant la saison humide (juin-juillet à septembre-octobre). Or, cette année, le déficit est de 20 % à 90 % dans plus des deux tiers du pays. Une rupture de cet équilibre météorologique entraîne des conséquences dramatiques pour les récoltes de mousson. Calcutta, dans le nord et le nord-ouest du pays, sont perdues pour plus de 50 %. L'absence de pluie, l'assèchement de la nappe phréatique, n'ont pas permis de

préparer les sols, et les paysans s'inquiètent déjà pour les récoltes de la saison sèche, qui, normalement, commencent dans une vingtaine de jours.

Personne ne craint vraiment une réapparition à grande échelle de la famine, comme celle qui avait ravagé le Bihar en 1966, mais il n'est pas sûr que les stocks d'impôts (23,5 millions de tonnes de grains) soient suffisants pour faire la mousson jusqu'aux récoltes de la mousson. Pour le bétail, la famine a déjà commencé, et le prix du fourrage a été multiplié par cinq par rapport à l'année dernière. La production de lait enregistre un déficit de près de 70 %, ce qui va accroître fortement les problèmes de malnutrition qui frappent déjà de façon chronique des dizaines de millions d'enfants.

Au palmarès des cataclysmes

D'année en année, l'Inde paie un tribut sans cesse plus lourd à la sécheresse, notamment en raison de l'aggravation de la déforestation, qui a détruit l'équilibre écologique. Ce phénomène a été accentué par des choix économiques erronés. Il est aujourd'hui prouvé que les eucalyptus qui avaient été systématiquement plantés (pour des raisons de rentabilité) ont des effets beaucoup moins bénéfiques pour l'environnement que les forêts naturelles. Entre 1960 et 1984, soixante mille indiens sont morts à la suite de catastrophes naturelles (vingt-trois mille en raison de cyclones, trente-cinq mille à cause de la sécheresse et des inondations).

Les trois quarts des victimes de phénomènes naturels, dans le monde entier, sont indiennes, et il n'y a pas beaucoup d'espoir que ce rapport change dans les années à venir. Chaque année aussi, une part sans cesse croissante des finances de l'État sont gravées par les conséquences de la sécheresse. Une grande fatalité persiste dans la mentalité indienne devant ce phénomène. « L'Inde a deux ministres des finances : le second, c'est la mousson », dit-on ici.

LAURENT ZECCHINI.

PHILIPPINES : la paralysie du pouvoir civil

La course de vitesse des militaires

(Suite de la première page.)

Au cours des derniers jours, les communistes, cherchant à profiter de la désorganisation d'une armée divisée, ont lancé une série d'opérations qui ont fait une trentaine de morts du côté gouvernemental (le Monde du 5 septembre).

Le commandement militaire est toujours dans l'incertitude : il ne sait pas, huit jours après le putsch, sur quelle unité il peut vraiment compter et jusqu'où ira la loyauté des soldats appelés éventuellement à combattre leurs camarades qui se sont mutins. S'il y a une division au sein des militaires, ce n'est pas sur le contenu des demandes des soldats rebelles (un gouvernement plus fort, plus proche de son armée et plus déterminé dans la lutte contre l'insurrection) mais sur les méthodes d'action pour atteindre ces objectifs. De là à faire tirer des soldats sur d'autres soldats, il y a un pas. En outre, des affrontements entre militaires rebelles et troupes gouvernementales ne pourraient que favoriser les communistes et aggraver la situation.

Il paraît cependant difficile que se perpétue une situation aussi incertaine. Le malaise dans l'armée ne sera pas résolu par de simples augmentations de solde. Quant aux soldats rebelles (deux mille, selon le ministre de la défense, commandés par une dizaine de colonels déterminés), il est clair qu'ils doivent se manifester s'ils ne veulent pas perdre l'initiative et, surtout, se priver de l'effet psychologique dont ils ont bénéficié jusqu'à présent, apparaissant comme une force capable de déstabiliser le pouvoir. Ils ne vont pas tarder, d'autre part, à rencontrer des problèmes logistiques : ils ne peuvent, en effet, appuyer vivre sur le pays comme le fait la Nouvelle Armée du peuple (communiste).

L'impasse actuelle tend à donner son poids à une autre hypothèse, évoquée par des proches de M. Enrile et qui est loin d'être écartée, en privé, par de hauts gradés. Selon un scénario qui est dans l'air déjà depuis quelque temps, l'initiative reviendrait aux généraux responsables des principaux commandements, et au général Ramos, chef d'état-major général. Ces derniers sont de plus en plus conscients de la faiblesse du pouvoir civil et de son incapacité à remédier au malaise dans l'armée. Pour eux, la priorité absolue consiste à réunifier leurs troupes. Dans le cadre de la proclamation de la loi martiale, leur objectif consisterait à prendre de

vitesse les colonels rebelles en réalisant eux-mêmes ce que demandent ces derniers : notamment évincer du gouvernement ceux qu'ils considèrent comme hostiles à l'armée et favorables aux communistes.

Il semble que s'exercent des pressions sur M<sup>re</sup> Aquino pour qu'elle proclame la loi martiale, donnant ainsi l'initiative à l'armée. Il est évident que la présidente ne s'y résoudra qu'en dernier recours. Aux termes de la Constitution, elle peut proclamer la loi martiale, sur une partie ou la totalité du pays, pour une période de soixante jours, sa décision devant être soumise au Congrès dans les vingt-quatre heures.

Mais remettre le pouvoir aux militaires effacerait d'un coup tout son acquis : doter les Philippines d'institutions démocratiques. Afin de persuader la présidente, il est possible que les généraux utilisent comme « appât » la nécessité d'arrêter M. Enrile (supposé être la composante politique du coup de vendredi dernier). Par la suite, ils pourraient mettre la présidente devant le fait accompli d'autres arrestations. A gauche, cette fois.

PHILIPPE PONTS.

Huit condamnations à perpétuité pour le meurtre d'un prêtre italien. — Huit membres d'un mouvement anticommuniste philippin ont été condamnés, vendredi 4 septembre, à la prison à perpétuité pour le meurtre d'un prêtre italien, le Père Tullio Favali, assassiné en avril 1985. Ils ont été également reconnus coupables d'avoir mangé sa cervelle après que le prêtre eut répondu à un appel à l'aide d'un homme molesté par des membres de ce groupe anticommuniste. Anciens militaires, ils appartenaient à une secte anticommuniste, le Sagrado Corazon Junior, dont les membres sont connus pour pratiquer le cannibalisme. — (AFP.)

Amériques

CHILI : à la Victoria

Manifestation souvenir

SANTIAGO-DU-CHILI de notre correspondant

Pour fêter le 4 septembre, date à laquelle étaient élus les présidents de la République chilienne avant le coup d'Etat de 1973, plusieurs manifestations ont eu lieu à Santiago et en province. Dans le quartier de la Victoria, à la périphérie de la capitale, les enfants ont lancé des dizaines de cerfs-volants représentant le visage d'André Jarlan, le prêtre français mortellement atteint par une balle il y a tout juste trois ans. D'autres avaient choisi de faire figurer Pierre Dubois, James Lancelot et Daniel Caruette, les trois ecclésiastiques français expulsés le 11 septembre 1986 par les autorités chiliennes.

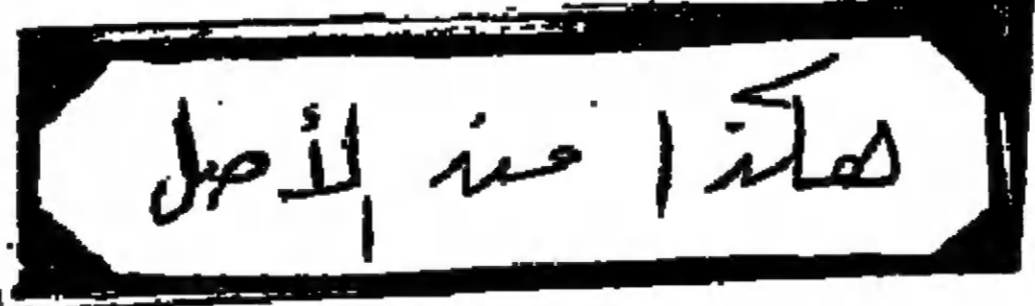
Partout, sur les murs de ce quartier pauvre, des slogans hostiles au régime otéotien les portraits de Salvador Allende et de Che Guevara. Les trente mille habitants ont, aussi, tapissé les rues de guirlandes blanches et de drapeaux aux couleurs du Chili et de la France.

« Si Pierre Dubois vous lit, qu'il sache que nous n'avons pas d'autre cure que lui. Nous l'attendons », dit Maria, la dirigeante du comité de coordination des organisations populaires. Pour cette journée « de fête », une exposition de photos retrace les luttes des derniers années. Sept personnes ont été tuées à la Victoria, depuis le début des premières manifestations de l'opposition en 1983. Lorsque la nuit tombe, des centaines de cierges sont allumés et simplement déposés sur le sol en hommage aux morts.

GILLES BAUDIN.

Le Monde sur minitel

C'EST LA RENTRÉE : CONSULTEZ VOTRE PORTEFEUILLE 36.15 TAPEZ LEMONDE



كندا من اليمين

# Politique

Le Monde • Dimanche 6-Lundi 7 septembre 1987 • 5

## La préparation de la campagne présidentielle

### M. Barre prévient : « La loyauté sera réciproque ou ne sera pas »

Invité des universités d'été des Jeunes démocrates sociaux, le vendredi 4 septembre à Hourtin (Gironde), M. Raymond Barre est accueilli sous un chapiteau rempli par quelques quinze cents militants critiques, scandant sur l'air des lambeaux « Barre président ! ». Au nom de son mouvement, M. Eric Azibère, président des JDS, prononce un éloge de l'ancien premier ministre, exprimant l'impopularité de ses amis « de concrétiser leur engagement à ses côtés », loue l'esprit « d'ouverture et de courage » de M. Barre et, en même temps, son écoute attentive de la jeunesse. « Quand on respecte la jeunesse, on ne se jette pas sur un politicien, on ne se déguise pas en faux jeune. »

M. Barre prend ensuite la parole pour immédiatement évoquer l'élection présidentielle. « Nous sommes entrés, soulignait-il, dans la phase finale de l'intermédiaire institutionnel que nous vivons depuis mars 1986. (...) Conformément à ce que j'avais annoncé, je n'ai rien fait qui ait empêché le déroulement de cette expérience. Je me suis abstenu de commenter ses épisodes, péripéties et cliques... Je souhaite qu'elle garde jusqu'à son terme cette pureté de cristal afin qu'elle puisse contribuer à l'édification durable des Français. »

Parlant de ce rendez-vous de 1988 comme d'une « nouvelle donne », M. Barre insiste sur l'évolution des mentalités des Français entre 1976 et 1987 : « Dès lors que les mentalités ont ainsi évolué, note-t-il, à quel bon s'opposer dans le procès du passé ou celui du présent ? Certes, rien ne saurait être escamoté, ni souverainement oublié. Mais, comme dit le proverbe anglais, il ne faut pas pleurer sur la lait répandu. Il vaut mieux regarder l'avenir. Les Français sont désenchânés et sceptiques, mais ils ne sont pas fatigués. Ils ont seulement besoin de sortir de l'incertitude, qui engendre l'attentisme, de disposer de perspectives claires, de règles du jeu stables et de liberté d'action. En un mot, ils doivent retrouver confiance en eux-mêmes et en leur pays. »

Puis M. Barre aborde plus précisément le thème de ces universités d'été centristes, celui de l'ouverture, livrant sa définition d'une société ouverte : « Une société qui trouve en elle-même son ressort démographique. (...) qui assure la formation des hommes (...), qui accepte sur tous les plans le pluralisme et pratique le dialogue. (...) » « Une

société, enfin, insiste-t-il, qui veille, grâce à des institutions indépendantes et à des procédures de transparence, à éviter l'emprise d'un parti, quel qu'il soit, sur l'Etat, l'administration, l'économie et la communication, qui se protège, enfin, d'une trop étroite alliance du pouvoir économique, du pouvoir politique et de l'argent. »

Mettant en exergue la nécessité pour la France de « refuser l'isolement et le protectionnisme », le député de Lyon en vient à évoquer plus longuement la question des rapports Nord-Sud : « Ce n'est pas parce que nous avons des problèmes que nous devons diminuer nos efforts vers les pays en développement. Certes, nous avons le droit et le devoir de veiller à ce que les contributions demandées à nos compatriotes soient employées d'une façon aussi efficace que possible. Mais ce serait trahir l'idéal qui nous anime et qui a toujours été celui de la France que de prétendre que nous ne pouvons pas, le cas échéant, nous priver d'un peu de notre superflu pour aider ceux qui nous même pas le minime. »

#### « J'aurais besoin de vous »

L'effort que nous devons accomplir doit être adapté à la situation des pays concernés. Les pays qui n'ont pas un potentiel suffisant de développement doivent bénéficier de dons. Ceux dont les perspectives sont plus prometteuses peuvent recevoir une aide au développement sous forme de prêts, à la condition que leurs modalités et leurs taux tiennent compte de la réalité économique des pays concernés (...).

Rééchelonner à long terme (vingt à vingt-cinq ans) les dettes, en tenant compte des spécificités de chaque pays, plafonner les taux d'intérêt, limiter le service annuel de la dette à un pourcentage réaliste des exportations des pays en développement, voilà les trois axes de cette action internationale.

Aux Etats de prendre leurs responsabilités au lieu de prétendre qu'ils ne sauraient s'immiscer dans les affaires des banques commerciales.

En conclusion, M. Barre évoque le « nouveau » débat national qui va s'ouvrir » et lance un appel aux jeunes centristes : « Une France forte, fraternelle et généreuse, voilà l'ambition nationale qui doit inspirer votre action individuelle et collective. »

« Vous comme moi, nous savons ce que c'est et nous n'y avons jamais manqué. Il y a des procédés que nous n'utilisons pas. La loyauté est nécessaire à l'égard de nos partenaires de la majorité. Ce partage complètement à cet égard les idées exprimées il y a quelques jours par le ministre de l'Intérieur. Mais il est clair que la loyauté est un bloc, qu'elle n'admet pas de failles, et que la loyauté sera réciproque ou ne sera pas. La loyauté s'impose aussi à l'égard de nos adversaires, avec lesquels nos désaccords doivent être exprimés sans sournoiseries et dans le respect des personnes. Mais, surtout, la loyauté s'impose à l'égard des Français, à qui nous devons apparaître comme ceux qui disent ce qu'ils veulent faire et font ce qu'ils disent. »

La sérénité : « Je ne veux pas dire par là refus de la passion ou de la ferveur, mais le refus de l'agitation microcosmienne et hyper-médiatique ; la sérénité, c'est l'attente confiante dans le jugement des Français et des Français. Une seule fois, tous les sept ans, nos compatriotes choisissent sans écran, sans intermédiaires, le chef de l'Etat. Remettons-nous-en à l'instinct profond, au bon sens d'un peuple, qui est le seul à pouvoir se prononcer sur l'avenir qu'il souhaite. »

La clarté : « Je veux dire traiter les Français en citoyens adultes et responsables, leur indiquer les problèmes à résoudre, leur proposer des objectifs, leur épargner des promesses, les appeler à l'effort pour le succès. En ce qui me concerne, je n'ai jamais cherché à cultiver ma différence dans la majorité à laquelle j'appartiens, mais je ne le ferais pas si j'étais à l'extérieur. (...) Je n'ai jamais caché qu'il me paraissait possible d'agir autrement, de choisir différemment les priorités, d'adopter d'autres modalités d'exécution des mesures décidées, d'une manière générale de préférer une logique de développement économique et social à une logique principalement financière, de conduire une action équilibrée dans toutes les directions. Je sais bien que le gouvernement a été dominé, dans les conditions institutionnelles de la majorité, par des logiques d'opérations à très court terme, qui pesaient sur le contenu de sa politique. Mais nous ne pouvons pas à l'avenir rester sur cette lancée. »

« Je ne veux pas dire par là refus de la passion ou de la ferveur, mais le refus de l'agitation microcosmienne et hyper-médiatique ; la sérénité, c'est l'attente confiante dans le jugement des Français et des Français. Une seule fois, tous les sept ans, nos compatriotes choisissent sans écran, sans intermédiaires, le chef de l'Etat. Remettons-nous-en à l'instinct profond, au bon sens d'un peuple, qui est le seul à pouvoir se prononcer sur l'avenir qu'il souhaite. »

« Je ne veux pas dire par là refus de la passion ou de la ferveur, mais le refus de l'agitation microcosmienne et hyper-médiatique ; la sérénité, c'est l'attente confiante dans le jugement des Français et des Français. Une seule fois, tous les sept ans, nos compatriotes choisissent sans écran, sans intermédiaires, le chef de l'Etat. Remettons-nous-en à l'instinct profond, au bon sens d'un peuple, qui est le seul à pouvoir se prononcer sur l'avenir qu'il souhaite. »

#### Code de la nationalité : pas d'urgence

S'adressant avant de monter à la tribune à quelques jeunes centristes, M. Barre a indiqué, le vendredi 4 septembre, à Hourtin, qu'il n'était pas favorable à l'adoption d'un texte réformant le code de la nationalité, estimant qu'il valait mieux commencer par régler les problèmes pratiques. « Ce qui compte, a-t-il ajouté, c'est le style avec lequel on aborde ces problèmes : ou bien on adopte une attitude de rejet (...), ou bien nous adoptons une attitude pragmatique dans la ligne de la tradition française d'accueil. Au lieu de créer de nouveaux problèmes en inventant des situations juridiques impossibles, il nous faut régler ces questions simples concernant le logement, l'éducation, la formation professionnelle et l'aide au retour. A l'inverse, en pratiquant d'un côté le laisser-faire, de l'autre le perfectionnisme juridique, on risque de créer une situation explosive. »

### Coup d'accélérateur

Après dix-sept mois d'un quasi-sursis, M. Raymond Barre, en lançant son « appel d'Hourtin », vient donc de donner un premier et sérieux coup d'accélérateur sur la route de l'Elysée.

L'ancien premier ministre n'avait, à vrai dire, plus beaucoup de choix. Il était pour lui devenu urgent, en cette rentrée, où tout le monde se boucaule, de délimiter nettement son terrain, de fixer clairement les règles du jeu qu'il entend respecter et voir respecter par les autres, de situer sans artifice idéologique les enjeux et les objectifs du grand débat national qu'il se propose d'ouvrir.

Attendre, temporiser encore, cela eût été prendre le risque de laisser l'UDF — dont, quel qu'en soit le sens, il ne peut être que le premier ministre — se miner un peu plus dans les ténèbres de la désérence. Or, en ce mois de septembre, l'UDF a plusieurs rendez-vous importants inscrits à son calendrier : son bureau politique de rentrée, mercredi prochain 9 septembre, ses journées parlementaires des 22 et 23 septembre, enfin « l'heure de vérité » d'Antenne 2, le 23 septembre, de M. François Léotard, et il nous faudra préparer la campagne présidentielle comme si notre candidat avait déclaré qu'il l'était, soulignant la semaine dernière son président, M. Jean Lecanuet.

Cette précaution aujourd'hui ne semble plus de mise : « Mes chers amis, j'aurais besoin de vous dans les mois à venir », a lancé vendredi M. Barre aux jeunes centristes. Les responsables de l'UDF peuvent désormais s'attendre à recevoir le même message. Véritablement transcendés depuis vendredi, les responsables du CDS sont évidemment prêts à signer les yeux fermés. Sauf à vouloir absolument bloquer la machine, M. Léotard ne peut plus guère désormais différer encore longtemps l'annonce de ses véritables intentions.

Attendre enfin cela eût été surtout, pour l'ancien premier ministre, courir le risque de se voir distancer, dès ces premiers tours de chauffe de la campagne présidentielle, par M. Mitterrand et Chirac. En ins-

truisant sans se laisser le procès de la cohabitation, en relevant pour s'en féliciter que les Français ont compris que « la cohabitation ce n'était pas l'union nationale », en insistant sur la « nouvelle donne » que doit constituer selon lui l'élection de 1988, en ironisant « sur les doctrines du socialisme puis du libéralisme purs », en refusant « l'emprise d'un parti quel qu'il soit sur l'Etat, l'administration, l'économie et la communication », M. Barre renvoie l'un et l'autre dos à dos et tente de se présenter aux électeurs comme arbitre désintéressé par cette partie de « jeu de mains, jeu de vilains » qui se joue depuis mars 1986 au sommet de l'Etat. Pour lui, M. Mitterrand ne saurait impunément se prévaloir d'une image neuve de rassembleur.

#### « Bonnet blanc, blanc bonnet »

Pas davantage M. Chirac ne peut à ses yeux prétendre incarner à lui seul toutes les espérances de la majorité. Le rappel sur ce point est très clair : pas question de tomber dans le piège d'une campagne « Bonnet blanc, blanc bonnet », de « gommer les différences », d'accepter de signer un contrat de bonne conduite à sens unique. Une fois encore, M. Barre se fait donc une joie de rappeler à ses amis du RPR que, depuis 1976, selon le mot de Mauriac, « il pardonne tout, mais n'oublie rien... ».

Son « appel d'Hourtin » révèle enfin que M. Barre compte proposer aux Français sous le toit scéau de « la clarté, la loyauté et la sérénité » un double contrat de confiance. Confiance des Français envers un homme qui croit pouvoir se prévaloir aujourd'hui de ne leur avoir jamais raconté d'« histoires » depuis dix ans. Mais confiance aussi d'un homme à l'égard des Français « adultes et responsables ». Un double contrat repose sur les valeurs sûres d'un humanisme cher aux centristes, sur le concept de cet « Etat modeste » que les libéraux appellent de leurs vœux, et, en réponse à M. Le Pen sur le principe d'une « France forte » mais « généreuse ». Vaste programme !

DANIEL CARTON.

### La campagne pour le référendum

Enfin, peut-être...

Autre maître de la scène politique, M. Raymond Barre, le vendredi 4 septembre, a été accueilli sous un chapiteau rempli par quelques quinze cents militants critiques, scandant sur l'air des lambeaux « Barre président ! ». Au nom de son mouvement, M. Eric Azibère, président des JDS, prononce un éloge de l'ancien premier ministre, exprimant l'impopularité de ses amis « de concrétiser leur engagement à ses côtés », loue l'esprit « d'ouverture et de courage » de M. Barre et, en même temps, son écoute attentive de la jeunesse. « Quand on respecte la jeunesse, on ne se jette pas sur un politicien, on ne se déguise pas en faux jeune. »

M. Barre prend ensuite la parole pour immédiatement évoquer l'élection présidentielle. « Nous sommes entrés, soulignait-il, dans la phase finale de l'intermédiaire institutionnel que nous vivons depuis mars 1986. (...) Conformément à ce que j'avais annoncé, je n'ai rien fait qui ait empêché le déroulement de cette expérience. Je me suis abstenu de commenter ses épisodes, péripéties et cliques... Je souhaite qu'elle garde jusqu'à son terme cette pureté de cristal afin qu'elle puisse contribuer à l'édification durable des Français. »

Parlant de ce rendez-vous de 1988 comme d'une « nouvelle donne », M. Barre insiste sur l'évolution des mentalités des Français entre 1976 et 1987 : « Dès lors que les mentalités ont ainsi évolué, note-t-il, à quel bon s'opposer dans le procès du passé ou celui du présent ? Certes, rien ne saurait être escamoté, ni souverainement oublié. Mais, comme dit le proverbe anglais, il ne faut pas pleurer sur la lait répandu. Il vaut mieux regarder l'avenir. Les Français sont désenchânés et sceptiques, mais ils ne sont pas fatigués. Ils ont seulement besoin de sortir de l'incertitude, qui engendre l'attentisme, de disposer de perspectives claires, de règles du jeu stables et de liberté d'action. En un mot, ils doivent retrouver confiance en eux-mêmes et en leur pays. »

Puis M. Barre aborde plus précisément le thème de ces universités d'été centristes, celui de l'ouverture, livrant sa définition d'une société ouverte : « Une société qui trouve en elle-même son ressort démographique. (...) qui assure la formation des hommes (...), qui accepte sur tous les plans le pluralisme et pratique le dialogue. (...) » « Une

### Amériques

Manifestation

Manifestation au sein de l'Assemblée nationale pour le parti ouvrier. Les militants ont organisé une manifestation à l'Assemblée nationale pour le parti ouvrier. Les militants ont organisé une manifestation à l'Assemblée nationale pour le parti ouvrier. Les militants ont organisé une manifestation à l'Assemblée nationale pour le parti ouvrier.

### LIVRES POLITIQUES par André Laurens

Le premier succès de la politique de décentralisation est, peut-être, d'avoir décentralisé la politique. De l'avoir rendue à sa vraie fonction, à la base, qui est d'assurer la responsabilité de la gestion des affaires publiques. Longtemps, la politique, à l'échelle des villes, des cantons, des départements et, ensuite, des régions, s'est limitée à la parole conquise et la ferme préservation des positions de représentativité et, donc, d'influence. Une influence qui jouait auprès des représentants sur place du pouvoir central, ou au cœur même de ce pouvoir, à Paris, d'où tout, ou presque, venait.

A l'exception de quelques notables particulièrement entreprenants, généralement maires d'une grande ville ou président d'un conseil général, et sachant se faire entendre dans la capitale, l'initiative, au niveau des régions et des départements, était laissée à des préfets, qui en avaient les moyens administratifs et, souvent, le goût et la compétence. La collaboration, allant de la complicité à l'épreuve de force, entre les représentants de l'Etat, les élus locaux, sous la pression des besoins et des forces vives du cru, a créé une dynamique de développement que l'on retrouve partout, mais ni avec le même ampleur ni avec le même rythme. Ce survol, sans doute trop rapide, des rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales de la République permet de situer les lois de décentralisation de 1982 — « la grande affaire du septennat » selon la gauche — comme la reconnaissance et la consécration d'une évolution de fait qui tend à décentraliser la capacité d'initiative et son corollaire, la responsabilité. En ce sens, la réforme est bien allée, estime André Terrazoni dans une étude consacrée à la décentralisation de l'épreuve des faits, vers plus de démocratie.

Commissaire de la République du département de l'Ardoche, l'auteur livre le témoignage d'un « président de l'administration » sur les premières années d'applica-

tion de la tutelle de l'Etat n'a pas annulé la fonction de contrôle (de la légalité des actes administratifs et budgétaires) : cela a été trop occulté, au risque de décevoir l'opinion et les élus, d'autant que, parallèlement, d'autres formes de tutelle, celles du département et de la région, se sont affirmées. Dans le cours de son ouvrage, l'auteur montre notamment que l'une des nouvelles modalités de la surveillance exercée par l'Etat — le contrôle a posteriori et la saisine du tribunal administratif — « est insuffisante et peu pratique... Pour être d'apurement-t-on alors, ajoute-t-il, que la mesure est, notamment en matière de marchés publics et de permis de construire ou de démolir, sans portée pratique... Dans un monde rapide où le temps c'est de l'argent, il faut donc le déléguer au gouvernement d'une manière réelle : une solution simple pourrait consister à confier un caractère suspensif au décret du commissaire de la République, au minimum en matière de marchés publics et de droit des sols. »

André Terrazoni insiste sur le fait que la réforme a contribué à remettre en cause l'ensemble des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. « La réforme de la fiscalité locale, conclut-il, constitue donc la deuxième étape de la décentralisation, sans doute la plus importante mais la plus difficile à mettre en œuvre. Nul n'ignore en effet que celui qui paie commande, et la question reste posée de savoir si la véritable autonomie des collectivités décentralisées — et donc au bout du compte la réalité de leur pouvoir — ne passe pas par une prise en charge plus large, par ces dernières, des dépenses locales et par la diminution corrélative des participations financières de l'Etat, quelle que soit leur forme. » La question se pose, en effet, et on connaît la réponse. Encore faudrait-il avoir le courage de la soumettre aussi à l'épreuve des faits.

« La décentralisation à l'épreuve des faits » par André Terrazoni. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 288 p., 220 F.

### Pratique de la décentralisation

« LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'EUROPE 1 » 1987/88

Dimanche 6 Septembre à 9 h 15

présentés par Jean-Pierre ELKABBACH et Gérard CARREYROU

EUROPE 1

DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT

Monde sur minitel

LA RENTRÉE !

LE MONDE

# Politique

Devant ses jeunes partisans réunis près de Montpellier

## M. Rocard se refuse à toute « emphase idéologique »

M. Michel Rocard, qui termine une tournée en Languedoc-Roussillon, est venu rendre visite, le vendredi 4 septembre, à ses jeunes partisans des Clubs Forum, réunis au château de Grammont, à Grammont, dans le département de l'Aude.

### MONTPELLIER de notre envoyé spécial

« Ici, la candidature de Michel Rocard, ce n'est plus une question, c'est un fait. Ici, on parle des problèmes qui intéressent des gens en campagne. » La trinité qui anime les Clubs Forum en a presque la tête qui tourne. Alain Bauer, Sébastien-Fuchs, Manuel Valls - qui se plaisent à souligner qu'ils ont « moins de soixante-dix ans » - s'avouent eux-mêmes surpris par la détermination des quelques cent quatre-vingt jeunes rocardiens, inscrits ou non au Parti socialiste, réunis au château de Grammont.

« Les entendre, cette jeune troupe de Marie-Louise à un moral de garde impériale. Ce sont les fidèles soldats de Michel Rocard. Le PS ? Pourquoi parler de lui ? Ils n'ont même pas voulu poser une question à l'ancien ministre sur sa candidature, tant elle leur semble évidente.

Les trois jeunes « généraux » le reconnaissent bien volontiers : au départ structure de réflexion, les Clubs Forum forment aujourd'hui une structure d'action et de campagne. La discrétion n'est plus de mise : aux côtés de SOS-Racisme et des amis de Jean-Christophe Cambadélis, les Clubs Forum constituent, assurent-ils, « le troisième réseau » de jeunes au sein du PS, un « réseau opérationnel » dès maintenant selon eux, parce que maintenant constitué depuis 1979 au sein du PS.

Les élèves n'ont-ils pas dépassé le maître ? Alors que M. Rocard veut désormais, jusqu'à l'annonce de la décision de M. Mitterrand, s'employer à montrer sa fidélité au PS, ses jeunes partisans brûlent de le servir avec une fougue qui ne s'embarrasse pas de contraintes diplomatiques. Avant même la cam-

pagne d'affichage du député des Yvelines, les jeunes de Forum veulent placer sur les murs des milliers de leurs propres affiches où ils entourent leur champion et qui proclament fièrement « Avec Michel Rocard ».

Quant à Alain Bauer, il n'a pas hésité à affirmer, en souhaitant la bienvenue à l'ancien ministre, « ni anglois, ni état d'âme, ni interrogation [...] Pour nous, il y a un candidat socialiste en mesure de l'emporter, c'est Michel Rocard. Forum sera présent avec toi jusqu'au bout. » Tomber d'applaudissements, sous les arbres majestueux du parc du château de Grammont.

Enfin, M. Rocard a levé un coin du voile sur ce que sera sa campagne : elle sera dans son « style » mais il veut, pour le moment, garder « un effet de surprise ». Il sera soutenu de « bien communiquer avec l'électorat ». « Or, a-t-il continué, on ne communique bien avec l'électorat que par le canal de la presse écrite, de la presse parlée, de la presse télévisée. »

### « La vraie différence est culturelle »

« Faut de savoir, a expliqué M. Rocard, comment sera équilibré complètement le budget de 1988, on n'a pas encore de réponse au fait de savoir si cette mesure est bien équilibrée, correspond à un impératif national, n'aggrave pas la situation des finances publiques ou si, au contraire, le constat du calendrier et la proximité de certaines échéances nous amènent à porter un jugement de démagogie [...] C'est vrai que la TVA française est la plus forte d'Europe et qu'il y avait là une malaise permanente [...]. Je fais partie de ceux qui l'ont obstinément révisé [...]. Je ne qualifierai pas cette mesure avant de l'avoir étudiée. »

près de Montpellier. M. Rocard n'a pas prononcé de discours et s'est soumis à un jeu de questions-réponses. Interrogé sur la baisse de la TVA sur les automobiles, l'ancien ministre s'est refusé à jurer cette

Fidélité encore à « parler vrai », quand le maire de Conflans-Sainte-Honorine développe, à propos de la réduction du temps de travail, une argumentation qui semble montrer qu'il aborde désormais cette question avec une prudence nouvelle. Pour lui, ce ne sera pas « l'arme majeure » dans la lutte contre le chômage. « On ira lentement dans cette voie, et si on va lentement dans cette voie, eh bien on ne créera pas beaucoup d'emplois par ce canal-là [...], mais cela ne veut pas dire qu'à long terme cela ne soit pas une chose utile. »

Enfin, M. Rocard a levé un coin du voile sur ce que sera sa campagne : elle sera dans son « style » mais il veut, pour le moment, garder « un effet de surprise ». Il sera soutenu de « bien communiquer avec l'électorat ». « Or, a-t-il continué, on ne communique bien avec l'électorat que par le canal de la presse écrite, de la presse parlée, de la presse télévisée. »

Cette énumération n'est pas gratuite. Michel Rocard ne serait pas Michel Rocard s'il ne pesait pas contre l'aspect réducteur de la télévision, qui interdirait tout message complexe et pousse les hommes politiques vers la facilité médiatique. Interrogé sur M. Chirac et l'effet Madouin, il a précisé : « Le message d'une société où le jeu, le sport, la fête, la culture, la gratuité, aient toute leur place [...], le message que c'est pour une société comme ça que nous nous battons, je ne vois pas pourquoi il ne passerait pas aussi dans la campagne électorale. Reste à le faire dans des conditions qui ne soient pas graveleusement démagogiques. »

Quelques heures plus tard, lors d'une réception officieuse au château d'O par le conseil général de l'Hérault, M. Rocard évoquera

# Communication

Le nouveau journal télévisé d'Antenne 2

## Henri Sannier, anti-star

L'enjeu est de taille ! Remplacer, à lui tout seul, du lundi au vendredi, à partir du lundi 7 septembre, Claude Sérillon et Bernard Rapp au poste de présentateur du journal de 20 heures d'Antenne 2. « Une véritable gageure ! », reconnaît volontiers Henri Sannier, l'homme révélé sur FR 3 par la nouvelle formule d'information continue qu'il avait lui-même conçue il y a un an. Ce « 19-20 », présenté à deux, dans l'ambiance à la fois informelle et professionnelle d'une « news room » (salle de rédaction), donnait la priorité à l'image sur le commentaire et à la « brève » sur l'information développée.

Après quelques tâtonnements, la formule s'est taillée un tel succès qu'on comprend aisément qu'elle ait pu séduire un président de chaîne désireux de renouveler le genre des journaux actuels. Mais l'histoire se complique du fait que Sannier remplace Claude Sérillon, devenu le symbole de l'autonomie acquise par la rédaction d'Antenne 2, et aujourd'hui évincé. Pour sa part, Bernard Rapp avait demandé de quitter le journal pour s'occuper des magazines. Henri Sannier est formel : « Je veux faire autre chose que Claude Sérillon. Si on m'avait demandé de faire la même chose que lui, j'aurais refusé ! J'ai choisi cette chaîne simplement parce qu'on a accepté que je sois moi-même... »

Agé de trente-neuf ans, entré dans la profession en 1969, à la station de l'ORTF à Amiens après des études

de journalisme à l'École de la rue de Rennes, à Paris, Henri Sannier gravit les échelons, à Saint-Quentin puis à Lyon, avant d'être nommé rédacteur en chef à FR 3-Caen en 1976. Dix ans plus tard, c'est l'aventure du « 19-20 », à Paris, et aujourd'hui la consécration du JT d'Antenne 2.

Père de deux enfants, ancien enfant de chœur et maire d'un petit village de la Somme, Eaucourt (400 habitants), élu sur une liste allant du RPR au PS, il se définit politiquement comme « plutôt du genre idéaliste » n'ayant surtout « pas l'âme d'un militant ». Il veut remplacer la « grand-messe » par une formule plus conviviale, émaillée d'interventions plus nombreuses et plus courtes d'invités et de spécialistes.

« Des faits, des faits et encore des faits, dit-il. Peu de paroles - pas de téléprompteur ! - et beaucoup d'images. Le journal doit ouvrir des fenêtres sur le monde. Je ne suis pas une « star », seulement le médiateur entre les informations et le public ». Jugeant le travail de Sérillon « bon et crédible », Sannier pense toutefois que « ce style de journal a vécu ». « Notre chance sur la Deux, ajoute-t-il, c'est que les FPDA et les Cubada vont faire du très classique. Ce qu'on me demande, c'est de faire un autre journal ! »

Genre de profession de foi qui a le don d'agacer les confrères : « Ceux qui parlent de casser la grand-messe de 20 heures », ironise Christine Ockrent. Qu'ils se taisent, qu'ils le fassent et on en parlera après ! Mais Henri Sannier est têtue.

Avertissement aux concourants : Sannier, dont le sport favori est le vélo, est décidé à décrocher le maillet jaune.

ALAIN WOODROW.

### Fin d'un tabou

Jusqu'à maintenant, les jeunes rocardiens étaient priés de ne pas manifester publiquement un enthousiasme excessif, s'exprimant par des « Rocard président ! » un peu compromettants. Ce tabou a volé en éclats, le vendredi 4 septembre à 21 h 30, lors du dîner dans le parc du château d'O près de Montpellier. Tapant dans leurs mains, les jeunes rocardiens ont commencé à chanter en rythme « Rocard, président ! », avant de se lever, table par table, toujours chantant et frappant dans leurs mains.

Quand toute l'assistance a été debout, M. Rocard, qui, jusqu'alors, ravi et gêné plongeait le nez dans son assiette en souriant, s'est levé pour saluer, la foule s'est mise alors à scander ce nouveau slogan. Le même chœur a repris quand l'ancien ministre, nanti d'un coffret renfermant trois bouteilles de vin de l'Hérault, a pris congé du barquet.

### La Cinq supprime de sa grille le magazine dominical de Pierre-Luc Seguy

Le magazine d'actualité hebdomadaire que Pierre-Luc Seguy (ex-TF1) devait animer sur la Cinq, chaque dimanche à 22 h 30, à partir du 20 septembre, a été supprimé de la grille de programmes de cette chaîne. Il sera remplacé par un feuilleton. Le journaliste a déclaré que cette décision avait été prise d'un commun accord avec M. Robert Hersant, afin de maintenir les bons indices d'écoute obtenus par les séries diffusées après le film du dimanche soir.

Il importe de « réajuster notre démarrage », nous a-t-il précisé, et, dans cette optique, de « mieux se polariser sur les journaux », et sur « l'émission mensuelle consacrée à la politique, « La preuve par Cinq » que j'animerai ».

Avant le référendum en Nouvelle-Calédonie

## Action civique en brousse

(Suite de la première page.)

En jouant ainsi de l'effet de surprise, comme il le fait habituellement lors de ses déplacements, le général espérait prendre de court à la fois la presse et les militants du FLNKS, deux catégories jugées indispensables lors de ses inspections en brousse (1).

Permière halte sans incident à la tribu de Uria. Discours. Toasts. Tout va bien. En revanche, à la tribu de Goro, un drapeau du FLNKS, planté au beau milieu du terrain de football, empêche l'hélicoptère de se poser. De sa cabine, le général ordonne à ses troupes d'abattre le mât autour duquel sont assis des militants indépendantistes, dont le maire de Yaté, Clément Vendegon. Promptement abattu, le mât est aussitôt replanté par les militants. Une brève bousculade oppose alors les militaires, qui souhaitent s'emparer du drapeau, et les indépendantistes, qui réussissent à conserver leur emblème. Entre-temps, le général est allé se poser à proximité. Ecourtée, sa visite à Goro ne dure qu'une demi-heure.

### Pas de caméra pour l'apéritif

La dernière halte est prévue à Touaoua. Là, le général est accueilli par des employés de la mairie de Yaté qui entendent de filmer sa visite. Refus agacé. Les cinéastes amateurs proposent alors de déposer leur caméra. Ils ne seront autorisés à reprendre leur tournage qu'après l'apéritif de bienvenue, se voyant ainsi interdire d'enregistrer cette cérémonie quelque peu illégale puisque l'alcool est prohibé en brousse pendant toute la durée de la campagne.

Dans son allocution à la tribu rassemblée, le général, après avoir regretté qu'« à Goro la liberté ait été bafouée », brosse alors un tableau des missions humanitaires de l'armée. Tout en assurant que les militaires ne doivent pas faire de politique, il se livre, selon le récit que nous en ont fait ses auditeurs, à un paragysie appuyé du droit de vote, insistant sur ses origines, son importance dans une démocratie, et rappelant à toutes fins utiles qu'en cas de boycottage, il pouvait incomber à l'armée d'empêcher que s'exercent des pressions au sein des tribus. Bref, ni plus ni moins qu'un cours d'éducation civique, mais dispensé en uniforme, en pleine période électorale, alors que le FLNKS appelle à boycotter le référendum. Un discours qui ne peut pas ne pas prendre une résonance particulière.

Ces tournées régulières du général Francheschini s'inscrivent dans le cadre de la politique de « nomadisation » lancée par l'armée pour contrecarrer l'influence du FLNKS, politique dont il est l'initiateur et le grand maître d'œuvre sur le territoire (le Méandre du 9 juillet), et dont certains disent qu'il en fait une affaire personnelle. Dans quatre-vingt tribus environ, des unités remplissent différentes missions d'intérêt général pour tenter de s'intégrer avec plus ou moins de bonheur à la vie locale. Partout en brousse on voit des soldats couper du bois, repeindre des murs, construire des cases communes, percer des routes. Ces unités organisent aussi des séances de cinéma pour les Canaques, non sans devoir faire preuve de discernement dans la programmation : des westerns au cours desquels les Indiens étaient exterminés, des films de guerre magnifiant la résistance à l'occupant, ont été diplomatiquement retirés des affiches.

A quelques exceptions près, ce concubinage de plusieurs mois entre militaires et tribus s'est déroulé jusqu'ici sans réaction majeure, au pire dans une lourde indifférence, au mieux dans réelle entente. La brousse n'est certes pas « terrorisée par l'occupation militaire », comme le décrivent dans des reportages certains journaux australiens ou néozélandais. La seule protestation récente parvenue jusqu'à Nouméa émane d'un groupe de prêtres du nord de l'île : une unité parachutiste s'était installée sans autorisation du caré sur le terrain de la mission de Ward, à Hienghène, dans le fief de M. Tjibaou. Après intervention de l'archevêque auprès du haut commandement, les bérés rouges ont levé le camp.

### De drôles d'autobus

A quelques kilomètres de là, à Toubou, un couple d'instituteurs, qui photographiait le camp militaire, s'est fait retenir quelques heures par des soldats avant que le parquet de Nouméa ne décide qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre cet « attentat » contre le secret-défense. Bref, ce n'est pas encore la guérilla.

Si le rôle des militaires ne comporte théoriquement aucune mission de maintien de l'ordre, ni a fortiori d'instruction civique ou politique, chaque jour leur usage pourant d'épineux cas de conscience. Que faire lorsque s'engage spontanément avec les Canaques une discussion politique ? Où est la limite entre

l'échange intellectuel et l'intimidation implicite ? La troupe doit-elle ou non se promener en armes dans la tribu ? Quels rapports établir avec les comités FLNKS locaux, qui, après tout, peuvent aussi se révéler de sympathiques partenaires de volley ou de beïote ? Autant de situations locales, autant de réponses différentes en fonction de la personnalité du chef de corps et de l'ambiance dans la tribu.

Ainsi il est bien difficile pour l'armée de ne pas se laisser entraîner sur le terrain politique. Mais dans les deux sens. Dans un cas, au centre de la Grande Terre, on a vu des militaires couper du bois pour une « école populaire », une de ces écoles « sauvages » du FLNKS, non reconnues par l'administration, où les élèves n'apprennent le français qu'en seconde langue à partir de l'âge de dix ans. D'autre part, il y a quelques jours, les militaires se sont fait un plaisir de véhiculer en camion les femmes des tribus qui souhaitent se rendre à Nouméa pour écouter M<sup>me</sup> Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie.

Il serait donc bien étonnant que des moyens de l'armée ne soient pas mis en œuvre pour transporter, au moins sur une partie du trajet, le public de la grande « fête de la liberté » prévue le mercredi 9 septembre prochain. Il est vrai que dans bien des tribus on a pris goût à cet autobus un peu particulier qui l'on utilise abondamment pour toutes sortes de cérémonies...

Les camions militaires ne devraient rester en repos qu'un seul jour : le 13 septembre, jour du scrutin... Alors que des indépendantistes commencent à émettre la crainte que des électeurs ne soient ainsi transportés vers l'isolet, on s'entend officiellement avec indignation qu'il n'en sera rien. Dit le général Francheschini en être chagriné !

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) Avant les accusations portées contre le général Francheschini par le FLNKS et les incidents relatés depuis entre des militaires et des indépendantistes, le chef d'état-major des armées, le général Jean Sarrailh, avait adressé, indique-t-on au ministère de la Défense, un message aux forces armées en Nouvelle-Calédonie pour leur rappeler les règles de non-intervention, dans le débat politique, des cadres militaires en période électorale. La tradition républicaine impose en effet, aux officiers et sous-officiers, de devoir respecter une stricte neutralité. Outre cette exigence du devoir dit de réserve, il leur a été rappelé de s'avoir aucun contact avec des représentants de la presse.

## Manger le monde, c'est à Géopoly.



Aujourd'hui les goûts et les couleurs se discutent. Pour la 1<sup>ère</sup> fois au monde, on peut le faire entre amis devant les meilleurs plats venus de 7 pays : FRANCE - USA - CHINE - MAROC - ITALIE - SUÈDE - ANTILES. A GEOPOLY, le tour du monde commence par un tour de table pour accepter et discuter ses différences. GEOPOLY, c'est la folie.

**G E O P O L Y**

• 161, RUE MONTMARTRE • 75002 PARIS • 42 33 77 62 •

Le Restopolis

بنيان في ليل



# Société

## L'enquête sur l'affaire du 17<sup>e</sup> arrondissement

### Les parents des trois adolescents ont déposé plainte

La confrontation entre les trois adolescents Damien H., Renaud G. et Frédéric H., qui affirmèrent avoir subi, le lundi soir 31 août, des violences au cours d'un contrôle policier dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et les policiers de la brigade mobile d'arrondissement de nuit (BMAN)

du 1<sup>er</sup> district, n'aura lieu que le lundi 7 septembre dans les locaux de l'inspection générale des services (IGS). Les auditions des policiers se sont poursuivies, vendredi, à l'IGS, tandis que Damien, âgé de seize ans, était soumis à une contre-expertise médicale, après avoir été soigné à l'hôpital de

Neully pour ecchymoses « para-ombilicale et maxillaire », selon son certificat médical. M<sup>re</sup> Francis Terquem, avocat des familles des trois mineurs et de SOS-Racisme, a déposé, le vendredi 4 septembre, au tribunal de grande instance de Paris une plainte avec constitution de partie civile.

### Des brigades de nuit livrées à elles-mêmes

Le temps joue contre la vérité. Les faits ont eu lieu le 31 août au soir. Une semaine après, aucune information judiciaire n'avait été encore ouverte. La confrontation entre les policiers et leurs accusés n'est pas tenue vendredi, comme annoncé dans un premier temps. Elle est reportée, laissant le temps aux solidarités policières de jouer, permettant de passer les versions contradictoires, les démentis et les

dénégations. Mieux encore : il faut quelques jours à la préfecture de police pour identifier l'unité mise en cause. Quant aux responsables nominaux, il faudra encore attendre d'autres jours, mais l'on murmure déjà, dans le monde policier parisien, que ce sera « parole contre parole, les jours contre les collègues ».

Comment est-ce possible ? Univers d'efficacité, la préfecture de

police se montre ici lambine et incertaine. L'une des explications tient à la nature très particulière de l'unité contestée. Baptisées compagnies de district ou brigades mobiles d'arrondissement, ces unités sont spécialisées dans la lutte contre la criminalité et sont en fait des brigades volantes, sans véritable enracinement territorial, sans contrôle rigoureux d'une hiérarchie locale.

Au nombre de six, elles regroupaient, au 1<sup>er</sup> mars, mille cent cinquante-trois policiers, répartis, dans chacun des six districts, en quatre sections, trois de jour, une de nuit. Ce sont celles de nuit qui posent le plus de problèmes : à la différence des sections diurnes, elles ne comptent dans leur encadrement aucun commandant, aucun officier de paix principal, aucun officier de paix. Celle du premier district, la BMAN, accusée par les jeunes, regroupe, au total, deux brigadiers-chefs, cinq brigadiers et vingt-sept gardiens de la paix.

Autant dire qu'elle n'est pas véritablement encadrée. Tournant sur

trois ou quatre arrondissements, ces BMAN livrent le fruit de leur chasse aux commissariats d'arrondissements. Mais elles n'en dépendent pas réellement, ce commentant, le plus souvent, de signaux diodiques, par radio, leur activité. Car les radios existaient aussi : « La nuit, on ne sait pas toujours ce qui se passe », reconnaissent les commissaires les plus lucides.

En somme, ces unités sont livrées à elles-mêmes. Ainsi la préfecture de police ne mentait pas quand, au lendemain de la « bavure », elle assurait ne pas avoir été dérangée par les policiers mis en cause. Il faut réécouter les messages radioreçueillis de la soirée du 31 août pour les retrouver : ils avaient commis l'« erreur » de signaler l'identité des jeunes interpellés, aux fins de vérification, par pure routine, mais seulement après les avoir relâchés. En revanche, aucun rapport écrit n'avait rendu compte de l'incident.

EDWY PLENEL.

## L'affaire des « tueurs fous du Brabant wallon »

### Un témoignage relance l'hypothèse de liens entre malfaiteurs et militants d'extrême droite

BRUXELLES de notre correspondant

« Le 17 septembre 1983, je faisais mon jogging quand un monstre inattendu a attiré mon attention. Il était près de minuit... » Cette déclaration d'un témoin, qui avait été entendue en 1984, mais n'avait pas, semble-t-il, à l'époque été prise au sérieux par les policiers, pourrait donner une nouvelle dimension à l'enquête sur l'affaire dite des « tueurs fous du Brabant wallon », cette bande qui avait semé la terreur en Belgique, assassinant près de vingt-huit personnes, notamment dans des supermarchés, pour des butins dérisoires.

Ce témoin affirme en effet qu'il aurait assisté, ce soir-là, à Nivelles, à l'assassinat d'un couple venu en voiture faire le plein d'essence. Et il aurait reconnu, parmi les auteurs du crime, Jean Bulot, trente-six ans, un personnage étrange, ancien directeur d'une prison de Bruxelles, qui évoluait à l'époque dans les milieux de l'extrême droite et des clubs de tir de Bruxelles. Impliqué en avril 1985 dans une affaire de recel de titres volés, Jean Bulot était en fuite en janvier 1986, d'un ingénieur de la Fabrique nationale d'armes, Juan Mendez.

Ce témoignage du « joggeur », qui, cette fois, n'a pas été rejeté par les enquêteurs, redonnerait du corps

à une hypothèse, fréquemment émise à Bruxelles, selon laquelle les tueurs du Brabant auraient des liens avec l'extrême droite. A l'époque des faits, qui se sont échelonnés d'août 1982 (assassinat d'un gendarme à Maubeuge) à novembre 1985 (huit personnes assassinées de sang-froid dans un supermarché à Alost), cette possibilité était citée parmi d'autres plus ou moins sérieuses : rackets contre les propriétaires des supermarchés, complot international, terrorisme d'extrême gauche...

#### La filière boraine

Depuis, les enquêteurs avaient plus ou moins parié se détacher de cette piste pour concentrer leurs efforts vers la « filière boraine », c'est-à-dire une bande de malfaiteurs de seconde zone, originaire du Borinage, dirigée encore par un ancien gendarme, Michel Cocu. Celui-ci, et plusieurs de ses complices, avaient été arrêtés une première fois et incarcérés, de 1983 à 1985, puis relâchés, puis de nouveau arrêtés. Avez, rétractations, aveux, rétractations : le scénario a duré quatre ans.

Lundi 7 septembre, la chambre du conseil du tribunal de Charleroi pourrait pourtant décider le renvoi éventuel devant une cour d'assises des six membres de la bande, auxquels on reprocherait une partie seulement des crimes commis de 1982 à 1985. Un autre malfaiteur a été inculpé pour la dernière fois : Philippe de Staerck. Si les dossiers concernant les truands sont consistants, de nombreux observateurs, et des enquêteurs, estimeront toutefois qu'ils sont incomplets et qu'il faudrait aussi reprendre la piste de l'extrême droite.

Celle-ci, active en Belgique dans le début des années 80, aurait en effet tissé un réseau de liens ambigus dans la gendarmerie, la sûreté de l'Etat, les clubs de tir. Le procès, au printemps dernier, de deux membres d'une organisation néo-nazie, dont l'un avait été condamné à la réclusion à perpétuité pour un meurtre particulièrement odieux, avait mis ces liens en relief. Jean Bulot faisait incontestablement partie de ce milieu. Retrouvé au Paraguay par René Haquin, un journaliste du Soir de Bruxelles, il avait farouchement nié tout lien avec les tueurs du Brabant. Les enquêteurs vont-ils, s'ils le peuvent, l'interroger après le témoignage qui semble l'accabler, ou continueront-ils à privilégier la filière boraine, c'est-à-dire un banditisme plus « classique » ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

### Au tribunal de Versailles Les malheurs du commissaire Hamel

Deux officiers de police judiciaire mêlés à un trafic de voitures volées ont comparu, vendredi 4 septembre, devant le tribunal correctionnel de Versailles pour « rétention indu de documents administratifs, recel de vol et escroquerie ». Ce ne sont là que trois des seize chefs d'inculpation retenus contre Alain Hamel, quarante-cinq ans, commissaire de police, et Didier Poisson, trente-sept ans, inspecteur de police. Tous deux ont reconnu avoir « mis en règle », entre juillet et octobre 1986, pour le compte de tiers inconnus, des voitures volées qu'ils ont ensuite revendues à des particuliers ou à des garagistes.

Le procureur, M. Jean-Claude Thin, a requis trois ans de prison ferme pour le commissaire Hamel et de dix-huit mois à deux ans, dont une partie avec sursis, pour l'inspecteur Poisson. Leurs agissements, a-t-il estimé, « ont mis en cause le fonctionnement d'un service public, la police, dont les citoyens ont le droit d'attendre une comportement irréprochable ». La présidente du tribunal, M<sup>me</sup> Jacqueline Cochard, a mis le jugement en délibéré au 11 septembre.

M. Hamel avait été interpellé le 18 février après qu'un client, acheteur d'une Super 5 GT Turbodiesel se soit étonné du décalage entre

le kilométrage du véhicule et son usure réelle. Le système de fraude mis alors en évidence était le suivant : les accusés répétaient des véhicules identiques aux voitures signalées volées, puis se faisaient remettre par la préfecture de police des duplicatas de cartes grises grâce à un récépissé de vol obtenu notamment à l'aide d'un sésou de « Marianne » volé au SRPJ de Versailles, où était affecté le commissaire Hamel.

Celui-ci, qui s'est présenté lui-même comme un sympathisant du Front national, a nié farouchement avoir volé ce sésou et a affirmé qu'il est « victime d'une cabale ». Et fait, M. Hamel, commissaire fort brillant au début de sa carrière, sorti major de sa promotion, a ensuite accumulé les conflits avec son administration.

Affecté au douzième arrondissement de Paris, ses liens avec un proxénète, Claude Genova, lui avaient été reprochés (le Monde du 27 mars). Muté pour ce motif en 1985 au SRPJ de Versailles, il avait été mis à l'écart de toute pratique judiciaire par le chef du service, M. Claude Bardou, aujourd'hui sous-directeur des renseignements généraux, qui se méfiait de la « mauvaise réputation » de ce collègue fort élégant, aîné de la nuit parisienne, mais peu soucieux de la déontologie.

### EN BREF

● Quatre assignations à résidence. — Après les cinq expulsions de ressortissants du Proche-Orient — un Libanais et quatre Libyens (le Monde du 5 septembre), — le ministre de l'Intérieur a précisé, vendredi 4 septembre, que quatre personnes avaient été assignées à résidence, faute de leur avoir trouvé un pays d'accueil après qu'elles aient fait, elles aussi, l'objet d'une décision d'expulsion selon la procédure d'urgence absolue. Il se confirme que les renseignements, à l'origine de cette opération menée, précise le ministre, au nom de la prévention des risques de troubles graves à l'ordre public ou d'atteintes à la sûreté de l'Etat », provenaient du Bundeskriminalamt (police criminelle) ouest-allemand.

● Renaud Laigle inculpé et écroué. — Renaud Laigle, vingt-neuf ans, membre présumé de la branche lyonnaise d'Action directe, a été

inculpé, vendredi 4 septembre, à Lyon, de vols et complicité de vols à main armée, association de malfaiteurs et détention d'armes et d'explosifs, par M. Marcel Lamonde, juge d'instruction, qui l'avait entendu dans l'après-midi. Renaud Laigle, qui avait reconnu avoir participé à cinq attaques à main armée, entre mars 1980 et décembre 1983, a été écroué à la maison d'arrêt de Trévoux (Ain).

● L'enquête sur les prises d'otages d'Alger. — Deux copies précises des deux malfaiteurs qui, le 1<sup>er</sup> septembre, avaient pris en otage six personnes après l'attaque à main armée d'une agence bancaire à Alençon (Orne) ont été inculpés de complicité et d'association de malfaiteurs, et écroués le vendredi 4 septembre. Les deux hommes, Michel Maison, vingt-huit ans, et Robert Dubray, quarante-cinq ans,

interpellés mercredi, ont admis avoir loué un véhicule utilisé pendant l'attaque. Les enquêteurs ont par ailleurs identifié les auteurs de l'attaque grâce aux témoignages des victimes. Ces identités n'ont pas été communiquées.

● Arrestation d'un des évadés de Besançon. — François Guellier, trente-trois ans, l'un des deux détenus qui s'étaient évadés, le samedi 29 août, de la maison d'arrêt de Besançon (le Monde du 1<sup>er</sup> septembre), a été arrêté vendredi 4 septembre en début d'après-midi dans un quartier de la ville, au lieu-dit « le fort de Beauregard ». Le fugitif était épuisé et s'est rendu, sans résistance, lorsque quatre gendarmes l'ont appréhendé. Son compagnon d'évasion, Dominique Gutknecht, n'a pu être retrouvé, malgré l'importance des moyens mis en œuvre depuis près d'une semaine à Besançon et dans la région.

## Le deuxième congrès mondial de droit constitutionnel

### La troisième génération des droits de l'homme existe-t-elle ?

Le deuxième congrès mondial de l'Association internationale de droit constitutionnel a réuni du 31 août au 5 septembre à Paris puis à Aix-en-Provence, quelque trois cent cinquante spécialistes venus de une quarantaine de pays. Des réceptions au Conseil constitutionnel et à la mairie de Paris les 1<sup>er</sup> et 2 septembre, ont ponctués les travaux très divers du congrès, regroupés sous le thème général du « nouveau droit constitutionnel ». Une séance était consacrée, le mercredi 2 septembre, à la notion de « droits de l'homme de la troisième génération ».

Les droits de l'homme dits « de la troisième génération » (droit à la paix, droit au développement, droit à un environnement sain et équilibré, droit au patrimoine commun de l'humanité) existent-ils ? Ne sont-ils, au contraire, que de « faux » droits de l'homme, comme cela a souvent été dit ou écrit ? La question, surgie il y a une dizaine d'années, n'a pas épuisé sa charge polémique, et toutes ses implications éventuelles n'en ont pas encore été aperçues. C'est autour de ce double constat qu'on tourne les réflexions du deuxième congrès mondial de

droit constitutionnel, le mercredi 2 septembre à Paris (1). A quoi rime cette généalogie un peu curieuse qui emprunte sa rhétorique au langage de l'informatique et qui s'est peu à peu imposée, qu'elle soit admise ou récusée ? Il existerait une première génération des droits de l'homme, centrée sur l'individu, codifiée par la Déclaration d'indépendance américaine et par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée en France en 1789. Que ce soit pour la revendiquer hautement ou pour la critiquer sévèrement, libéraux et marxistes s'accordent sur cette définition.

Une deuxième génération des droits de l'homme consacrerait au contraire des droits sociaux et économiques. Rien ne la symbolise mieux en France que le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 (maintenu en vigueur par la Constitution de la 5<sup>e</sup> République) qui « proclame » une série de « principes politiques, économiques et sociaux (...) particulièrement nécessaires à notre temps ».

L'expression « droits de l'homme de la troisième génération », apparue dans les années 70 dans l'enseignement puis, en 1977, sous la plume du professeur Karel Vasak (2), porte la marque des grands débats qui agitent alors l'UNESCO et l'Organisation des Nations unies dans son ensemble, sous la pression des représentants du tiers-monde.

Après ceux de l'individu, et du groupe social, cette « génération » nouvelle consacrerait des droits de l'espèce humaine, menacés par les guerres, le sous-développement, les grandes pollutions, ou, dans sa dimension culturelle, les atteintes au patrimoine commun de l'humanité. On ne cesse depuis d'en débattre : mais bien généraux — utopiques, disent certains — doivent-ils être reconnus comme tels ou peuvent-ils être érigés strictement en droits ? A défaut de codification écrite

reconnue, à défaut de véritables juges auxquels pourraient être soumis les litiges nés de la violation de ces « droits », la réponse à la seconde question est, selon la théorie classique du droit : non.

Or, en ces matières, a soutenu au cours du deuxième congrès mondial de droit constitutionnel M. Léo Hamon, « il n'est pas sérieusement imaginable qu'il y ait un recours en justice avant longtemps ». Attention à des droits qui « proclament », avertit M. Hamon, pour donner ensuite le mauvais spectacle de paroles vaines ».

Comme tous les tenants de la conception classique, ce juriste ne voit donc guère d'inconvénients à « inscrire dans les traités (...) dans une déclaration, les devoirs des Etats qui peuvent aller au-delà même des droits subjectifs ». Mais il ne voit rien de plus à accomplir en faveur de normes qui seraient somme toute plus morales que juridiques.

#### Un débat inachevé

Au contraire, répliquent ceux qui estiment que les « droits de l'homme de la troisième génération » en sont vraiment, rien ne s'oppose, en raison, à cette reconnaissance stricte. Rien d'autre qu'une certaine forme de résistance (déjà observée dans le passé) à l'extension des droits de l'homme.

« La proclamation en 1789 selon laquelle tous les hommes naissent libres et égaux n'empêchera pas le maintien de l'esclavage en France jusqu'en 1846, par exemple explique M. Abdelfattah Amor (Tunis). L'abolition de l'esclavage en Tunisie en 1846 n'a pas été effective avant 1890. La proclamation du droit au travail, du droit à l'instruction dans de très nombreux pays n'a pas été toujours suivie d'efficacité. L'absence d'effectivité d'une norme ne permet donc pas de la viser de sa normativité. Il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement pour

les droits de la troisième génération ».

A vrai dire, conclut de son côté M. Dominique Rousseau (Montpellier), autre défenseur des droits de l'homme de la troisième génération, tout se passe comme si le non-droit dans lequel la doctrine prétend maintenir les droits de la « troisième génération » était du droit qu'elle refuse, des droits de l'homme dont elle ne veut pas : parce qu'ils font « entrer » dans l'espace public de nouveaux acteurs ; parce qu'ils modifient les équilibres et les positions instituées. Mais cette entreprise de dénégation peut-elle stopper le cours irrésistible de l'histoire démocratique alors que, croyant sauver les « vrais » droits de l'homme, elle les perd en oubliant que les droits de l'homme sont, inséparablement, des droits individuels, collectifs, et de solidarité ?

Ce débat inachevé ne demeurera pas sans écho. En France, pour ne citer que cet exemple, M. Edgar Faure entend donner à la préparation de commémoration du bicentenaire de 1789 une dimension prospective précisément liée à la progression dans les consciences et dans les faits des droits de l'homme de la troisième génération. Il n'ignore pas que c'est là une longue patience : l'adoption en 1977, par la commission spéciale de l'Assemblée nationale qu'il présidait, d'une proposition de loi qui reconnaissait, par exemple, le droit à l'environnement n'a eu qu'une suite : le néant.

MICHEL KAJIMAN.

(1) Sous le titre Droit constitutionnel et droits de l'homme, les éditions Economica et les Presses universitaires d'Aix-Marseille publient l'ensemble des rapports français au deuxième congrès mondial de l'Association internationale de droit constitutionnel (511 p., 185 F.).

(2) M. Guy Brubant, président de la commission des études et du rapport du Conseil d'Etat, a souligné à plusieurs reprises qu'il avait lui aussi des droits... de paternité sur l'expression « droits de l'homme de la troisième génération ».

### REPÈRES

#### Pollution

##### Deux morts à Barcelone

Une brusque montée de l'hygro-métrie (le taux d'humidité est passé de 60 % à 90 %) et une absence totale de vent ont provoqué à Barcelone, dans la nuit du 4 au 5 septembre, une série d'intoxications, dont deux mortelles. Asphyxiés par les émanations de la circulation automobile et les fumées d'usines soudain bloquées au-dessus de la ville, quelque soixante personnes ont dû être transportées d'urgence à l'hôpital. Deux sont mortes pendant leur transport. Avec Mexico, Los Angeles et Athènes, Barcelone est une des villes du monde les plus exposées à la pollution atmosphérique estivale. — (AFP.)

#### Bombes à aérosols boycottées en Suisse

Huit associations suisses de consommateurs et de protection de l'environnement ont lancé, vendredi 4 septembre, une campagne de boycottage des bombes à aérosols. Le gaz propulseur est, en effet, fait de chlorofluorocarbones dont on pense qu'ils détruisent l'ozone de la haute atmosphère. L'ozone protège la terre du rayonnement ultraviolet du soleil. Ces associations voudraient parvenir à l'interdiction des chlorofluorocarbones d'ici à 1990. — (AFP.)

#### Lycées

##### Afflux d'élèves en Ile-de-France

Quatre cent vingt mille élèves, soit quatorze mille de plus que l'an dernier, sont attendus dans les lycées de la région Ile-de-France pour la rentrée scolaire, à partir du mardi 8 septembre, à partir du mardi 8 septembre. « Pas un seul ne restera dans la rue », a affirmé le vendredi 4 septembre, M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional.

#### Océanographie

##### Un nouveau navire français


M<sup>re</sup> Valade, épouse du ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a baptisé le 4 septembre à Concarneau (Finistère), l'Ais, le nouveau navire océanographique de l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération). Ais (prononcer Aïz) est le vieux nom des alizés, ces vents extrêmement réguliers qui soufflent des tropiques vers l'Equateur.

#### Un nouveau navire français

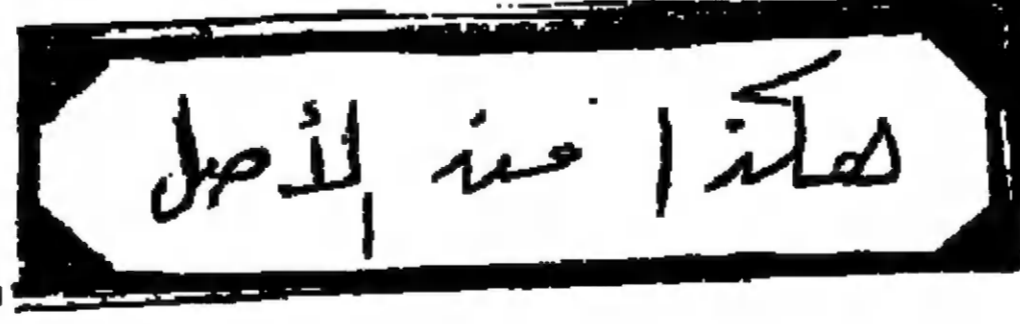
L'Ais, est destiné à étudier le Pacifique, — fonds marins, eaux, matière vivante — et sera basé à Nouméa. Sa vocation est de trouver, dans la recherche, les éléments du développement des communautés humaines vivant en Océanie. Long de 28,40 mètres, déplaçant 250 tonnes, l'Ais, sur lequel travailleront six ou sept scientifiques, est équipé de deux laboratoires et d'un matériel très sophistiqué.

M. Jacques Valade a annoncé pour 1988, d'une part, la création de 150 postes de chercheurs (100 pour le CNRS, 25 pour l'INSERM, 16 pour l'INRA et 9 pour l'ORSTOM), d'autre part, une augmentation de 8 à 9 % des crédits pour la recherche (civile et militaire) alors que le budget de la nation ne sera supérieur que de 2 à 3 % à celui de 1987.

**RAYONNAGES**  
**BIBLIOTHÈQUES À VOS MESURES**



Équipe appartement - bureau - entreprise  
25 années d'expérience  
R.-M. Leroy, fabricant - 206, av. de Malin, 75014 Paris. M<sup>re</sup> Aïcha





Les championnats du monde d'athlétisme

Plus discrètement que Madonna...



Roma

Tous les records de diques ne se valent pas... La chanteuse Madonna, qui donnait un concert dans le stade de Turin, vendredi 4 septembre, faisait le matin la « une » du quotidien la Gazzetta dello Sport. Recordman du lancer du disque, l'Allemand de l'Est Jürgen Schult a été sacré plus discrètement champion du monde de la spécialité à 68,74 mètres.

Décathlon : Daley Thompson détrôné par Torsten Voss

Les boulets d'Hercule

Marqué par la défaite du grand favori, le Britannique Daley Thompson, et par l'émergence du Français Christian Plaziat (quatrième avec 8 307 points), le décathlon des championnats du monde a été remporté, vendredi 4 septembre, par l'Allemand de l'Est Torsten Voss (8 680 points), devant l'Allemand de l'Ouest Siegfried Wentz (8 461 points) et le Soviétique Pavel Tarnovsky (8 375 points). Alain Blondel s'est classé septième et William Motz dixième.

et il devra affronter la génération montante des décathlons. Torsten Voss est de ceux-là ; le Français Christian Plaziat aussi.

Christian Plaziat quatrième

A vingt-trois ans, le Lyonnais a pu espérer une médaille de bronze jusqu'à l'avant-dernière épreuve. Le javelot lui a été fatal, mais l'élève de Carmen Hodas n'a pas lieu d'être déçu. Au terme d'un concours rendu difficile par les conditions atmosphériques - chaleur lourde et pluies torrentielles, - il a approché son record de France de 10 points. Il a surtout pris pied parmi les grands de la plus exigeante des disciplines et respecté son propre tableau de marche. « Mon objectif est la quatrième place mondiale », déclarait-il début juillet.

« Briller plus fort »

L'autre compère du décathlon tricolore a fait mieux. Alain Blondel a accédé à la finale. Sa septième place est un authentique exploit, car ce Normand de vingt-cinq ans, entraîné par son père, n'est pas le prototype du décathlète moderne. A côté de Siegfried Wentz, le gigantesque Allemand de l'Ouest, il paraît même chétif avec ses 76 kilos pour 1,80 mètre. Grâce à ses qualités sur les haies, à la perche et sur 1 500 mètres, il a terminé à 50 points de son meilleur total.

Ce tir groupé des Français réjouit Carmen Hodas, car il constitue une bonne promotion des épreuves combinées, injustement ignorées par le public français. « Pour qu'on nous voie, il faut briller plus fort que les autres », dit-elle. Et elle promet un avenir brillant dans les deux prochaines années, à Séoul puis au Coupe d'Europe par équipes. « C'est une génération à ne pas gâcher », dit-elle, très mère poule en couvant du regard les exploits « des enfants ».

JEAN-JACQUES BOZONNET.

5 000 mètres : les ambitions d'Aouita

Le lièvre du désert

Said Aouita s'est qualifié, vendredi 4 septembre, pour la finale du 5 000 mètres ainsi facilement que s'il avait fait un jogging. Dimanche 6 septembre, le champion olympique a l'intention de devenir champion du monde en améliorant encore le record qu'il a déjà porté, début juillet, sur cette même piste du stade olympique, sous les 13 minutes.

Le bon choix

A Rome, où il avait la possibilité de choisir entre 1 500, 5 000 et 10 000 mètres, il a d'emblée écarté le 1 500 mètres, distance où Steve Cram défendait son titre d'Helsinki. Aouita ne veut-il à aucun prix la confrontation avec le Britannique recordman du mille, qu'il proclame son ami ?

Les résultats

MESSIEURS
Disque. - 1. Schult (RDA), 68,74 m ; 2. Powell (EU), 66,22 m ; 3. Deitz (Cuba), 66,02 m.
Javelot. - 1. Voss (RDA), 8 680 pts ; 2. Wentz (RFA), 8 461 pts ; 3. Tarnovsky (URSS), 8 375 pts ; 4. Plaziat (Fr.), 8 307 pts ; 5. Blondel (Fr.), 8 178 pts ; 10. Motz (Fr.), 8 062 pts.
DAMES
100 m haies. - 1. Zagorcheva (Bulg.), 12"34 ; 2. Uibel (RDA), 12"44 ; 3. Oshkenat (RDA), 12"46 ; 4. Fiwereau (Fr.), 12"52 ; 6. Elloy (Fr.), 12"83.
1 000 m. - 1. Kristiansen (Norv.), 31"59"85 ; 2. Zhubiava (URSS), 31"59"40 ; 3. Ullrich (RDA), 31"11"34.
Longueur. - 1. Joyner-Kersey (EU), 7,36 m ; 2. Belovskaya (URSS), 7,14 m ; 3. Drechsler (RDA), 7,13 m.

AUTOMOBILISME

Divorce entre Honda et Williams
Le moteur turbo Honda, qui équipait les monoplaces Williams depuis le Grand Prix d'Afrique du Sud 1983, ne sera plus fourni à l'écurie britannique la saison prochaine. La perte du titre mondial des conducteurs 1986 au profit d'Alain Prost par suite de la rivalité entre le Britannique Nigel Mansell et le Brésilien Nelson Piquet et le refus de Frank Williams de faire respecter un sein de son écurie le statut de premier pilote du Brésilien, seraient à l'origine de ce divorce, annoncé vendredi 4 septembre à Monza, à la veille du Grand Prix d'Italie. En 1988, Honda fournira donc ses moteurs turbo aux écuries McLaren (Alain Prost et Ayrton Senna) et Lotus (Nelson Piquet et Satoru Nakajima). Comme Ligier et March, Williams utilisera l'actuel moteur atmosphérique Honda de formule 3000, dont la cylindrée sera portée de 3 à 3,5 litres par le motoriste britannique John Judd.

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Deux Françaises au troisième tour

Deux nouvelles têtes de série sont tombées au deuxième tour des Internationaux de tennis des Etats-Unis, le vendredi 4 septembre à Flushing-Meadow : le Suédois Joakim Nyström (n° 10) et l'Américain Tim Mayotte (n° 12), battus respectivement par l'Indien Ramesh Krishnan et par l'Australien Mark Woodford. Dans le camp français, Eric Winogradsky a été logiquement éliminé par le Tchèque Libor Pimek, tout comme Nathalie Tarziat, opposée à la Bulgare Magdalena Maleeva (n° 10). Les bonnes surprises sont venues des qualifications pour le troisième tour d'Isabelle Demongeot, face à l'Américaine Betsy Nagelsen, et de la jeune Basiloise Julie Halard, issue du tableau de qualification, qui a poursuivi sa route aux dépens de l'Italienne Federica Benziogori.

Les résultats

SIMPLES MESSIEURS
Deuxième tour
Entre parenthèses, la nationalité et le classement du joueur.
Krishnan (Ind.), b. Nystrom (Sué./10), 6-4, 7-5, 6-2 ; Pimek (Tch.) b. Winogradsky (Fr.), 6-4, 6-0, 6-4 ; Woodford (Aus.) b. Mayotte (EU/12), 7-6 (7-2), 7-6 (7-5), 3-6, 3-6, 7-5 ; Sanchez (Esp./14) b. Witsken (EU), 6-1, 6-4, 6-3 ; Flach (EU) b. Cahill (Aus.), 1-6, 6-4, 3-6, 6-1, 7-6 (17-15) ; Kriek (EU) b. Leach (EU), 6-3, 7-6 (7-4), 3-6, 6-3 ; Mecir (Tch./5) b. Fitzgerald (Aus.), 6-3, 6-1, 6-0 ; Srebrer (Tch.) b. Bourne (EU), 7-6 (7-5), 3-6, 6-7 (3-7), 7-5, 6-3 ; Chesnokov (URSS) b. Lundgren (Sué.), 6-2, 7-5, 2-6, 6-0 ; Svensson (Sué.) b. Donnelly (EU), 6-4, 4-6, 3-6, 6-2, 7-6 (7-4) ; Yzaga (Pér.) b. Smid (Tch.), 6-3, 6-4, 6-1 ; Hlasek (Sul.) b. Navratil (Tch.), 7-5, 7-5, 6-4 ; Evernden (N-Z) b. Flur (EU), 4-6, 7-6 (7-1), 3-6, 6-4, 6-3 ; Fer (Urn.) b. Jelen (RFA), 2-6, 6-2, 6-1, 6-3 ; Edberg (Sué. 2) b. Goldie (EU), 6-7 (7-4), 6-4.

CYCLISME : championnats du monde sur route

Un triplé pour Jeannie Longo

Impériale, Jeannie Longo n'a laissé aucune chance, vendredi 4 septembre, à ses adversaires lors des championnats du monde de cyclisme sur route, qu'elle a remportés pour la troisième année consécutive. Victorieuse en juillet au Tour de France féminin, elle mois suivant de la Course Classica américaine, la sportive grenobloise a terminé détachée sur le circuit autrichien de Villach. Le sprint du peloton lancé à sa poursuite a été remporté, douze secondes après son arrivée, par les Néerlandaises Heleen Hage et Connie Meijer qui occupent le deuxième et troisième places.

EDUCATION

Ecole de l'air

Elèves officiers de l'air (persomel navigant)
Jean-Luc Foudrier (1er) ; Jean-François Coste ; Vincent Severin ; Marc Henry ; Jean-Pierre Lagallière ; Damien Baumann ; Jean-Luc Malgo ; Bertrand Romalis ; Pierre Oudot ; Laurent Lherbette ; Laurent Cazamayan ; Christian Bernardi ; Bernard Peyron ; Adamo Sereni ; Christophe Hélois ; Emmanuel Nigret ; Rigol Hoban ; Jean-Louis Claries ; Fabrice Gueset ; Christophe Morand ; Nicolas Bernier ; Laurent Charpentier ; Guillaume Goutay ; Roch Chercour ; Laurent Blanchard (2e).

DEFENSE

A Brive

Des appels maltraités dans leur régiment ont fait sanctionner dix gradés

Pour avoir infligé un entraînement jugé trop dur à leurs subordonnés, les avoir ensuite brutalisés et leur avoir adressé des propos insultants ou vexatoires, un lieutenant, deux sous-officiers (dont un de contingent) et trois caporaux (tous appelés) ont été relevés de leurs fonctions par leurs supérieurs au 12e régiment d'infanterie de Brive (Carrizé) (nos dernières éditions du 5 septembre). Quatre autres gradés de la même unité pourraient être sanctionnés pour les mêmes faits. Dix-sept appelés de la section encadrée par ces gradés ont demandé à être reçus à l'état-major de la division dont relève leur régiment à Linoges, pour se plaindre des conditions dans lesquelles ils devaient subir leur instruction militaire depuis leur incorporation en août dernier. Une enquête du commandement a permis de constater que, sous le prétexte de faire de leur section la meilleure du régiment, une dizaine de gradés menaient la vie dure aux appelés : absence de repos suffisant, épreuves physiques excessives, corvées vexatoires, brutalités accompagnées d'invectives.

L'affaire des « fous fous du Braconnage »

Un témoignage relance l'hypothèse de notre maléficeurs et militants d'extrême

Le 27 septembre 1987, le journal... (Text is mostly illegible due to low resolution and high contrast)

REPÈRES

Politique

Deux ans à Bruxelles

Les Français dominent la Phosphore

La médaille d'or de Los Angeles

Océanographie

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ?

# Culture

## Richard et Cosima, de Peter Patzak Wagner aux chenets

**Tableau de la vie conjugale d'un grand musicien : Tristan et Isolde au petit pied.**

Ils ressemblent à Richard et Cosima (un rougissant, rongé; elle, un peu sèche, grand nez). Ils ont les couleurs de Richard et de Cosima (mélange indescriptible d'extravagances théâtrales et de mesquineries tatillonnes). Ils ne sont pas Richard et Cosima. Malgré les tons d'harmonies wagnériennes diffusés par le bande-son, tantôt sifs ou écarts de notre imagination, malgré un décor authentique (le chalet de Tribschen, la salle de bains vénitienne) ou très soigneusement reconstitué (Wahnfried), *Richard et Cosima*, images d'un couple légendaire filmées par Peter Patzak, n'approche qu'à grand-peine les hauteurs tétralogiques visées.

Réalisme mythologique, nous dit-on : genre ambigu pour une entreprise risquée. Le scénariste, Reinhard Baumgart, était bien obligé de trahir l'invraisemblable *Journal* - quelques deux milliers de pages dans l'édition Gallimard - de Cosima Wagner, dont il dit s'être inspiré (le texte s'arrête net à quelques heures de la mort du musicien : de ce dénouement, le film ne pouvait pas se passer).

Le réalisateur, solide artisan autrichien très pris par le petit écran, n'a, quant à lui, ni la classe de Visconti ni l'invention baroque de Syberberg (et ce à quelque peu plagiée dans d'absurdes scènes - fantasmagoriques -) pour fonder dans un style précis cette vie de couple détraqué et installé, à la fois maudit et embourgeoisé. Amour-passion et discussions philosophiques autour d'une tasse de thé (le jeune Nietzsche, perpétuellement éberlué, n'a pas tardé à se joindre au festi-

visé), exaltation créatrice, narcissisme partagé : tracas domestiques, douces surenchères, renoncements, petites trahisons : étapes d'une conjugalité assez basale en somme.

Cette « renaissance », cette « rédemption » dont parle Cosima dans ses carnets, et qu'elle s'était juré de sceller par la mort, ne trouve ici que fugitivement sa juste transposition. Dans la première scène, chaotique comme un cauchemar, la femme adultère se jette aux pieds du génie adoré (Cosima, qui était la fille de Liszt, avait deux filles du chef d'orchestre Hans von Bülow lorsqu'elle décida, en 1868, de quitter ses enfants et de braver l'opinion pour partager l'existence de Wagner). Ne pas manquer non plus certains regards glacés que cette Médée lance plus tard au vieux magicien réduit à quémander l'admiration de glorieuses beautés (dont l'écrivain Judith Gautier), en leur faisant d'un cœur fatigué les honneurs de Bayreuth.

Le rôle envahissant joué par une bande-son entièrement fondée sur la redondance et le cliché explique que ce long métrage franco-allemand ait été associé à la rétrospective des films-opéras du dernier Festival de Cannes, tout en figurant dans la sélection officielle.

La qualité de la distribution (Otto Sander, qui incarne le musicien, vient de chez Peter Stein et tourne avec Wenders) invite plutôt à le ranger dans la catégorie difficile des « music lovers », genre sur lequel Ken Russell avait déjà trébuché. L'acteur Anton Diffring, qu'on a beaucoup vu dans les films de vampires, se révèle quant à lui, en soutane et sans maquillage, comme le sosie exact de Franz Liszt, beau-père abusif et pervers que Patzak n'a pas raté.

ANNE REY.

## Le Festival cinématographique de Deauville

### « Tuer n'est pas jouer », de John Glen James Bond romantique

**L'agent secret s'est reconverti dans la fleur bleue Deauville l'a trouvé plus séduisant que jamais.**

Que les aventures de l'agent secret 007 n'aient plus depuis longtemps qu'un vague rapport avec les romans de Ian Fleming, personne ne s'en est jamais souvenu. L'important était chaque nouveau film de la série frappe plus fort que le précédent, en rajoute dans les exploits, le spectaculaire, les gadgets, le délire d'imagination.

Dans la peau du héros, on a beaucoup aimé Sean Connery, avec son énergie tranquille et sûre, son « look » années 60 et ses façons d'espion au service du monde libre. George Lazenby ne fit que passer. Playboy légendaire qui ne voulait pas vieillir, Roger Moore tira le coup à cause des mises en scène d'attractions sensationnelles dont l'entourage.

De ce point de vue, rien de changé dans *Tuer n'est pas jouer* : scénario romanesque, poursuites insensées en voiture ou en avion, décors gigantesques démolis comme des châteaux de cartes, voyages à travers le monde - on se retrouve même, actualité oblige, sur une base russe en Afghanistan - et antisoviétisme de rigueur. Il y a un peu plus que d'habitude, et d'une façon plus sournoise, avec distinction entre les bons et les méchants du Kremlin. Il y a aussi un forban américain traquant d'armes et d'opium, et des résistants afghans qui se servent de l'opium autant que de leurs armes.

Personne n'est clair, sauf les services secrets britanniques et James Bond.

La pilule serait dure à avaler si le personnage n'avait changé en même temps que l'acteur. Timothy Dalton a joué Shakespeare au théâtre et Flash Gordon au cinéma. Il est grand, sportif, mûr juste à point (une petite quarantaine), avec un mâle visage. En toutes circonstances, il reste élégant. Il respire l'intelligence et l'humour. Pour lui, c'est gagné. Il va plaire. John Glen, du coup, a accompagné le scénario fourre-tout à la manière des aventures de Harrison Ford chez Spielberg. Et croyez-le si vous pouvez, ce James Bond-là est non seulement romantique mais visiblement fait pour la monogamie.

On le voit bien, du rocher de Gibraltar, tomber sur le yacht d'une belle dame essouffée. Mais finis les déesses érotiques et la flopée de James Bond girls. Le héros s'éprend de Kara Milovy, jeune violoncelliste tchécoslovaque aux pays de l'Est et aux machinations de Koskov le fourbe (Jeron Krabbe). Kara, c'est Myriam d'Abo, blonde, réservée puis intrépide, rien d'une fille que l'on met dans son lit. Pour James Bond, le sexe, c'est fini. Mais comme Myriam d'Abo, les femmes raffolent de ce chevalier courtois.

N'oublions pas de signaler la beauté diabolique et l'attractivité torride du plus coriace ennemi de James Bond dans le film : Necros, autrement dit Andreas Wisniewski, comédien allemand parfait en tueur du KGB.

JACQUES SICLIER.  
\* Sortie nationale : 16 septembre.

## La méthode Schlesinger

**Horreur, religion, fantastique et quotidien : les Envoyés (The Believers), de John Schlesinger, auront été présentés au Festival de Deauville le 6 septembre.**

Après *Macadam Cowboy*, *Un dimanche comme les autres* et *Marathon Man*, John Schlesinger aborde le fantastique avec ces Envoyés. Le cinéaste britannique travaille aux Etats-Unis revendique le droit d'aborder tous les genres, à condition que « ça fonctionne ». Voici sa méthode :

« J'étais sur le plancher une série de cartes de couleur. Rouges pour le choc, jaunes pour la ruse, bleues pour le flash-back. On a immédiatement une vision d'ensemble, on peut ajuster le rythme du film, le panache des tons. »

Selon Schlesinger, les Envoyés ne peuvent guère être rapprochés que de *Rosemary's Baby*, de Brian De Palma. Mais en lisant le roman *The Believers*, j'ai été sensible à son potentiel dramatique et à l'idée d'une religion détournée.

Dans le roman comme dans le film, la Senteria - le mot fait allusion à l'invocation des esprits du bien - a été corrompue. Cette religion existe. On découvre parfois dans Central Park des

autels. A leur pied gisent des cadavres de poulets, sous des offrandes de fruits et de légumes. « Je ne savais rien avant de me lancer dans ce projet. J'ai été stupéfait d'apprendre que la Senteria compte près de deux cent cinquante mille adeptes dans la seule ville de New-York. Majoritairement dans la population hispanique, car elle dérive de la religion africaine Aruba, introduite à Cuba et Porto-Rico par les esclaves. »

Schlesinger se méfierait donc de toute forme de religion ? « Je crois à une déité. J'ai été élevé de façon peu commune. Je suis juif. Une de mes grand-mères s'est convertie à l'anglicanisme. Ma tante a rencontré son mari à une fête de sa paroisse anglicane. Ma sœur s'est convertie au catholicisme la plus rigoureuse. A huit ans, j'ai été envoyé dans une pension protestante. Je jouais de l'orgue à l'office du dimanche, mais le samedi, j'accompagnais mon père à la synagogue, et je chantais. Seulement, cela se passait dans les années 30, l'anti-sémitisme était très répandu chez les parents Anglais. Par réaction, je suis devenu très juif, je le suis resté, farouchement. »

Le prochain film de John Schlesinger sera à nouveau très différent : « Le titre pour l'instant, est *M<sup>me</sup> Suzuska*. C'est l'histoire d'un professeur de musique, Shirley Mac Laine, amoureuse de ses élèves, en particulier d'un indien de quatorze ans, et de sa rivalité avec la mère de ce garçon. »

HENRI BÉHAR.

\* Sortie nationale le 23 septembre.

## THÉÂTRE

### « Le Récit de la servante Zerline », à l'Atelier

#### Jeanne Moreau dans sa nouvelle peau

**Coup d'envoi du Festival d'automne, et coup d'éclat : Jeanne Moreau reprend le Récit de la servante Zerline, pour cinquante représentations.**

A Marguerite Duras qui lui demandait, en 1965, pour le *Nouvel Observateur* ce qu'elle ferait si n'y avait plus le cinéma, Jeanne Moreau, se souvenant de ses débuts, répondait : « Quelque chose de dangereux. Je ferai du théâtre. » Depuis, le cinéma l'avait un peu oubliée. Et comme Jeanne Moreau n'a qu'une parole, elle est revenue sur les planches. En deux temps.

Le premier fut assez douloureux. A l'automne de 1985, elle monte, à Baltimore, *La Nuit de l'iguane*, de Tennessee Williams. La critique américaine déteste. Un moment, on a l'impression que Jeanne Moreau va repartir pour ce qu'elle appelle elle-même son « désert personnel ».

Mais en 1981, le metteur en scène allemand Klaus Michael Grüber lit le roman d'Hermann Broch, *Les Irresponsables*. Le cinquième chapitre revient particulièrement son attention. Il y a, en l'occurrence, d'une servante, Zerline. Jadis jeune campagnarde, elle est entrée, après s'être engagée dans la famille d'un général, dans celle de la baronne W... Là, elle a rencontré, de nombreuses années plus tard, un jeune diamantaire A... Au ne parle pas mais, parce qu'il a ouvert, un peu dimanche d'été, la porte de sa chambre à Zerline, celle-ci peut enfin, vraisemblablement pour la première

et certainement pour la dernière fois, raconter sa vie, se confier totalement, impudique et sublime.

Klaus Michael Grüber sait, veut d'emblée que Zerline soit sur scène Jeanne Moreau. Quelques années plus tard, au printemps de 1986, Michael Guy, pour le compte du Festival d'automne, organise la rencontre. « Je ne connaissais vraiment de lui qu'une pièce, se souvient Jeanne Moreau, Faust Salpêtrière, qu'il avait montée à Paris en 1975. Nous nous sommes vus, avons lu le texte d'Hermann Broch tous les deux. J'ai tout de suite senti qu'il était exceptionnel, qu'une étrange complicité existait entre nous. »

« Très vite, j'ai compris, et cela m'a fait terriblement peur, qu'il faudrait, pour réussir, que j'aille jusqu'au bout de moi-même. »

Tout de suite, le spectacle a connu un immense succès. « Au-delà de cet accueil, de ces applaudissements extraordinaires, il s'est installé entre le public et moi un rapport très intime que les mots ne suffisent pas à décrire. Les angoisses de Zerline, ses espoirs réveillés chez les spectateurs quel-que chose de tout à fait personnel. Le rôle a été pour moi l'occasion de changer de peau. »

Créé le 5 décembre au Théâtre des Bouffes-du-Nord à Paris, coproduit par le Festival d'automne et le TNP de Villeurbanne, *Zerline* a été présenté en Allemagne et en Italie avant d'être repris cette année à Paris, dans les principaux centres dramatiques français et les grandes capitales d'Europe de l'Ouest et de l'Est. Il sera donné, en anglais, au Lincoln Center de New-York, à Washington et dans de nombreuses villes américaines à partir du mois de novembre 1988. La comédienne est enfin sur le point d'accepter une proposition du Haymarket de Londres pour le printemps de 1989.

D'ici là, elle aura retrouvé une place qu'elle aime beaucoup, derrière la caméra, et tourné l'été prochain à Londres son adaptation du *Poirail d'un séducteur* interprété, pour-à-propos, par Marcello Mastroianni. Grüber-Moreau-Mastroianni, deux rencontres aux sommets.

OLIVIER SCHMITT.

\* Théâtre de l'Atelier, jusqu'au 8 novembre. Tél. : 46-06-49-24.

## « Les Baleines du mois d'août », de Lindsay Anderson

### Veillir en rose

**Pour réunir Lillian Gish, Bette Davis et Ann Sothern dans l'adaptation cinématographique d'une pièce de théâtre, il fallait la science de Lindsay Anderson. Son expérience et sa calme ténacité pour oser.**

Lorsqu'elles étaient jeunes filles, au début du siècle, Sarah, sa sœur Libby et leur amie Tisha, de l'île du Maine, où se dressait un joli chalet d'été, regardaient passer au large les baleines du mois d'août. Soixante ans plus tard, Sarah (Lillian Gish) installée au chalet, supporte les caprices, la mauvaise humeur et la mauvaise foi de Libby (Bette

Davis), aveugle à cheveux blancs qui vit, l'été, avec elle. Veuves depuis longtemps, elles attendent toujours, sans trop y croire, les baleines. Tisha, installée dans les environs, grosse dame s'efforçant désormais à l'extravagance (Ann Sothern), vient leur rendre visite, et répandre les potins du coin.

Que se passe-t-il dans ce film ? Pas grand-chose. Des bavardages, des souvenirs, de petits affrontements. L'histoire est tirée d'une pièce de théâtre de David Berry. Malgré les décors naturels, les mouvements de caméra en intérieurs, les promenades, les digressions, cela se voit à chaque plan. La mise en scène, très soignée, parfaitement académique, nous ramène à certain cinéma américain (ou européen,

d'ailleurs) des années 50 : dialogues et numéros d'acteurs filmés. Lindsay Anderson a pris plaisir à diriger Lillian Gish et Bette Davis sans les accabler sous une réflexion amère concernant la vieillesse solitaire et l'approche de la mort.

De la mort, d'ailleurs, il est peu question. Juste assez pour que l'impérieuse Libby montre son bon fond. Toujours adorable, Lillian Gish a gardé l'angélisme et le célèbre petit visage des films de Griffith. Elle doit y penser souvent. Bette Davis empoigne à bras-le-corps son rôle d'aveugle aux mouvements limités. Elle refuse d'être un monstre sacré pathétique. Ann Sothern est rigolote. Il ne faut pas manquer ce film, bien sûr. Il se vent touchant, il l'est.

J. S.

Bette Davis

### Entretien avec le réalisateur

## Anglais, encore et toujours

Lindsay Anderson occupe depuis bientôt quarante ans dans la vie culturelle anglaise une position d'éternel franc-tireur : tour à tour critique, responsable pendant quelques années, de la meilleure revue de cinéma anglaise, *Sequence*, auteur de documentaires et principal animateur, de 1956 à 1959, du mouvement du Free Cinema. Défenseur inconditionnel de John Ford, réalisateur de *Il... (Palme d'or à Cannes en 1959)*, remarquable adaptateur à la scène de Shakespeare, Tchekhov, et d'auteurs modernes comme John Arden et surtout David Storey. Cette carrière n'est pas réductible à des formules passe-partout.

Puis qu'à la recherche théorique on a la soumission à un engagement politique claironné, plus qu'à la pratique du culte de la personnalité, Lindsay Anderson est attaché à l'émotion, moment fragile où notre regard chavire, où nous croyons découvrir certaines qualités - plus rares, plus secrètes, de l'individu. Sa longue étude sur John Ford, traduite il y a deux ans chez Hatier, est révélatrice. Ignoré des Cahiers du cinéma de la grande époque, catalogué par l'historien français Jean Mitry comme une sorte de super-académicien du cinéma, John Ford est complètement remis en perspective par Lindsay Anderson dans

*Sequence*, entre 1949 et 1953. Deux articles très fouillés (repris dans le livre), opposent, de façon très convaincante, un John Ford intimiste, qui va de *Young Mr. Lincoln* en 1939 à ce très beau western, *Wagonmaster*, en 1950, au cinéaste plus classique de *la Patrouille perdue* (1934) et du *Moucharid* (1955).

« Ma réaction à John Ford, explique Lindsay Anderson, est celle d'un rebelle conformiste face à un autre rebelle conformiste. Je réagis à un tempérament - je ne parle pas du talent - qui, sur bien des points, m'est proche, cette combinaison d'un « radical » avec un traditionaliste. Ford avait un grand respect pour la tradition américaine. Il avait aussi un attachement sentimental à la tradition irlandaise qui n'était pas vraiment la sienne sauf pour son amour de la tempérament. »

« Bien sûr, Ford n'a pu échapper au destin commun. Mais il eut la chance, pendant toute une période de sa vie, de pouvoir travailler dans un contexte favorable, à l'unisson d'une société. A la fin, l'histoire le rattrapa, on ne lui donna d'argent pour tourner. Mais jusqu'au bout Ford a gardé son individualité, son intégrité. »

Longtemps Lindsay Anderson s'était refusé à quitter son pays pour

aller travailler en Amérique, comme l'ont fait tant de cinéastes anglais de sa génération (Karel Reisz, Tony Richardson, John Schlesinger, aujourd'hui Alan Parker) : « On me croit fou, mais c'est plus fort que moi. Et tout à coup, il s'en est allé l'automne dernier adapter en toute liberté, pour des indépendants, une pièce américaine de David Berry, *Les Baleines du mois d'août*. Tourné dans une petite île au large des côtes du Maine, avec d'anciens grands noms de Hollywood dans les rôles principaux. Mais, remarquable aussi, une bonne partie de l'équipe technique est anglaise : « Sous l'angle créatif, il s'agit d'une authentique coproduction anglo-américaine. Mike Fich, l'opérateur, Jocelyn Herbert la décoratrice, le monteur, le musicien, avaient tous travaillé précédemment avec moi, au théâtre ou au cinéma. Mais les acteurs, l'argent étant américain. Nous étions très proches de l'esprit de Free Cinema, loin de toute pression des studios (qui de toute façon avaient rejeté le projet comme insuffisamment commercial). Alan Price, par exemple, venu de la pop music, a repris des thèmes d'accordéon déjà utilisés dans deux de mes mises en scène de David Storey, Home [avec John Gielgud et Ralph Richardson] et Early Days

[avec Ralph Richardson], qui traitent également de la vieillesse. »

« Cette expérience américaine, loin de mes bases, a été pour moi une sorte de libération, un peu comme à l'époque lointaine où je tournais à Varsovie la Leçon de chant. Certains sont surpris que je renonce soudain à mon goût pour la polémique qui a marqué quelques-uns de mes films. Ils oublient Evelynday Except Christmas, mes productions de Tchekhov. »

« J'aime le théâtre. Et j'aime aussi, parfois, porter une pièce à l'écran. Si les Russes sont d'accord, j'espère tourner bientôt en URSS, en anglais, pour la compagnie Cannon, l'adaptation de la *Cerisaie que j'ai dirigée deux fois à la scène. Nous travaillerions entièrement en extérieurs, comme pour les Baleines. J'ai longuement discuté avec Bette Davis des méthodes comparées de tournage autrefois à Hollywood, en studio, et aujourd'hui en extérieurs. Elle gardait la nostalgie de l'ancien système contre lequel elle s'était pourtant si fortement dressée. Et je lui disais : autrefois il fallait payer le prix de la richesse, des grands moyens. Aujourd'hui, nous payons le prix de la liberté. Ça en vaut la peine, je crois ? »*

Propos recueillis par LOUIS MARCORELLES

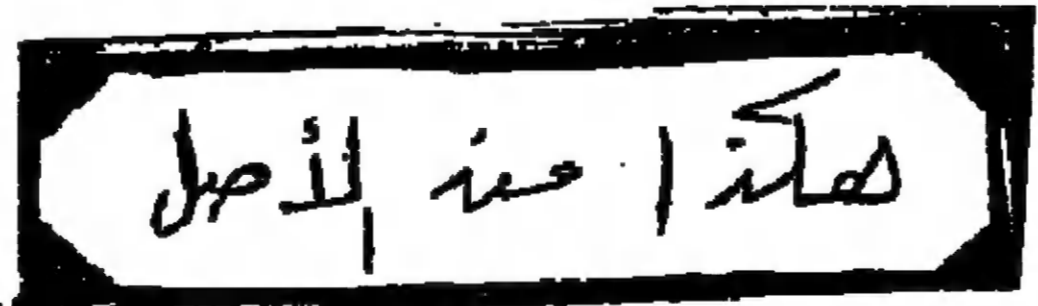
**SORTIE SIMULTANÉE AVEC LE FESTIVAL DE DEAUVILLE - ACTUELLEMENT**

ARNON MILCHAN

UN FILM DE ELIE CHOURAQUI

# MANON FIRE

AVEC SCOTT GLENN

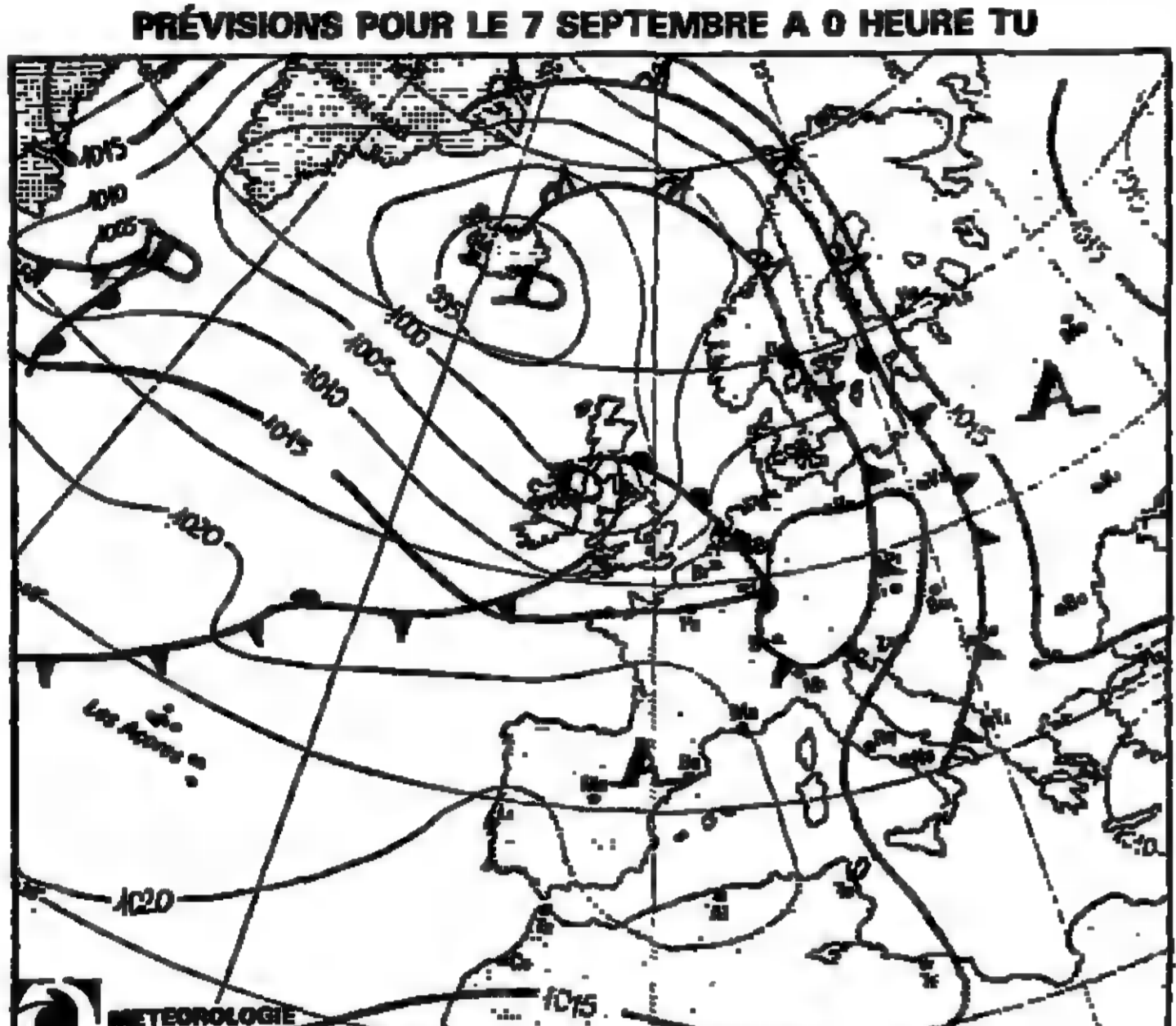
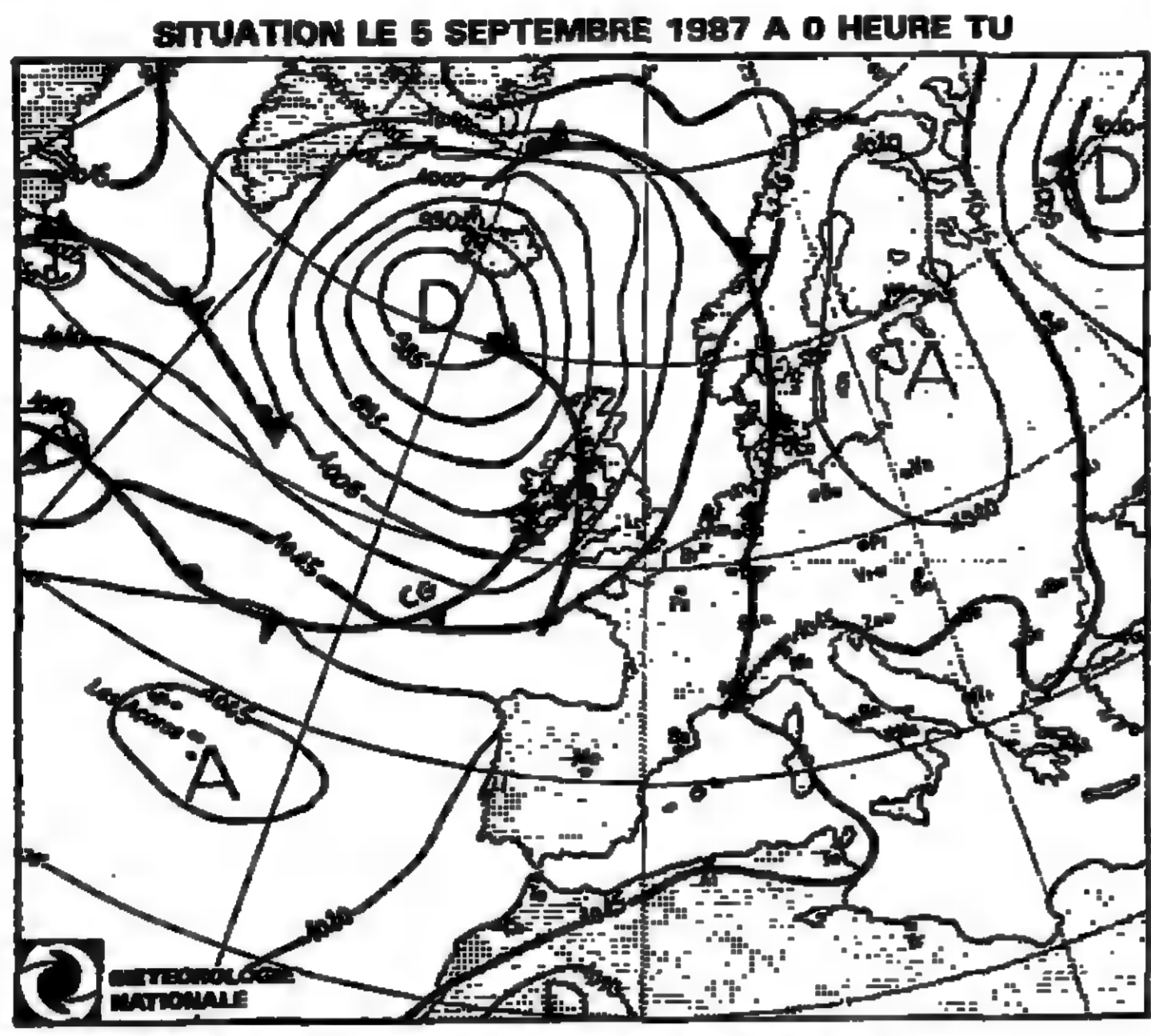




Informations « services »

Le Carnet du Monde

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 septembre à 6 h TU et le dimanche 6 septembre à 24 h TU.

Des perturbations générées par un minimum de pression sur le sud de l'Islande vont maintenir un temps humide sur la moitié nord de la France dimanche.

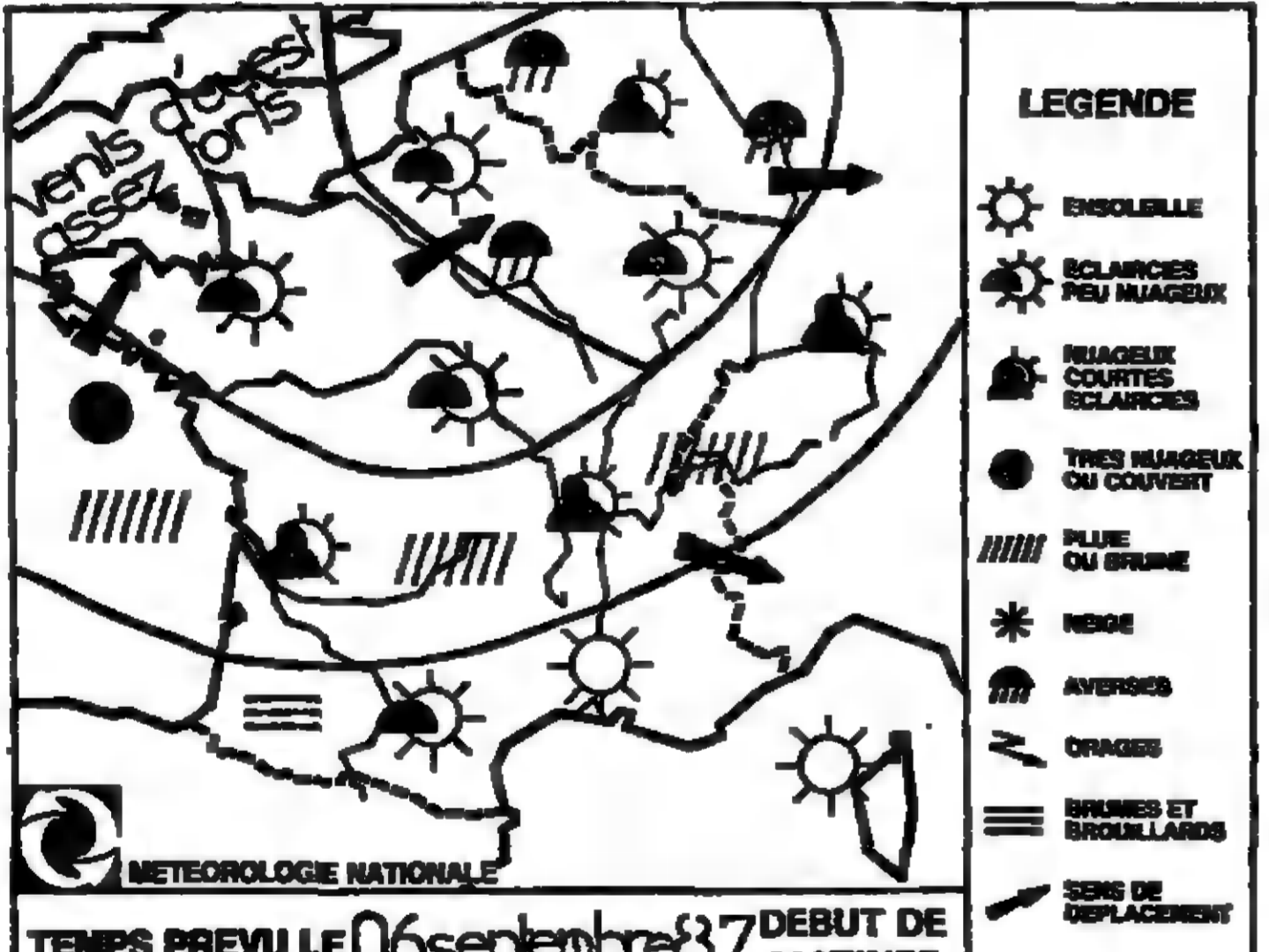


Table with columns for 'TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé' and rows for various cities including Paris, Lyon, Marseille, etc.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4565 HORIZONTALLEMENT

Crossword puzzle grid with clues in French. Clue I: Utiles pour conserver le jus. Clue II: Peut nous arriver à la cheville.

Solution du problème n° 4564

Vertical crossword puzzle clues. Clue I: Souvent observée chez les spécialistes de la recherche. Clue II: Cherche à ne pas passer inaperçue.

EXPOSITIONS

Au musée Hébert, à Paris

Portraits sans modèles

Hébert, Bonnat et Cabanel furent des portraitistes à succès. Mais ces peintres trop adroits n'avaient qu'un tort : celui de se genre s'intéresser qu'à l'apparence.

Salon des artistes français. Hébert hébertise, dans la vague roux de jus trop épais. Boldini bolদিনise, en jetant des touches dans tous les sens.

Décès

M. et M<sup>me</sup> Paul Havas, leurs enfants et petits-enfants. M. et M<sup>me</sup> Yves Marzin, leurs enfants et petits-enfants.

M. et M<sup>me</sup> Jacques Rozenberg, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Gilles Rozenberg, M. et M<sup>me</sup> Jean Lioubchansky, ses enfants.

M. et M<sup>me</sup> le docteur Gilbert SETBON, Et leurs enfants, Séverine et Cyril, ont l'extrême douleur de faire part du décès accidentel de

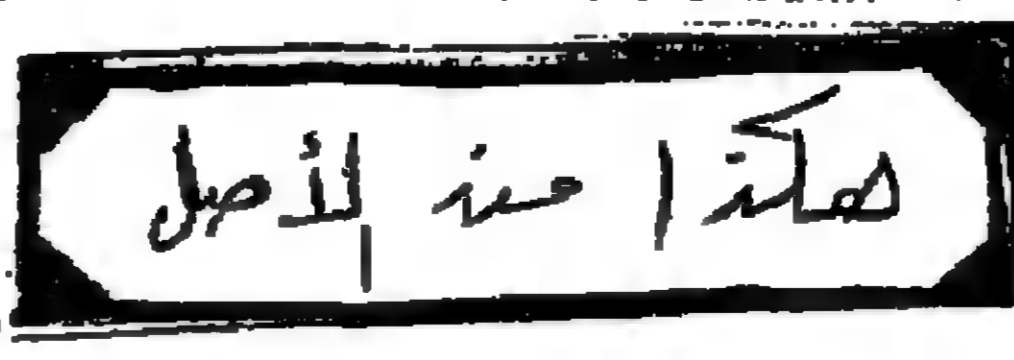
JOURNAL OFFICIEL

A été publié au Journal officiel du jeudi 3 septembre 1987 : UN ARRÊTÉ : du 10 juillet 1987 portant approbation de dispositions modifiant le règlement de sécurité dans les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Le Comité des armateurs fluviaux, Les Nautas, Le comité Provoicard, L'Association Valindus, L'Association nationale pour la formation professionnelle et la promotion dans la Bouteillerie.

Anniversaires

Il y a vingt ans, Georges VILLE, conservateur au musée du Louvre, nous quitte.



لقد اصابنا الجوع

Le Monde

Economie

Le Monde • Dimanche 6-Lundi 7 septembre 1987 13

Les difficultés et les ambitions du Brésil

Des propositions radicales sur la dette extérieure

Si la proposition que le Brésil s'approprie à faire aux banques créancières de convertir en obligations à très long terme la moitié environ des crédits qu'il a reçus d'elles est acceptée comme base de discussion, les données du problème posé par l'endettement international se trouveraient profondément modifiées (Le Monde du 5 septembre). Les banques seraient amenées à reconnaître, ce qu'elles n'ont encore jamais fait, qu'une partie de leurs créances sur le pays le plus endetté du monde est caduque, et il n'est pas douteux que l'exemple brésilien serait suivi par d'autres.

Trois conséquences

La solution de Brasilia implique, par ailleurs, un abaissement très substantiel des charges d'intérêts. Or les banques n'ont guère le choix. Le Brésil a suspendu, depuis le 20 avril dernier, les versements d'intérêt aux banques (mais pas aux institutions internationales). Sept autres pays latino-américains sont dans le même cas, dont la Bolivie, le Pérou, le Honduras, certains depuis près de deux ans.

Dans son essence, la proposition dont le ministre des finances du Brésil, M. Carlos Bresser Pereira, a exposé les grandes lignes aux participants d'un colloque monétaire organisé à Vienne (Autriche) par plusieurs parlementaires américains (dont le sénateur démocrate Bill Bradley), consiste à :

1) Répudier de facto une fraction importante de la dette aux banques, et cela sans doute — les choses ne sont pas encore claires — par deux canaux différents. Les titres obligataires que les banques se verraient rembourser représenteraient la moitié des prêts qu'elles ont consentis au Brésil et qui restent à rembourser. Sur un endettement total d'environ 110 milliards de dollars, le Brésil en doit actuellement de 62 à 64 milliards aux banques ; c'est donc entre 31 et 32 milliards de crédits qui seraient convertis en obligations souscrites par les banques. Quant à la deuxième moitié de la dette contractée à l'égard des banques, elle ne serait remboursée, a dit M. Carlos Bresser Pereira, qu'en cas « où la situation du Brésil apparaîtrait rétablir pour le faire », façon polie, mais désinvolte, de dire qu'on oublierait pour l'instant de parler de cette deuxième partie. Mais il n'est pas sûr, en ce qui concerne la partie considérée comme remboursable, que l'échange doive se faire sur la base d'un dollar de crédit remplacé par un dollar d'obligation. Il se pourrait bien, dans l'esprit des Brésiliens, que 32 milliards de crédits doivent

être convertis en, mettons, 25 à 26 milliards de titres obligataires. 2) Obtenir un allègement très substantiel de la charge d'intérêt. Brasilia ne se contenterait pas seulement de la réduction d'au moins la moitié des versements d'intérêts obtenus automatiquement par le fait que 50 % de la dette au minimum serait effacée. Les titres obligataires remis aux banques porteraient un taux d'intérêt fixe (les crédits actuels sont pour la plupart variables et indexés sur le taux du marché) calculé « en fonction des capacités de paiement du Brésil ».

3) A étaler « sur plus de vingt-cinq ans » la durée du remboursement, cela, afin, disait à Vienne un porte-parole du ministre, « d'être sûr que les nouveaux engagements puissent être tenus ».

Une grande première

Sur tous ces points, la « proposition » brésilienne qui sera présentée d'ici à la fin du mois à Washington, de l'Assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, innove. C'est la première fois qu'un grand pays débiteur annonce officiellement qu'il ne remboursera qu'une partie de sa dette extérieure : c'est encore la première fois qu'un tel pays fait savoir qu'il n'est plus disposé à acquiescer à la réduction contractuelle. Si les banques engagées (comme cela paraîtrait probable à Vienne les représentants des plus grandes banques américaines) des négociations avec le Brésil et aboutissent à un accord sur les bases proposées, quitte à les améliorer sensiblement de leur point de vue, un tel accord reviendrait à mettre fin à la fiction, soigneusement entretenue, selon laquelle la totalité de la dette reste due pour sa pleine valeur nominale. Les banques ne pourraient plus se contenter de provisionner des pertes éventuelles, elles devraient annuler une partie de leurs créances, ce qu'elles se sont toujours refusé de faire, avec l'appui des plus hautes autorités : les banques centrales (M. Volcker était intraitable sur ce point) et le Fonds monétaire.

« S'il s'agit seulement d'échanger un papier brésilien contre un autre papier brésilien, évidemment, nous ne serions pas intéressés à discuter », nous a déclaré un représentant de la Citibank à Vienne. M. Bresser Pereira a, dans son exposé, prononcé le mot clé de « garantie », mais pour dire, ce qui est évidemment inacceptable pour les créanciers, que cette garantie est « constituée par l'économie brésilienne et (sic) la saine politique économique que son gouvernement entend sui-

particulièrement nocives, tant pour l'avenir des P et T et de leurs personnels que pour le service de qualité, dit à l'Assemblée des utilisateurs ». Pour la fédération CGT des P et T, « la CNCL doit demander au ministre des P et T de retirer son projet », car « il privatiser les P et T, met en cause l'indépendance nationale et fait disparaître toute référence au service public ».

FAITS ET CHIFFRES

● Commandes industrielles : légère reprise en RFA. — Sur un mois, les commandes à l'industrie ouest-allemande ont progressé de 1 % en juillet, a annoncé le ministère de l'économie. Cette légère reprise reste insuffisante pour combler le retard des mois précédents. Pour la période juin-juillet, la baisse est encore de 1 % par rapport aux deux mois précédents et de 4 % par rapport à juin-juillet 1986. Les résultats de juillet, corrigés des variations saisonnières, sont inférieurs de 2 % au niveau des commandes enregistrées en un an auparavant.

● 3,45 millions de chômeurs selon la CGT. — Selon la CGT, le nombre de personnes sans emploi a progressé de 0,4 % en juillet, alors que les chiffres de demandeurs d'emploi publiés par le ministère des affaires sociales indiquent une baisse de 0,3 %. Pour la CGT, il y avait en juillet 3 451 000 personnes sans emploi (+ 9,5 % en un an), dont 1 371 000 non indemnisées, ce qui représente une progression de 2,2 % sur un mois et de 9,9 % sur un an.

● FO et la CGT devant la CNCL sur la dérégulation des télécommunications. — La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a reçu séparément, le 4 septembre, la CGT et FO sur le projet de dérégulation des télécommunications du ministre délégué chargé des P et T, M. Longuet (Le Monde du 3 juillet). La fédération Force ouvrière des P et T a exprimé « une opposition absolue » au projet, et indique qu'elle « mettrait tout en œuvre pour faire échouer des options

Un pas décisif est franchi dans la maîtrise de l'énergie atomique

RIO-DE-JANEIRO de notre correspondant

Le Brésil sait désormais enrichir l'uranium. C'est ce que le président Sarney a annoncé le vendredi 4 septembre, en ajoutant aussitôt que cette acquisition servirait à des fins pacifiques. Radios et télévisions se sont néanmoins exprimées d'affirmer qu'un « premier pas » venait d'être franchi vers la fabrication de l'arme atomique, la « course à la bombe » étant engagée depuis longtemps, dit-on entre Brasilia et Buenos-Aires.

Des indications données par le chef de l'Etat il ressort que le procédé a été mis au point par des « savants de la marine et du Conseil national de l'énergie nucléaire ». L'uranium enrichi servira aux réacteurs nucléaires déjà installés ou en projet. Il sera produit par une usine pilote en construction près de Sorocaba dans l'Etat de Sao-Paulo. Le Brésil sera le neuvième pays au monde à développer une telle technologie, a affirmé M. Sarney. Le procédé utilisé est celui de l'ultra-entraînement, qui n'entraîne pas de contamination radioactive. Les Brésiliens ont réussi à enrichir l'uranium au taux de 1,2 %.

Trois mille personnes environ travaillent au programme nucléaire. Les recherches dont le résultat vient d'être annoncé ont été menées dans un institut de Sao-Paulo. La présence parmi les chercheurs de « savants de la marine » montre, selon les milieux spécialisés, la volonté des commandants de la flotte de se doter d'une marine à propulsion nucléaire. Le précédent ministre de la marine n'a pas caché cette ambition. Les techniciens travaillant à la mise au point d'un système de propulsion à vapeur dans la même région de Sao-Paulo, où fonctionnera l'usine d'enrichissement, l'annonce de vendredi couronne un effort de plus de trente

ans. C'est au début des années 50 en effet que le Brésil a commencé à s'intéresser à l'industrie nucléaire. Un Conseil national de la recherche fut créé à cette intention, dont le premier président fut le vice-amiral Alvaro Alberto, qui mena de dures batailles pour obtenir la nationalisation des gisements d'uranium et pour tenter de développer une industrie indépendante.

C'était l'époque de la guerre froide et de l'hégémonie américaine dans le domaine nucléaire. Les Etats-Unis étaient intéressés par les manières stratégiques brésiliennes et en réclamaient l'achat exclusif, au nom de l'intérêt du camp occidental, et, bien que le président de la République, Getulio Vargas, fût un nationaliste, son gouvernement ne résista pas aux pressions américaines, et le vice-amiral Alvaro Alberto se sentit bien souvent trahi.

Utilisation pacifique

C'est lui qui fit le choix de l'uranium enrichi et de l'eau légère — de préférence à l'uranium naturel et à l'eau lourde — pour les futurs centrales nucléaires brésiliennes. Il passa des accords secrets avec des savants allemands pour se procurer des ultracentrifugeuses, qui n'arrivèrent au Brésil qu'après bien des péripéties dues à l'hostilité des Etats-Unis. De même, c'est grâce à la coopération française que commença l'exploitation de l'uranium dans la région de Poços de Caldas (Minas-Gerais). Le Brésil est au quatrième ou cinquième rang mondial pour les réserves de ce minéral.

Les ambitions nucléaires du pays furent mises par la suite sous le boisseau. Avec le régime militaire implanté en 1964, la philosophie changea, et quand un contrat fut conclu avec la firme américaine Westinghouse, ce fut pour recevoir des réacteurs

nucléaires « clés en main », sans transfert de technologie sensible. En 1975, Brasilia conclut avec Bonn un contrat de coopération nucléaire qui levait théoriquement tous les obstacles : au terme de la période de quinze ans pendant laquelle les Allemands devaient construire au Brésil huit réacteurs nucléaires, il était prévu que les Brésiliens domineraient le cycle complet de l'énergie atomique avec la construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium et d'une usine de retraitement des combustibles irradiés.

Mais l'arrivée de M. Carter à la Maison-Blanche, tout fut mis en œuvre du côté américain pour ramener en cause cette partie de l'accord. Dans l'esprit du président des Etats-Unis, il s'agissait d'éviter la prolifération nucléaire, le Brésil, comme l'Argentine, n'étant pas signataire du traité de non-prolifération.

Le gouvernement de Brasilia fut contraint en 1977 de signer avec l'Agence atomique de Vienne plusieurs clauses de sauvegarde qui l'empêchaient pratiquement d'acquiescer la maîtrise complète du cycle. C'est pourquoi, sous l'impulsion des forces armées, fut mis en route « un programme parallèle » qui visait à porter ses fruits après dix ans d'efforts obstinés.

« Nous n'avons pas l'intention de fabriquer la bombe. Ce n'est pas dans le tempérament du pays », a affirmé, de façon plutôt vague, le président du Conseil national de recherches nucléaires. Et le recteur de l'université de Sao-Paulo, M. José Golombek, qui est physicien, s'est réjoui des résultats obtenus par ses collègues. Mais il les a mis en garde contre leur éventuelle déviation à des fins militaires — une possibilité rejetée par le projet de Constitution en cours d'élaboration au Parlement — qui prévoit expressément l'utilisation pacifique de l'atome.

CHARLES VANHECKE.

La hausse du taux d'escompte aux Etats-Unis

La marge de manœuvre de la Réserve fédérale reste limitée

La décision américaine de relever le taux d'escompte intervient après que la Réserve fédérale eut, en mai et en juin derniers, consacré 800 millions de dollars pour défendre sa monnaie, ce qui était peu par rapport aux 4 milliards de dollars dépensés de février à avril, mais restait significatif.

Cette fois, la situation est plus grave, car la hausse, pour ne pas dire plus, du redressement de la balance commerciale américaine inquiète les milieux financiers internationaux, qui redoutent par avance, les résultats du mois de juillet, annoncés pour la semaine prochaine.

Aussi, ces mêmes milieux interprètent-ils la décision de la Réserve fédérale comme un signal de vigilance adressé au pays et comme un gage de bonne volonté à l'égard des prêteurs internationaux. Ils y voient également la volonté de M. Alan Greenspan, nouveau président de la Réserve fédérale, d'établir une réputation

de fermeté en ce qui concerne l'inflation et d'indépendance à l'égard de la Maison-Blanche, à l'imitation de son prédécesseur, M. Paul Volcker, qui a quitté ses fonctions le 11 août dernier.

M. Greenspan, avant son entrée en fonctions, était suspecté de laxisme et donnait l'impression de préférer le maintien de la croissance économique à la lutte contre l'inflation. On le disait même partisan d'une baisse supplémentaire du dollar, seul moyen de diminuer plus rapidement le déficit commercial. Apparemment, il n'en est rien, même si un relèvement d'un demi-point du taux d'escompte est jugé tout à fait insuffisant par les marchés financiers qui auraient souhaité un point entier. Après une brève remontée, le dollar est retombé à son plus bas cours de la semaine et Wall Street a sensiblement baissé, ainsi que le marché des obligations.

L'inquiétude demeure donc quant à l'évolution ultérieure du cours du dollar et aux décisions futures de la Réserve fédérale, dont la marge de manœuvre reste limitée. Le relèvement du coût du crédit constitue un coup de frein théorique à une expansion, qui se ralentit aux Etats-Unis, le rythme de croissance revenant à 4,4 % en rythme annuel au premier trimestre 1987 et 2,3 % au deuxième trimestre.

Un coup de frein supplémentaire serait peu goûté par la Maison-Blanche et par le Congrès à un an des élections. Pour l'instant, l'administration soutient M. Greenspan, un communiqué de la Maison-Blanche évoquant la nécessité de prendre des mesures contre l'inflation « potentielle ». Mais, dans les mois qui viennent, il n'est pas exclu que des tensions apparaissent entre l'exécutif et les autorités monétaires, si le dollar continue à s'affaiblir.

FRANÇOIS RENARD.

Washington annonce une stabilisation du chômage

La création, en août, de 156 000 emplois, essentiellement dans les services, a permis aux Etats-Unis de compenser l'accroissement de la population active et de stabiliser le taux de chômage à 6 % de la population active, a indiqué, le vendredi 4 septembre, le département du Travail. Ce taux, le plus faible depuis décembre 1979, confirme une croissance lente mais persistante de l'économie américaine et, surtout, le dynamisme retrouvé de la consommation. Les dépenses des ménages, après avoir baissé de 0,7 % en rythme annuel durant le premier trimestre 1987, ont rebondi pour atteindre 2,1 % durant les trois mois suivants. Les économistes s'attendent sur la longévité d'un tel processus, tant le taux d'épargne des Américains est devenu faible. Mais le département du Travail s'est félicité de la continuité dans l'amélioration du marché de

l'emploi. Sur douze mois, près de 2,5 millions d'emplois ont été créés outre-Atlantique, et durant le cycle de croissance entamé en novembre 1982, 14 millions de postes nouveaux ont été répertoriés.

Les services restent toutefois la source principale de création dans ce domaine. Les nouveaux emplois non agricoles enregistrés le mois dernier recouvrent en fait une poussée des postes dans la distribution et les services de santé (90 000 emplois), la finance, l'assurance et l'immobilier (25 000) ou les collectivités locales (34 000). En revanche, si la réduction des postes de travail dans l'industrie a globalement cessé depuis septembre 1986, on n'assistait toujours pas à un véritable retournement de tendance. C'est ainsi qu'en août, les 20 000 nouveaux emplois de l'automobile ont juste compensé

les pertes équivalentes dans les textiles et le prêt-à-porter, confirmant la perte de compétitivité américaine face à la concurrence étrangère.

Cette évolution s'accompagne d'un phénomène nouveau souligné dans un rapport du bureau américain du recensement publié également le vendredi 4 septembre. S'appuyant sur une analyse détaillée des revenus pour l'année 1984, les auteurs du rapport indiquent que l'écart salarial entre hommes et femmes s'est sensiblement réduit au cours des dix dernières années. La salaria féminine représentait, en 1986, 70 % du salaire masculin moyen contre 62 % en 1979. Une amélioration due à la féminisation relative de professions jusqu'à présent dominées par les hommes, celles de comptable, de programmeur informatique, d'ingénieur ou d'avocat.

Moins de bébés américains

La natalité a baissé aux Etats-Unis en 1986, selon une étude qui vient de publier le centre fédéral des statistiques sanitaires de Baltimore (Maryland). Le nombre des naissances a diminué de 18 000 en 1986, revenant à 3 731 000, après une très légère hausse l'année précédente. L'indice de fécondité (nombre d'enfants par femme en âge d'en avoir) est revenu à 1,77, contre 1,82 les deux années précédentes, soit le taux le plus bas depuis 1976 (1,74).

En revanche, l'espérance de vie s'est allongée de 0,2 an (deux mois et demi) comme dans l'ensemble des pays développés : elle atteint 78,9 ans pour les femmes blanches, 72 ans pour les hommes blancs, mais 65,5 ans seulement pour les hommes noirs ; seules font exception les femmes noires (73,6 ans, contre 73,7 en 1985). Comme dans les autres pays occidentaux, le nombre de mariages a diminué aux Etats-Unis en 1986 (de 25 000), tombant à 2 400 000, soit 10,2 mariages pour 1 000 personnes, taux le plus bas atteint depuis 1977. En revanche, le nombre de divorces a diminué, (de 28 000), revenant à 1 159 000.

**Controverse**  
sur la  
**banque**  
et la  
**monnaie**  
140 pages 58 Francs  
par Jacques RIBOUD  
auteur de  
"MECANIQUE DES MONNAIES"

L'impuissance à corriger le désordre monétaire a pour origine des conceptions erronées sur la monnaie : sa création (à 90 % par les banques), son fonctionnement.

Jacques RIBOUD entreprend de le montrer. Un travail de démolition nécessaire pour ouvrir la voie à des idées neuves.

Collection de la R.P.P. pul  
RIVE ROUBINE ET PARLEMENTAIRE  
Rue de Valenciennes 7201089 5401010

# Economie

## Un rapport du BIT La dégradation du travail dans le monde

GENÈVE  
de notre correspondant

En Egypte, les fonds envoyés par les travailleurs émigrés s'élevaient à 3,981 milliards de dollars en 1986, soit dix fois le montant des exportations de coton. Mais la baisse du prix du pétrole fait craindre aujourd'hui un recul des exportations. C'est une des données contenues dans le troisième volume du *Travail dans le monde* publié par le Bureau international du travail (BIT) (1).

Un train qui roule, où de rares voyageurs sont bien installés et où d'autres tombent en cours de route, tandis que les candidats au voyage qui n'ont pas la moindre chance d'y monter ne cessent d'augmenter : c'est ainsi que M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, a résumé la situation du monde du travail en présentant l'ouvrage le 3 septembre. Depuis le début des années 80, tandis que les pauvres s'appauvrissent, le chômage se pérennise dans des pays industrialisés.

L'ouvrage, remarquablement présenté et riche en statistiques, s'attache particulièrement aux enfants. Dans les seuls pays industrialisés à économie de marché, les chômeurs sont aujourd'hui trente et un millions. Parallèlement, la main-d'œuvre se fragmente : on comptait, en 1985, quarante-cinq millions de travailleurs employés à temps partiel dans des conditions inférieures à celles du personnel à plein temps. En même temps, s'accroît le coût de la protection sociale : en France, selon le BIT, les dépenses d'aide sociale ont augmenté de près de 25 % au cours de la dernière décennie.

Dans les pays de l'Est, la situation n'est pas moins préoccupante : on y prévoit, selon l'étude du BIT, de nombreux licenciements et une plus forte mobilité de la main-d'œuvre.

En URSS, par exemple, d'ici à 1990, treize millions de personnes devront abandonner le travail manuel et près de six cent cinquante mille travailleurs seront licenciés : en Biélorussie, la modification de l'exploitation des chemins de fer a entraîné la suppression de quelque douze mille emplois.

Depuis quelques années, d'après l'étude, les écarts de salaires dans les pays de l'Est seraient moins injustes ; cependant, en Bulgarie et en Tchécoslovaquie, le revenu moyen des femmes les mieux rétribuées serait encore inférieur à celui des hommes occupant les emplois les plus mal payés. Mais pour améliorer leur production, les dirigeants des pays de l'Est sont amenés à envisager une plus grande souplesse dans les relations professionnelles : ainsi des négociations salariales s'établissent dans les divers pays à économie planifiée.

C'est le tiers-monde qui connaît la situation la plus dramatique : on y constate une baisse du niveau de vie allant jusqu'à 40 % et une augmentation incessante du chômage. Aussi, beaucoup de personnes sont-elles prêtes à accepter les emplois les plus mal payés et les plus mal protégés, tant sur le plan de l'hygiène que sur celui de la sécurité. La majorité de cette main-d'œuvre, composée surtout de travailleurs occasionnels, survit péniblement. Comment les pays les plus démunis pourraient-ils appliquer les normes internationales du travail ratifiées par un grand nombre d'Etats mais dont seuls des privilégiés bénéficient ? Seule une meilleure coopération entre pays riches et pays pauvres peut contribuer à instaurer une certaine équité.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Les revenus du travail entre l'équité et l'efficacité BIT, 196 pages.

## A TRAVERS LES ENTREPRISES

Ladbroke achète Hilton

Le groupe britannique Ladbroke (bureaux de Paris, hôtels, loisirs) rachète les quatre-vingt onze hôtels de Hilton International à Allegis Corporation pour 1,07 milliard de dollars (16,4 milliards de francs environ). Allegis corp., qui avait acquis Hilton en décembre 1986, pour 982 millions de dollars, avait annoncé sa mise en vente en juin dernier, ce qui avait intéressé une bonne trentaine de compagnies américaines, comme l'allemande Lufthansa, la suisse Swissair et la japonaise JAL, ainsi que le groupe hôtelier français Accor. Ladbroke, qui a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 1,76 milliard de livres, possède 62 hôtels, situés pour la plupart en Grande-Bretagne, et 9 en Europe. Les 91 hôtels de la chaîne Hilton, dont le siège est à New-York, sont situés aux Etats-Unis et dans quarante-trois pays. Hilton exploite également une chaîne de 12 hôtels en Amérique du Nord sous le nom de Vista International. Ladbroke conservera le nom de Hilton International et envisage de créer une chaîne d'hôtels moyens sous le nom de Hilton Inns.

Le tour de table de BT Finances

M. Bernard Tapie vient de constituer le tour de table du nouveau holding financier, BT Finances, dont il doit annoncer prochainement la naissance. Selon la *Vie française*, la société en nom collectif Bernard Tapie se réserve 57 % de la nouvelle société, le reste étant réparti entre la Banque Worms et l'UAP (12 %), les AGF (10 %), le Crédit agricole, la BNP et la SDBO, filiale du Crédit lyonnais (5 % chacun), Frandev, SICAF de M. Pierre Moussa, la charge Puget et le holding Magis (chacun 2 %). BT Finances devrait être introduite au second marché d'ici à mars 1988. Le groupe Bernard Tapie apportait 450 millions de francs à la nouvelle société, qui procéderait ensuite à une augmentation de capital de près de 200 millions réservée aux nouveaux actionnaires.

BSN prend le contrôle de deux sociétés italiennes de pâtes

BSN poursuit son implantation en Italie en prenant une participation majoritaire dans deux sociétés italiennes de pâtes alimentaires, Spiga, de Pescara, dans les Abruzzes (75 millions de francs de chiffre d'affaires), et Tomadini, de Pordenone en Vénétie (120 millions de francs de chiffre d'affaires). BSN, qui possédait déjà en Italie la société Finanziaria-Ledip, a, en 1987, pris des participations dans les sociétés Ghigi et Mantovano.

## Les modalités d'application de la baisse de la TVA sur les voitures

M. Balladur a précisé, le 4 septembre, les modalités d'application de la baisse de la TVA de 33,3 % à 28 % sur les voitures de tourisme et les motos de plus de 240 cm<sup>3</sup>. Le taux de 28 % s'applique aux véhicules remis aux clients à partir du 17 septembre. A la commande, le prix facturé est toujours hors taxe.

A l'importation, le taux entre en vigueur pour les véhicules introduits sur le territoire français à partir de cette date. Pour les locations de voitures, la TVA sera perçue à 28 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1988. Pour le crédit-bail, le taux de 28 % s'appliquera aux opérations portant sur des véhicules dont le contrat a été souscrit à partir du 17 septembre 1987 et pour lequel le véhicule a été remis au locataire à compter de cette date.

Pour les consommateurs qui devaient prendre livraison de leurs véhicules entre le 3 et le 17 septembre, il leur suffit d'attendre le 17 septembre... ou de tomber sur un concessionnaire compréhensif. Quant à ceux qui ont passé commande avant l'annonce de la baisse de la TVA, ils ont une semaine pour l'améliorer, dans le cadre de la loi Scrivener, à condition de l'avoir acheté à crédit ou à domicile.

En Corse et dans les départements d'outre-mer, les taux respectifs restent de 25 % et 14 %.

## Taux de TVA en Europe sur les motos de plus de 240 cm<sup>3</sup>

FRANCE	28 %
RFA	14 %
IRLANDE	12 %
DANEMARK	25 %
ESPAGNE	22 %
ITALIE	33 %
IRELANDE	à partir de 126 cm <sup>3</sup>
ITALIE	18 %
LUXEMBOURG	25 %
PAYS-BAS	au-delà
PORTUGAL	12 %
ROYAUME-UNI	à partir de 126 cm <sup>3</sup>
GRÈCE	15 %
	36 %

La décision annoncée le 3 septembre par M. Balladur d'abaisser le taux de TVA sur les motos de 33,3 % à 28 % ne s'applique qu'aux cylindres supérieurs à 240 cm<sup>3</sup>. En dessous de cette limite, le taux normal (18,6 %) de TVA est déjà en vigueur. Les cylindres supérieurs à 240 cm<sup>3</sup> représentent les deux tiers du marché français de la moto, essentiellement détenus par des marques étrangères (Honda, BMW, etc.).

## BOURSE DE PARIS

Semaine du 31 août au 4 septembre

## L'« effet Balladur »

M. EDOUARD BALLADUR, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, est un artiste. Il possède en particulier le don très rare de faire rebondir l'action au moment le plus inattendu. En décidant le 3 septembre dernier, à la surprise générale, d'abaisser de 5,3 % le taux de la TVA sur les prix des véhicules automobiles, il a fait un véritable tabac Rue Vivienne. Occupé à consolider consciencieusement ses positions après la petite course (+ 6 %) menée durant la seconde quinzaine d'août, le marché de Paris a soudain retrouvé une nouvelle vigueur. Toutes les valeurs touchant de près ou de loin la construction automobile se sont mises à frétiller galement. Peugeot (+ 4,8 %) et l'action participative Renault (+ 5,7 %) en tête, mais aussi Michelin (+ 4,7 %), Epeida Bertrand-Faure, le fabricant de sièges (+ 3,9 %), Valeo (+ 8,5 %), l'équipementier bien connu (embrayages, phares alternateurs, démarreurs, etc.), Lachaire (+ 6,5 %), le spécialiste des amortisseurs et des pots d'échappement, Hutchison (+ 5,6 %), le producteur de dérives et de courroies, jusqu'à SOVAC (+ 4,2 %) dont l'activité s'exerce dans le crédit auto.

Bref, tout est allé si bien qu'en l'espace de quarante-huit heures les divers indices, revenus le 2 septembre, après deux journées très massives, à leur niveau du 28 août dernier, sont remontés d'un peu plus de 2 %, portant ainsi la hausse d'été au-dessus de 8 %. L'autre de la semaine : le nouveau taux de TVA a littéralement mis la Bourse en transe. Si, malgré le démenti de Matignon, personne n'a été dupe quant au caractère électoraliste de la mesure balladurienne, la Bourse, elle, en a retenu les aspects très hautement positifs. « Le ministre, disait-on, a réussi à faire d'une pierre trois coups. » Il relance en effet l'une des premières industries de la France, favorise la désinflation, la voiture pèse lourd dans l'indice des prix de détail (de 0,1 % à 0,2 %) — donne enfin une bouffée d'oxygène à la Bourse de Paris, que la baisse du dollar et surtout la tension sur le ley de l'argent commencent à asphyxier. Ce, au meilleur moment, c'est-à-dire à proximité de la rentrée.

« Bien joué », commentait-on sous les lambris, en rappelant avec une pointe d'ironie que la Bourse allait bientôt entrer dans la phase des privatisations d'automne. Moins critique, la pythie du pilier sud se bornait à reconnaître que l'abaissement de cette fiscalité indirecte était une bonne chose et qu'elle allait « dans le sens de la stratégie gouvernementale visant notamment à soutenir la production et la consommation ».

Quel prolongement à l'« effet Balladur » aura-t-il Rue Vivienne ? Sa portée en sera-t-elle limitée, comme certains le prétendent ? Les professionnels, eux, observent en tout cas un retour des ordres d'achat de l'étranger. « Ce n'est pas par hasard, notait un agent de change monégasque, revenant battre la semelle sur l'ancien lieu de ses

exploits. Les capitaux tournent. Après les records d'altitude battus à Wall Street, ils reviennent vers l'Europe. » Et la Bourse de Paris, ajoutait-il, n'est pas en mauvaise posture pour les accueillir. De toutes les places, elle est pour le moment, en termes relatifs, parmi les moins chères. Sur le plan technique, la situation est saine. A fin août, le montant des achats a découvert s'élevait à 6,94 milliards de francs (+ 2,2 % par rapport à fin juillet). Au rythme journalier atteint par les transactions en fin de semaine (7 milliards de francs), moins de quatre séances suffiraient pour épuiser ce montant.

Si les bénéfices des entreprises françaises cotées sont capitalisés dix-sept fois à Paris, les résultats 1987, dont on s'attend qu'ils progressent encore sensiblement, le sont beaucoup moins. Rappelons seulement que les moyennes sont voisines de 20 à Londres, de 25 à New-York et d'au moins 40 à Tokyo. Seule Düsseldorf, comme nous, se maintient aux alentours de 17.

Théoriquement, les chances de Paris de profiter d'un retour du balancier ne sont pas minces. Restent naturellement le facteur politique, dont nul ne sait trop comment il évoluera ni comment il sera appréhendé dans les milieux boursiers, et l'incertitude des taux. A cet égard, tout dépendra du dollar. Les Etats-Unis le baisseront-ils filer pour satisfaire une certaine clientèle électoraliste ? Personne, à la Bourse, n'est prêt à parier à cent sur le loyalisme monétaire américain.

Quant aux perspectives du marché pour les prochaines semaines, les plus optimistes les jugent « essentiellement sélectives », c'est-à-dire très suffisantes pour accueillir de façon convenable les dernières recrues venues du secteur public, surtout le Suez. Plus que jamais « la politique de la France se fait à la corbeille ». Un grand ancien s'en disait tout haut persuadé. Dans ces conditions, la majorité gouvernementale saura-t-elle déployer assez de talent pour y maintenir un minimum de confiance jusqu'à l'élection présidentielle de mai 1988 ? Beaucoup se posaient la question vendredi soir. Après l'espoir décliné par l'« effet Balladur », les boursiers, à la veille du week-end, étaient visiblement heureux. « Heureux parce qu'ils gagnent de l'argent. C'est leur fonction », affirmait un fondé de pouvoir. Mais nul ne s'aventurait à formuler le moindre pronostic.

Dans l'affaire Prouvost, la situation s'est renversée au profit de l'attaqué. Le PDG, M. Christian Derveloy, et les banques alliées ont réussi à verrouiller 40 % du capital alors que l'assailant, M. Jérôme Seydoux (groupe des Chargeurs), reconnaît n'en détenir que 36,37 %. Les adversaires sont face à face.

D'autre part des bruits de ramassage circulent autour de la Navigation mixte. Après Prouvost, ce groupe sera-t-il la deuxième proie des « prédateurs » de l'été ?

ANDRÉ DESSOT.

## LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	31 août	1 <sup>er</sup> sept.	2 sept.	3 sept.	4 sept.
RM	1463051	1509133	1807830	2434364	2947795
Comptant					
R. et obl.	7594483	9024876	10195576	9911391	8308602
Actions	189585	169046	197492	176377	187555
Total	9247119	10703555	12200898	12522132	11443952

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

Françaises	107,4	107,2	107	108,2	-
Etrangères	135	135,2	134,7	135	-

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)

Tendance	111	110,9	110,7	111,9	113,2
Indice gén.	428,7	430,4	426,6	429,7	435,9

## MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 4 septembre 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Prévoir	-	-	-	-
+ huit	99,70	99,30	99,15	98,70
+ six	99,35	98,85	98,75	98,70
Dernier	99,50	99,10	98,90	98,70
Compensation	99,50	99,10	98,95	98,75

Nombre de contrats : 74 531.

## ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA TECHNIQUE SPATIALE

Dans le cadre de son département ÉCONOMIE ET GESTION, le CONSERVATOIRE NATIONAL des ARTS et MÉTIERS organise un enseignement sur les ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES de la TECHNIQUE SPATIALE (sous la direction du professeur A. Lebeau), qui présente le développement spatial et analyse les liens qui existent entre ses aspects techniques et ses aspects socio-économiques.

Les cours auront lieu chaque mardi de 18 h 30 à 20 h, à partir du 20 octobre 1987.

Les inscriptions sont reçues au CNAM. Les cours sont cependant ouverts aux auditeurs libres.

CNAM 292, rue Saint-Martin 75003 PARIS

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Or fin (libre en barre)	88 300	88 700
- titre en lingot	88 300	88 800
Pièces françaises (20 fr.)	828	828
Pièces suisses (20 fr.)	828	828
Pièces belges (20 fr.)	820	821
Pièces italiennes (20 li.)	817	817
Souverain	847	851
● Souverain Eilatouch II	851	848
● Demi-souverain	896	890
Pièces de 20 dollars	3 058	3 000
● 10 dollars	1 008	1 020
● 5 dollars	806	806
● 20 francs	3 340	3 300
● 10 francs	848	848
● 10 florins	642	634
● 5 roubles	347	357

## VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES À TERME (\*)

Nbre de titres	Val en cap. (F)
Navigation mixte	562 209 634 525 640
Peugeot SA	235 213 474 219 421
Thomson CSF	228 947 297 428 982
CGE	832 999 285 143 501
Prouvost	500 467 230 041 165
Michelin B	644 156 222 465 337
Soussan-Albert	72 472 211 147 044
Général des eaux	157 088 201 626 892
Valeo	274 814 185 083 847
Saint-Gobain	338 634 176 537 467
20 francs	848
BSN	32 774 172 293 614
Société générale	391 889 168 207 634

(\*) Du 28 août au 30 septembre 1987.

## LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Mémoire Pétin	+ 17,4	Leclanché Imbert	- 4,4
Fives-Lille	+ 14,1	Midiplan Bank	- 5,9
Vallière	+ 12,5	La Hérité	- 4,9
Moulinier	+ 11,3	UFV	- 4,9
SCDA	+ 10,5	Simmar	- 4,5
Navigation mixte	+ 10,1	OTM Industrie	- 4,4
Général occid.	+ 9,5	Sofesco	- 4,1
Eco	+ 9,4	Marill	- 4
Lagnaud	+ 9,2	Protonde	- 3,5
Valeo	+ 9,2	SGE	- 3,1
Sorel	+ 9,1	L. Roger-Bellet	- 3
Saupiquet	+ 8,3	Club méditerranée	- 2,9
Mines Saïguy	+ 8,2	An Prisma	- 2,9

## BONS DU TRÉSOR

Échéance	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (par/100) en pts
Sept. 87	92,49	92,45	92,49	+ 0,10
Déc. 87	92	91,95	91,95	-
Mars 88	91,95	91,90	91,90	- 0,09
Juin 88	-	-	91,90	-

## BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Fortes baisses

La faiblesse du dollar, entraînant une remontée généralisée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, a entraîné de fortes baisses à Wall Street durant la semaine. Dow Jones des valeurs industrielles est retombé au-dessous de la barre des 2 600. Il a terminé la semaine à 2 561,38 (contre 2 639,35 le 28 août). Une fois de plus, les analystes ont estimé que le dollar a joué les trouble-fête. Alors qu'une bonne reprise était en cours, les institutions financières, notamment, ayant commencé à regarnir leurs portefeuilles, le billet vert a piqué du nez, mardi après-midi. L'indice, qui avait récupéré depuis la veille 50 des 70 points qu'il avait perdus la semaine précédente, a enregistré en fin de séance sa cinquième baisse record. La baisse s'est ralentie jusqu'au coup de théâtre de vendredi, qui a plongé les investisseurs dans le désarroi. La Réserve fédérale a relevé le taux d'escompte, et les banques américaines ont immédiatement augmenté leur taux d'intérêt.

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Alcoa	55	55 3/4
Allegis	98 3/8	97 3/8
ATT	33 1/8	32 7/8
Boeing	52 1/8	50 1/4
Chrysler	41	39 5/8
De Post de New York	123 5/8	116 1/2
Eastman Kodak	99	95 1/2
Exxon	97 7/8	97
Ford	107 1/4	102
General Electric	62 1/2	59 1/2
General Motors	90	87 1/8
Goodyear	71 5/8	67 1/8
IBM	166 5/8	160 3/4
ITT	62 1/4	61 3/8
Mobil Oil	51	50
Pfizer	71 1/2	69 3/4
Schlumberger	46 5/8	45 5/8
Texas Instruments	42 3/8	40 3/8
Union Carbide	29 3/8	27 3/4
USX	37 1/4	35
Westinghouse	69 3/8	68 5/8
Xerox Corp	88 3/8	76 3/4

LONDRES

Calm

La tendance a été saine et calme, cette semaine au Stock Exchange, après le week-end prolongé britannique. Valeurs et fonds d'Etat ont été appuyés par plusieurs résultats de sociétés satisfaisants, par la fermeté de la livre sterling et par les commentaires rassurants du chancelier Nigel Lawson, mercredi, concernant les taux d'intérêt. Le bilan observé du commerce extérieur britannique en juillet et la baisse des réserves monétaires en août n'ont eu qu'un effet passager.

Indice « FT » du 4 septembre : 1 782,1 (contre 1 759,3) ; mines d'or, 451,2 (contre 431,5) ; fonds d'Etat, 85,72 (contre 85,05).

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Bechtel	528	531
Bowater	533	545
Brit. Petroleum	369 1/2	371
Charter	458	453
Courtauld	461	473
De Beers (*)	15 1/4	15 7/8
Free Gold	16 1/2	17 7/8
Glaxo	17 5/32	16 43/64
Gl. Univ. Stores	21 1/2	21 3/4
Imp. Chemical	15 7/16	15 37/64
Shell	13 49/64	13 67/64
Unilever	628	619
Vickers	114	115
War Loan	35 57/64	36 3/16

(\*) En dollars.

FRANCFORT

L'effet dollar

Le dollar, qui est descendu en dessous de la barre de 1,80 DM vendredi, a déprimé la Bourse de Francfort. Le retrait amorcé tout au long de la semaine a affecté à la veille du week-end toutes les valeurs les plus représentatives. Morosité également du marché obligataire où le taux moyen de rendement des emprunts publics a atteint avec 6,15 % son niveau record de l'année.

Indice de la Commerzbank du 4 septembre : 1 961,20 (contre 2 013,5).

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
ABG	344	333
BASF	341,10	335,90
Bayer		

كرد في لندن

# Crédits, changes, grands marchés

## LEUROMARCHÉ

### Une horrible semaine

Les liquidités mondiales seraient-elles devenues insuffisantes ? On pourrait le penser après l'effondrement cette semaine de la plupart des principaux marchés obligataires dans le monde. La faiblesse du dollar et la remontée des taux d'intérêt aux États-Unis, qui a poussé à près de 9,50 % le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor américain, n'explique pas tout. Si le dollar était seul en cause, les capitaux se replieraient sur des monnaies plus fortes. Or le marché des émissions internationales libellées en deutschemarks est resté tout aussi mauvais. Il en a été de même de celui de l'ECU, du yen et, à un moindre degré, du franc suisse, encore que la faiblesse du secteur helvétique tienne en grande partie à un effet de saturation. Durant les seuls mois de juillet et août de cette année, l'avalanche d'émissions nouvelles a représenté 9,15 milliards de francs suisses, soit l'équivalent de plus de 6 milliards de dollars.

L'horrible semaine qui vient de se terminer, pour reprendre les propos d'un banquier international, n'est traduite par une absence totale de nouvelles euro-émissions en dollars américains. Cette paralysie est la conséquence de l'absence d'acheteurs, persuadés que les taux d'intérêt sont appelés à se tendre davantage et la monnaie américaine à s'affaiblir encore plus. Personne ne croit que la baisse du dollar puisse être éphémère. Loin de convaincre, les massives interventions des banques centrales, pour tenter de conserver au niveau de 1,80 la parité dollar/deutschemark, font l'effet inverse. Les banquiers internationaux sont persuadés que la parité réelle entre les deux monnaies se situe aux environs de 1,70 DM. Tant que ce palier n'aura pas été atteint, l'incertitude persistera et les euro-investisseurs de tout poil retourneront de l'intéresser non seulement à la monnaie américaine, mais aussi à tout papier libellé dans cette devise.

Si les taux d'intérêt en dollars augmentent, ceux en deutsche marks devraient baisser. Il n'en est rien. Pour ne pas l'avoir saisi, la société de service public grecque Public Power Corporation (PPC) s'est récemment « ramassée » en milieu de semaine avec une euro-emission obligataire de 150 millions de deutschemarks dotée de conditions trop basses. Son emprunt, qui est garanti par le gouvernement grec et qui s'étendra sur sept ans, a été offert avec un coupon annuel de 6,625 % sur un prix de 99,75 pour donner un rendement brut à échéance de 6,67 %. L'émission précédente en Allemagne du même emprunteur se traite actuellement sur la base d'un rendement de 7,08 %, alors que sa durée est plus courte (six ans). Dans la conjoncture d'aujourd'hui, la présente opération aurait dû se présenter avec un coupon d'au moins 6,875 %, voire 7 %. Personne ne s'est donc précipité pour acquérir le nouveau papier, d'autant plus que, pour permettre de

bâtir un « swap » adéquat, on savait qu'il fallait que l'émission hellène débute auparavant de 300 points de base. On s'y acheminait allègrement en fin de semaine. Mais, le « bid » du grec a pour effet de perturber l'ensemble d'un secteur qui tentait de se réveiller puisqu'il s'agissait de la première émission internationale à taux fixe depuis un mois sur le marché de l'euro-deutschemark.

Plus important encore, la déconfiture de PFC montre à quel point les taux d'intérêt restent élevés en Allemagne. La dernière euro-emission de l'EDF, qui bénéficie de la garantie de la République française, se traite sur le marché secondaire sur la base d'un rendement de 6,90 %. Les signatures moins prestigieuses, telles que la Province de Québec, procurent 7 % et plus. La crainte de l'inflation reste l'obsession fondamentale des Germains. Depuis que l'Allemagne a lancé, mercredi, une émission obligataire internationale en trois tranches et trois monnaies, l'allemande, l'helvète et l'américaine, dont le produit total représente l'équivalent de 247 millions de dollars. Il servira à partiellement financer la récente acquisition de General Tyre aux États-Unis pour un prix de 650 millions de dollars.

La tranche de 190 millions de deutschemarks, d'une durée de dix ans, a été proposée avec un coupon de 6,75 % sur un prix de 134. Celle de 100 millions de francs suisses, qui s'étendra sur quinze ans, comportera un coupon de 4,75 % et verra le jour à un prix de 127. Le troisième volet est un emprunt en dollars, d'un montant de 75 millions de dollars, d'une durée de dix ans, un coupon de 9,75 % et sortira à 130. Ces prix d'émission, bien au-dessus du pair, s'expliquent par le fait qu'en Allemagne l'agio ainsi acquis par une société emprunteuse, peut être incorporé dans ses réserves. Cela représente un avantage fiscal évident et accroît le ratio de solvabilité de la société concernée.

A chaque obligation Conti-Gummi de 5 000 deutschemarks, francs suisses et dollars sont respectivement attachés 4,17 et 10 warrants de souscription. Cette opération d'acquisition de 16, 17 et 30 actions ordinaires de la société allemande, à un prix de 360 deutschemarks l'action, qui se traitait en Bourse à 371 DM le jour du lancement. Le succès a

été autant immédiat que remarquable. L'emprunt s'est de suite traité avec des primes de 800 à 1 300 points de base dans le cas des tranches suisse et allemande.

Entrouverts d'ores et déjà vos portefeuilles et attendez-vous à une réussite encore plus éclatante avec l'émission de 250 millions de deutschemarks assortie de warrants-actions que Henkel, société allemande de détergents, entend lancer sous peu. Le produit de l'emprunt devrait être « swapé » en francs français pour financer l'achat de Lescage-Coste.

Au travers de l'accroissement des cotations simultanées d'émissions euro-obligataires et au renforcement de l'axe Luxembourg-Singapour, timidement contrepunté au puissant Londres-Tokyo, se concrétise le grand mouvement de globalisation et de libéralisation de tous les marchés locaux du monde. A son tour, Monaco vient d'annoncer son intention d'entrer dans la course. La principauté devrait, en effet, autoriser sous peu le lancement de fonds de placements collectifs. En voulant sortir de la simple gestion de fortune, les banquiers monégasques et les autorités locales entendront prendre une part plus active sur le marché international des capitaux et s'affirmer en tant que place financière. Ce faisant, Monaco va empiéter sur les paradis fiscaux européens, tels Jersey et Guernesey, dont le déclin, dit-on, est en marche. Les autorités locales attendent que les investisseurs locaux emmenent la hausse des prix du métal blanc, au début des années 80, avait encouragé son remplacement par des matériaux moins onéreux. Mais la chute des cours, à laquelle on a assisté depuis 1985, n'a pas provoqué de redistribution des cartes en sa faveur.

CHRISTOPHER HUGHES.

## LES DEVISES ET L'OR

### Rechute du dollar

Pour la devise américaine, les vacances sont terminées et la rentrée s'annonce difficile, avec une rechute rapide après le petit feu d'artifice du mois d'août allumé au pétrole. Cette rechute ne surprendra personne, comme nous le laissons entendre à la fin de juillet. Au seuil de l'été, de nombreux opérateurs restaient fondamentalement pessimistes sur le dollar, et prévoyaient une période difficile entre le 15 septembre et le 15 octobre. Comme d'habitude, les événements ont été en avance sur les prévisions, et, dès cette semaine, on a vu les cours du billet vert revenir à leur plus bas niveau depuis le milieu de mai dernier, soit 6 F à Paris et moins de 1,80 DM à Francfort. Et dire qu'à la mi-août le dollar avait dépassé 1,90 DM et 6,36 F !

L'origine de ce nouvel accès de défiance, on trouve toute une série de craintes : sur la reprise de l'inflation aux États-Unis, sur la persistance d'un déficit commercial élevé et d'un déficit budgétaire toujours important. En ce qui concerne le commerce extérieur américain, les pronostics les plus pessimistes sont formulés sur les résultats du mois de juillet, qui seront publiés le 11 septembre. Après le déficit surprise de 15,7 milliards de dollars enregistré pour le mois de juin et celui de 14,4 milliards de dollars pour le mois de mai, certains opérateurs avancent le chiffre de 17 milliards de déficit en juillet, ce qui serait proprement catastrophique, même si cette aggravation en valeur masque une diminution en volume de ce déficit commercial.

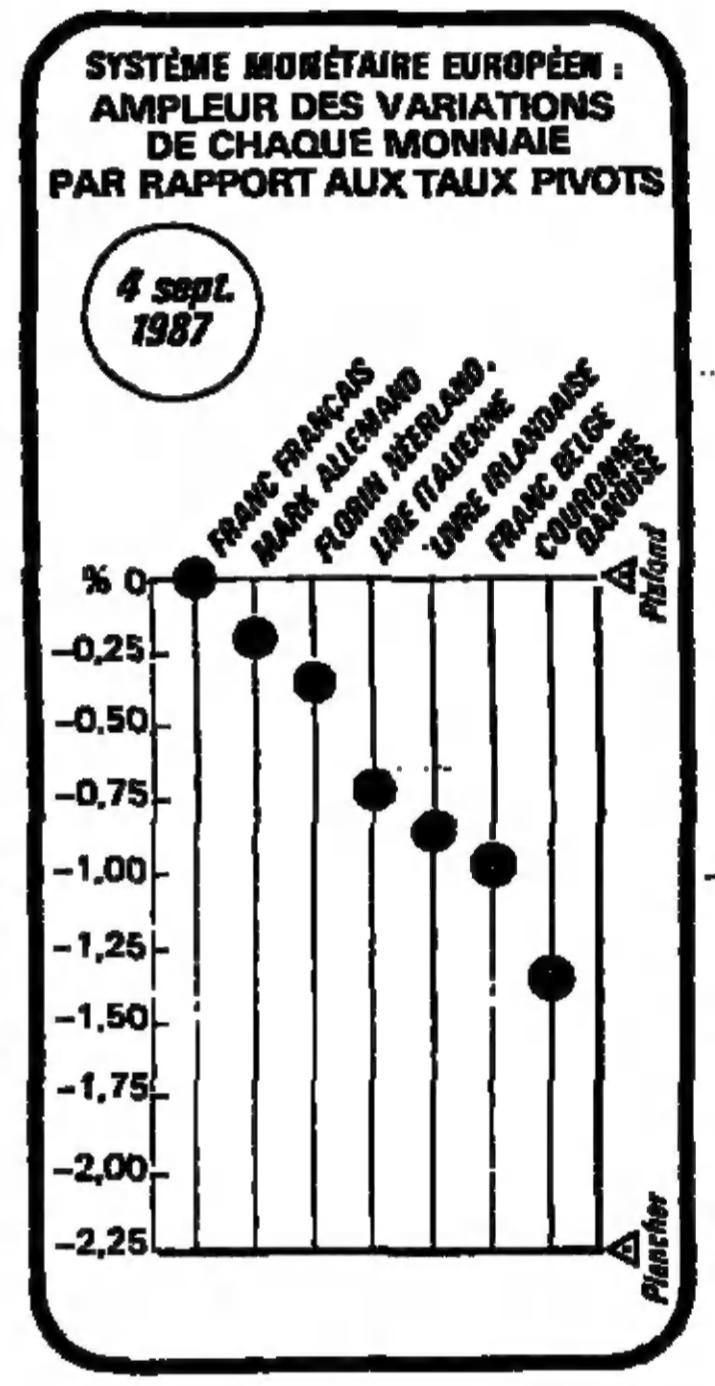
En fin de semaine, la nervosité était si grande que l'Allemagne et le Japon ont dû démentir fermement la

rumeur d'une réunion impromptue du groupe des cinq pays les plus industrialisés, soucieux de faire respecter l'accord du Louvre sur les « bandes » de fluctuation des monnaies entre elles. Même si aucune « bande » n'a été nominalement fixée par les Cinq, M. Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale des États-Unis, a concédé, le mois dernier dans une conférence à Aspen (Colorado), que « les Cinq avaient orienté leurs travaux vers la constitution de telles bandes ». En février dernier, lors des accords du Louvre, on avait avancé pour ces bandes une amplitude de 5 % de part et d'autre de cours pivots qui, à l'époque, oscillaient autour de 1,80-1,9 de deutschemark et 150-155 yens. Il y a quelque temps, un écart supplémentaire de 5 % aurait été admis pour le yen, ce qui autoriserait une parité inférieure à 140 yens par 1 dollar. Rappelons qu'un cours de 137 yens avait été touché au début du printemps dernier. A la veille du week-end, les meilleurs financiers internationaux se demandaient si la Réserve fédérale allait laisser filer le dollar, comme certains opérateurs en prélaient l'intention à M. Alan Greenspan, son nouveau président. Avant sa nomination, ce dernier avait exprimé des propos assez laxistes à ce sujet, mettant l'accent sur la nécessité de ne pas compromettre l'expansion économique des États-Unis par un relèvement intempestif du coût du crédit outre-Atlantique. Eh bien ! ces milieux ont été rapidement fixés, la Réserve fédérale ayant décidé de relever son taux d'escompte vendredi pour « lutter contre l'inflation » et en même

temps donner des gages aux prêteurs internationaux soucieux de voir les autorités monétaires américaines « faire quelque chose ». Ce relèvement de faible ampleur, un demi-point seulement, n'a guère impressionné les marchés des changes et les marchés financiers, qui l'avaient largement anticipé. Le problème du dollar reste donc entier. Les semaines qui viennent devraient éprouver la détermination des banques centrales à faire appliquer l'accord du Louvre coûte que coûte.

Cette rechute du dollar n'a pas manqué de provoquer quelques tensions au sein du système monétaire européen (SME). La Banque de France a dû intervenir pour maintenir le cours du deutschemark au-dessous de 3,470 francs, vendant, dit-on, environ 2 milliards de marks. En effet, le franc ne s'est pas montré particulièrement menacé. Il s'inscrit même en tête du SME, mais le fait qu'il soit en tête oblige la Banque de France à soutenir la monnaie la plus faible du système, à savoir la couronne danoise, ce qui, pour des raisons techniques, provoque un peu de tension avec le mark. Par ailleurs, le gouvernement français, pour des raisons éminemment politiques, veut défendre à tout prix le cours de 3,470 francs pour le mark, un peu au-dessous de son cours pivot de 3,535 francs. Cette défense a son prix.

FRANÇOIS RENARD.



## COURS MOYENS DE CLOTURE DU 4 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	SE.L	Franc suisse	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lira italienne
Londres	1,6485	16,3017	67,2947	67,2947	35,7183	2,0824	46,9257	0,9768
New-York	1,6380	16,3017	66,9508	66,9508	35,4208	2,0525	46,9257	0,9761
Paris	9,9435	6,8180	484,44	484,44	16,1212	287,25	4,6195	1,4619
Zurich	9,9778	6,8090	485,76	485,76	16,0702	286,48	4,6119	1,4619
Amsterdam	2,3495	1,4953	24,7255	24,7255	3,2659	73,5481	1,4221	1,3550
Breuxelles	2,4247	1,4953	24,6422	24,6422	3,2654	73,5481	1,4221	1,3550
Francfort	2,9560	1,8135	29,2127	29,2127	4,4149	88,7231	1,3881	1,3881
Bonn	61,6797	37,78	6,3038	26,8874	267,69	—	18,2534	2,8624
Bruxelles	61,4518	37,78	6,3211	26,7427	267,69	—	18,4441	2,8621
Athènes	3,3422	2,0285	33,6130	33,6130	4,5506	112,75	5,4197	1,5550
Stockholm	3,3317	2,0449	33,7264	33,7264	4,5506	112,75	5,4197	1,5550
Milan	212,58	130,18	216,47	216,47	274,79	34,9888	643,99	—
Tokyo	214,82	1314	216,83	216,83	274,79	34,9888	643,99	—
	224,11	141,58	224,43	224,43	283,80	3,7956	76,8321	0,1887
	231,95	142,38	231,818	231,818	283,80	3,7465	69,6184	0,1883

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 septembre, 4,2473 F contre 4,2586 F le vendredi 28 août.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### Une rentrée bien sinistre

La rentrée d'automne s'annonce tout à fait détestable sur les marchés obligataires du monde entier, y compris celui des euro-émissions, comme le signale Christopher Hughes dans sa rubrique « Euromarchés ».

Aux États-Unis, la hausse des rendements s'est poursuivie, celui de l'emprunt-phare du Trésor, le trente ans le 7 août, a grimpé à 7,19 %, après un gain de 9,50 %, après avoir dépassé 9 % la semaine dernière. Tout se passe comme si les opérateurs d'outre-Atlantique anticipaient un relèvement général des taux, comme cela a fini par se produire, en fin de semaine, avec une augmentation du taux d'escompte fédéral porté de 5,5 % à 6 %, la première augmentation depuis le 9 avril 1984 (voir par ailleurs).

En Allemagne, le rendement moyen des titres publics en circulation, calculé par la Bundesbank, atteignait 6,12 %, au plus haut depuis octobre 1986, contre 6,01 % la semaine dernière.

En Grande-Bretagne, la City redoute un nouveau « tour de vis » de la Banque d'Angleterre. En France, enfin, le Trésor a été, pour la première fois depuis le début 1986, emprunter franchement au-dessus de 10 % à long terme.

Bref, tout va très bien, comme on peut le voir, le pessimisme gagnant progressivement tous les marchés, mais pas pour les mêmes raisons. Aux États-Unis, c'est la peur de l'inflation, motif invoqué officiellement par la Réserve fédérale, et aussi le souci de soutenir le dollar. En Allemagne, c'est un petit peu la crainte d'une hausse des prix, légèrement plus forte, et surtout, la volonté de la Bundesbank de faire rentrer dans son lit une masse monétaire qui déborde, avec une croissance trop rapide à son gré. En Grande-Bretagne, c'est le souci du

gouvernement d'éviter la surchauffe et la hausse des prix.

En France, en revanche, c'est une véritable psychose qui déprime le marché. Cette semaine, le MATIF est descendu aux enfers, battant son propre record de baisse, avec le cours de l'échéance décembre tombant à 98,55 mercredi et à nouveau 98,60 vendredi, en clôture, après l'annonce du relèvement du taux d'escompte américain. Une petite remontée à 99,25 avait bien eu lieu jeudi sur la diminution de la TVA frappant les ventes automobiles, mais ce fut un feu de paille.

La nature de cette psychose ? Un manque total de confiance dans l'évolution future des taux, que les opérateurs voient à la hausse pour toute une série de motifs : craintes pour le franc, déficit persistant de la balance commerciale et, maintenant, un environnement étranger très défavorable.

Ajoutons que, sur le plan technique, le marché reste encore littéralement gavé d'emprunts à taux fixe, du vieux et du jeune « papier », dont les cours se déprécient au fur et à mesure que les taux montent, cela depuis exactement un an. Comme les détenteurs de portefeuilles ont régulièrement été pris à contrepied, pour être poli, chaque fois qu'ils s'étaient crus, croyant à l'arrêt de la hausse des taux ou au début de la baisse, ils se montrent désormais ultra-prudents, se dépêchant de vendre sur le MATIF pour être couverts. Bien plus, il est probable qu'une reprise des cours sur ce même MATIF serait promptement « conflée », les investisseurs institutionnels et les gérants de SICAV se hâtant de se débarrasser du papier à taux fixe qui leur brûle les doigts. On dit en outre qu'il y a des « colles » ou même des cadavres à tous les étages,

entre 100 et 105 sur le MATIF, autant de paillers de délestage.

N'y aurait-il plus d'argent ? Mais si, il y en a, et même beaucoup, mais cet argent reste investi à court terme pour éviter tout dégât. La Banque de France a même jugé bon de ne pas alimenter le marché le 1<sup>er</sup> septembre, en raison de l'abondance des liquidités. Au reste, le loyer de l'argent au jour le jour est retombé à 7 %, au-dessous du taux d'intervention de la Banque de France (7 1/2 %). Certains, pour expliquer en partie le marasme du marché, mettent en avant la ponction opérée par les privatisations, plus de 60 milliards de francs. Mais, depuis le début de l'année, les émissions d'obligations ont diminué de 21 % (201,4 milliards de francs contre 256 milliards de francs pour la même période de 1986), soit 55 milliards de francs en moins par rapport à l'année dernière, ce qui a tout de même soulagé le marché. L'Etat, grâce en partie à ces mêmes privatisations, a diminué de 36 milliards de francs sa ponction (69,6 milliards de francs d'émissions contre 107,3 milliards de francs). A cette occasion, il a dû limiter à 6,3 milliards de francs son appel mensuel, lors de son adjudication d'obligations assimilables (OAT). En même temps, il a été contraint de payer un prix encore plus élevé que le mois précédent, soit 10,16 % pour le papier à sept ans et 10,49 % pour celui à quinze ans. Ainsi se trouve largement franchi le palier des 10 %, légèrement débordé au début du mois d'août, avec les 10,01 % pour l'émission à quinze ans. On est déjà loin des 9,30 % en moyenne début juillet et on retrouve les conditions régnant au début de 1986. Retour dix-huit mois en arrière.

F. R.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### L'étain en quête de revanche

Tenu pour moribond depuis le krach du 24 octobre 1985 et la suspension - semble-t-il définitive - des cotations au London Metal Exchange, l'étain est parvenu peu à peu à redorer son blason. S'il n'a pas retrouvé ses cours de « j'avant-guerre » (8 500 livres par tonne), il s'est, en revanche, éloigné du point bas de 3 500 livres, atteint en avril 1986. Alors que la plupart des métaux non ferreux ont connu, depuis le début de l'année, des fluctuations de prix désordonnées, l'étain a évolué dans « un corridor étroit », selon l'expression des négociants, entre 4 100 et 4 300 livres.

Le 3 septembre, une tonne de métal blanc valait 4 160 livres sur le marché « spot » de Rotterdam (1).

PRODUITS	COURS DU 4-9
Cuivre à g. (Londres) Trois mois	1 630 (-13) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	996,5 (-44,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 283 (-148) Livres/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 085 (-6) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 340 (+1) Livres/tonne
Caoutchouc (New-York) Décembre	1 944 (-35) Dollars/tonne
Biz (Chicago) Décembre	227,59 (-3,25) Cents/dousson
Mais (Chicago) Décembre	167,75 (-1,5) Cents/dousson
Soya (Chicago) Octobre	162,80 (+5,2) Dollars/cours

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le raffermissement et la régularité de l'étain sont la conséquence directe d'un effort de contrôle de l'offre, consenti par les grands producteurs mondiaux. En 1985, le marché souffrait avant tout de pénurie. Les stocks représentaient près de 180 000 tonnes, soit une année de consommation.

La Chine et surtout le Brésil, en augmentant considérablement leur activité extractive, avaient accru le déséquilibre existant. Cette pression baissière est raison de l'accord international sur l'étain, qui n'est plus aujourd'hui qu'une coquille vide. Le stock régulateur, chargé de soutenir le prix-plancher de 8 500 livres, a perdu jusqu'à son dernier penny dans cette bataille de Don Quichotte. Sa dette, estimée à 1 milliard de livres, écarte pour l'instant l'espoir d'une remise en vigueur d'un mécanisme de stabilisation des cours de l'étain. Consensus du danger qui les menacent, les Etats membres de l'ATPC (Association des pays producteurs d'étain) (2) ont choisi, en avril dernier, de limiter à 96 000 tonnes leurs exportations pour 1987. De leur côté, la Chine et le Brésil, qui n'appartiennent pas à l'ATPC, ont accepté de ne pas vendre plus de 29 000 tonnes.

Jusqu'à présent, les engagements des uns et des autres paraissent avoir été tenus. Si Singapour reste une plaque tournante de la contrebande pour l'étain thaïlandais, les quantités traitées (entre 5 000 et 15 000 tonnes) influencent peu la formation des prix du métal. Mais, de l'avis des professionnels, le gré de cette matière, produite presque exclusivement dans le tiers-monde

(les mines de Cornouailles, vieilles de mille ans, n'ont pas survécu au krach de 1985), reste subordonné à deux inconnues : l'aptitude des producteurs, souvent très endettés, à observer durablement leur discipline d'exportation ; la capacité de l'étain à reconquérir des débouchés perdus ces dernières années au profit de l'aluminium et des plastiques, dans les emballages principalement. Cette dernière condition est, pour l'instant, en suspens. La hausse des prix du métal blanc, au début des années 80, avait encouragé son remplacement par des matériaux moins onéreux. Mais la chute des cours, à laquelle on a assisté depuis 1985, n'a pas provoqué de redistribution des cartes en sa faveur.

Cet « effet de cliquet » sert les desseins de l'industrie de l'aluminium, qui détient aujourd'hui 45 % des marchés européens de boîtes métalliques, contre 55 % pour la ferblanterie. Il y a dix ans, le fer-blanc était encore le maître incontesté de ce secteur, avec une part supérieure à 75 %. Autant que son coût prohibitif, la mode des métaux légers et des matériaux nouveaux lui a ravi son débouché privilégié. S'ils veulent remettre l'étain au goût du jour, les producteurs devront ajouter un volet à leur stratégie commune : la promotion du métal blanc.

ERIC FOTTORINO.

(1) Les transactions conclues sur cette place européenne sont effectuées au comptant. Le seul marché à terme en activité est désormais celui de Kuala-Lumpur en Malaisie.  
(2) Australie, Bolivie, Indonésie, Malaisie, Nigéria, Thaïlande et Zaïre.

DATES	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
2 Il y a quinze ans : messages aux Jeux olympiques de Munich. <b>ÉTRANGER</b> 3 La bataille du Golfe. 4 Le sommet de Québec. 4 Mathias Rust pourrait être expulsé d'URSS. — La sécheresse en Inde.	5 La préparation de la campagne présidentielle. — Les livres politiques, par André Laurens : pratique de la décentralisation. 6 M. Rocard se refuse à toute « euphorie idéologique ».	8 L'affaire des « tueurs fous » du Brabant wallon. — L'enquête sur l'affaire du 17 <sup>e</sup> arrondissement. <b>SPORTS</b> 9 Les championnats du monde d'athlétisme. — Les Internationaux de tennis des États-Unis.	10 Cinéma : le Festival de Deauville ; Entretien avec Lindsay Anderson, réalisateur des <i>Balaises du mois d'août</i> . — Théâtre : <i>Le récit de la servante Zorine</i> , à l'Atelier.	13 Les difficultés et les ambitions du Brésil. 14-15 Revue des valeurs : crédits, changes et grands marchés.	Abonnements ..... 2 Météorologie ..... 12 Mots croisés ..... 12 Camet ..... 12 Spectacles ..... 11	● Les cadeaux fiscaux du gouvernement vous inquiètent-ils ? JOUR ● La rentrée littéraire. LIT ● 11 h-14 h 30 : rendez-vous à la Bourse de Paris. BOURSE Actualité, Sports, International, Jeux, Cinéma, Bourse. 3615 Tapez LEMONDE

## BURUNDI : après le coup d'Etat L'ancien président Bagaza obtient l'asile en Ouganda

Renversé par un coup d'Etat, le jeudi 3 septembre, alors qu'il se trouvait au sommet de Québec, l'ancien président Bagaza a obtenu l'asile de l'Ouganda, a-t-on appris samedi. M. Bagaza, qui affirmait vouloir regagner son pays, était en attente à Nairobi depuis vendredi.

**KIGALI (Rwanda)**  
de notre envoyé spécial

Un coup d'Etat du côté de Kigali n'en avait toujours pas soufflé mot le vendredi soir 4 septembre. Qu'importe ! Les Rwandais ont Radio-Bujumbura et les radios émettent pour savoir qu'au Burundi voisin, jeudi, des militaires ont chassé du pouvoir d'autres militaires. Inquiets d'avoir entendu dire que le colonel Jean-Baptiste Bagaza, le président déchu, avait décidé de regagner son pays — un coup de

bluff ? — ils ont été soulagés d'apprendre qu'il avait dû renoncer.

Il n'empêche que, à toutes fins utiles, les responsables rwandais avaient renforcé les mesures de contrôle à l'aéroport de Kigali. Des réfugiés burundais, ils n'en veulent plus et encore moins du colonel Bagaza, ce « bouffeur de curés » avec lequel ils entretenaient des relations qualifiées par eux d'« acrobatiques ».

Au Burundi, la nouvelle d'un possible retour du président déchu avait mis, semble-t-il, un peu d'électricité dans l'air. Elle donnait en effet à penser que les choses n'étaient peut-être pas tout à fait jouées. Ainsi, vendredi matin, des barrières militaires avaient été mises en place à Bujumbura et des camions placés en travers de la piste de l'aéroport de la capitale. Fausse alerte en définitive.

Mais qui sait ce qui se passe vraiment au Burundi ? Certes, la situation est quasi normale à Bujumbura, même s'il y a ici ou là des piquets et

des patrouilles militaires. Mais qu'en est-il dans le reste du pays ?

On est sans nouvelles de quatre garnisons de province dont une serait encadrée par des instructeurs soviétiques, soit au total quelque trois mille cinq cents hommes : le cinquième des effectifs de l'armée burundaise ! Sont-ils portés aux frontières ? Se sont-ils mis en réserve de la République en attendant d'y voir plus clair ?

Une déclaration du nouveau Comité militaire de salut national devait être diffusée par la Radio burundaise samedi matin. Le colonel Bagaza avait toutes les raisons de se méfier du major Pierre Buyoya qui l'a évincé du pouvoir. On laisse entendre à Kigali que le chef de la conjuration avait récemment critiqué la politique socialisante et anticléricale du régime déchu. Chargé de la logistique à l'état-major des armées, il était très bien placé pour préparer son coup.

JACQUES DE BARRIN.

## ÉTATS-UNIS Etat d'urgence en Californie des feux de forêts

Depuis dimanche 30 août, la Californie, dévastée par les plus terribles incendies de forêt de son histoire, a vu la moitié de son territoire placé en état d'urgence. Cinq autres États de l'Ouest américain sont également menacés à des degrés divers (Idaho, Arizona, Montana, Wyoming et État de Washington) par cette catastrophe, qui a déjà ravagé 200 000 hectares de forêts ; vingt mille personnes ont dû être évacuées, et l'on compte cinquante-six blessés. Une situation qui se pourrait que s'aggrave du fait des vents de plus en plus importants et de la sécheresse persistante. Le secrétaire adjoint à l'Agriculture, M. George Dunlop, coordonne les secours, qui comprennent, outre la garde nationale et des moyens aériens importants, vingt mille pompiers. Le coût de la lutte contre ces incendies est estimé à près de 5 millions de dollars par jour. — (AFP)

## Un chercheur américain contaminé accidentellement par le virus du SIDA

Un chercheur américain de Washington, travaillant au contact du virus du SIDA, s'est contaminé de manière accidentelle. Ce scientifique, dont l'identité et le sexe n'ont pas été précisés, n'était pas une personne « à risque ». Il se serait infecté en effectuant des travaux de laboratoire, notamment en manipulant des virus à très haute concentration ; indique un communiqué de l'Institut national américain du cancer et du département de la santé. Aux États-Unis, une douzaine de laboratoires fédéraux et un nombre égal d'établissements privés sous contrat manipulent couramment le virus à de très hautes concentrations, a précisé le directeur adjoint de l'Institut national du cancer, M. Peter Fischinger.

C'est la première fois qu'on révèle de manière officielle un cas d'infection accidentelle chez un chercheur spécialisé dans l'étude et la manipulation du virus du SIDA. D'autres cas se sont produits, confiés-on dans les milieux scientifiques. Le principal risque dans ce domaine tient aux fortes concentrations du virus que les chercheurs sont amenés à manipuler. Ces concentrations pourraient être à l'origine de contamination par d'autres voies que celles (sexuelle et sanguine) déjà connues. Il pourrait s'agir de contamination par les yeux ou par le nez, par exemple.

Les précautions habituellement prises par les chercheurs sont tout à fait suffisantes pour prévenir ce genre d'accidents : port de masques, de lunettes, de blouses, de gants et manipulation dans des enceintes particulières (hottes à flux laminaire).

Que s'est-il passé dans le cas américain ? On en est pour l'instant réduit à deux hypothèses : faute dans la protection individuelle ou défaut de la hotte à flux laminaire. « Depuis que nous travaillons sur le virus du SIDA, nous avons pris

une série de précautions particulières et nous demeurons très vigilants, nous a déclaré le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris). Nous effectuons des tests de dépistage tous les trois mois chez les membres de notre équipe. Et, contrairement à certaines rumeurs, je peux vous affirmer qu'il n'y a aucun cas de séropositivité chez nos chercheurs. L'accident américain est une information importante. Elle illustre l'absolue nécessité qu'il y a à respecter les consignes de sécurité pour tous ceux qui sont au contact du virus. Il convient toutefois de la relativiser. Un grand nombre de personnes à travers le monde travaillent avec le virus du SIDA sans que cela pose de problème particulier.

J.-Y. N.

## Près de deux mille malades en France

Les dernières statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) placent la France en deuxième position des pays touchés par l'épidémie du SIDA. (1984 cas au total, dont 332 recensés au cours des trois derniers mois.) Les États-Unis ont signalé 40 845 cas et le Brésil 1 695.

Au total près de 59 000 cas de SIDA ont été diagnostiqués par 123 pays. L'OMS estime toutefois que l'épidémie a en réalité touché plus de 100 000 personnes.

Les gouvernements ne sont pas obligés de communiquer leurs statistiques, et certains mettent à jour leurs chiffres plus régulièrement que d'autres. Le Zaïre (335 cas), l'Albanie et le Soudan apparaissent pour la première fois dans les statistiques de l'OMS.

## LIBAN Raid israélien sur un camp palestinien : 25 morts

L'aviation israélienne a effectué le samedi 5 septembre un raid sur le camp de réfugiés palestiniens d'Al-Bheïda, dans les faubourgs de Sakia, chef-lieu du Liban-sud, ont rapporté les correspondants sur place. Les chasseurs-bombardiers israéliens ont effectué à partir de 10 h 15 locales plusieurs attaques en piqués sur ce camp qui compte soixante mille habitants, bombardant deux positions militaires palestiniennes, dont une permanence du Fatah de Yasser Arafat, et faisant vingt-cinq morts ainsi que quarante blessés, selon la police libanaise. — (AFP, REUTERS)

## La libération de P.-A. Albertini

(Suite de la première page.)  
La libération de Pierre-André Albertini constituerait un « bon point » pour M. Chirac. Elle placerait en revanche le Parti communiste en porte à faux. Le PC, qui a mené une importante campagne en faveur de celui qu'il appelle « l'ogre de l'apartheid », a accusé en effet le gouvernement de ne rien faire pour obtenir la libération du jeune coopérant. M. Georges Marchais a même réclamé la démission de M. Jean-Bernard Raimond, qui avait fait allusion au rôle joué par Albertini dans un transport d'armes au profit de militants noirs. L'affaire Albertini, d'autre part, empêche les relations entre Paris et Pretoria depuis des mois. En juin, notamment, M. Mitterrand avait refusé de recevoir les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud en France. Une issue heureuse de cette affaire, enfin, placerait sous de bons auspices les visites que les présidents du Mozambique et d'Angola, MM. Joaquim Chissano et Eduardo Dos Santos, doivent effectuer à la fin de ce mois-ci.

JACQUES AMALRIC.

## EN BREF

● **LE MAURICE :** le nouveau gouvernement. — M. Jugnauth, premier ministre de l'île Maurice, a formé un nouveau gouvernement, le vendredi 4 septembre, après les élections législatives gagnées par son parti. L'ancien cabinet a été peu modifié. M. Gaston Duval est vice-premier ministre, ministre de l'emploi et du tourisme. Le ministère des affaires est confié à M. Sercaam Boolell. M. Ramcharan Jadoo, ancien ambassadeur en France, devient ministre des travaux publics. — (AFP)

● **M. Hussein remis en liberté à Jérusalem.** — M. Hussein, influente personnalité palestinienne de Jérusalem-est, a été remis en liberté vendredi 4 septembre.

● **M. Hussein, quarante-deux ans,** directeur du Centre d'études arabes de Jérusalem, avait été placé en garde à vue à la demande de la police israélienne, qui le considère comme un responsable du Fatah, la principale composante de l'O.L.P., et le soupçonne d'avoir aidé cette organisation.

A B C E F G H

## La préparation de l'élection présidentielle

### M. Alain Krivine presse M. Pierre Juquin de faire acte de candidature

Au terme d'une réunion du comité central de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) qui a eu lieu du 29 au 31 août, M. Alain Krivine a appelé, le vendredi 4 septembre, « l'ensemble des candidats de la gauche à s'engager à se désister au second tour en faveur du candidat de gauche qui sera arrivé en tête au premier tour » de l'élection présidentielle.

A l'occasion d'une conférence de presse de rentrée, le porte-parole de la LCR a ajouté : « Un tel désistement ne devra pas signifier l'octroi d'un blanc-seing à la gauche pour qu'elle reconstruise l'expérience désastreuse de 1981-1986 de capitulation devant la droite. » Cet accord de désistement devrait recouvrir, selon M. Krivine, « un engagement de ne pas conclure d'alliance à droite, d'en finir avec la cohabitation, de dissoudre le Parlement et d'ouvrir un débat sur une véritable politique de rupture avec la capitalisme ».

M. Krivine, qui est le candidat de la LCR pour l'élection présidentielle, a « souhaité qu'il y ait une candidature des communistes rénovateurs » en la personne de M. Pierre Juquin. Dans l'hypothèse d'une telle candidature, « une fois, anticapitaliste et internationaliste », M. Krivine se retirerait. « Plus les rénovateurs tardent, plus les gens risquent de se démobiliser, de se démotiver », a-t-il conclu.

### M. PHILIPPE SÉGUIN Invité du « Grand Jury RTL - le Monde »

Le grand jury RTL-le Monde reprend le rythme hebdomadaire de son émission dominicale. Dimanche 6 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, sera l'invité du « Grand Jury ».

Le maître d'Épinal répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Labrousse, de Nicolas de La Cour et de Paul-Jacques Trepoey, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

● **Enfant martyr à Nice.** — Une fillette de huit ans et demi était mariée depuis un an et demi à Nice par le concubin de sa mère. Arrêt, mercredi 2 septembre, grâce à l'intervention d'une voisine, Jean-François Cerant, vingt ans, alcoolique, a déclaré : « Elle ne faisait que des bébés et cessait tout à la maison. » Il a été placé sous mandat de dépôt, ainsi que sa concubine, Janine Quelly, trente et un ans, tous deux étant inculpés de coups et blessures volontaires sur enfant de moins de quinze ans. La fillette, Alexandra, a deux dents cassées et porte de multiples traces de coups de poing, de tourments et de lésions de chien. Elle a été placée dans un centre d'accueil de la DDASS, comme l'étaient déjà ses deux frères, Thierry, treize ans, et Fabrice, douze ans.

### M. Edouard Leclerc se déclare candidat

**BREST**  
de notre correspondant

M. Edouard Leclerc, le fondateur de la chaîne de magasins qui portent son nom, est candidat à la présidence de la République. « Du moins aujourd'hui ».

Et si c'était un « coup de pub » à la Leclerc ? « Je n'ai pas l'habitude de me servir de la presse pour ma propre publicité. Ce sont mes concurrents qui le font pour moi. »

« Je ne trouve ni à droite ni à gauche le combat d'idées, de pro-

gramme d'où la France sortirait embellie. » M. Leclerc prêche pour un « gouvernement d'unité nationale » du style « Mitterrand président, Giscard premier ministre ». (...) « On ne peut gouverner avec 30 % des Français. — notamment devant la menace du déferlement de la mer dans les années à venir. »

M. Leclerc aurait, d'ores et déjà, réuni les cinq cents signatures d'électeurs nécessaires à toute candidature.

GABRIEL SIMON.

### Quand M. Mitterrand évoque son « admiration » pour de Gaulle...

L'Express publie cette semaine un entretien accordé par M. François Mitterrand à Jean Lacouture dans lequel le président de la République évoque son « admiration » pour le général de Gaulle et sa prononciation pour une révision ponctuelle de la Constitution de la Ve République... Cet entretien est extrait d'un film en préparation pour TF 1.

« Je pense personnellement, dit M. Mitterrand, qu'il faudra changer certaines dispositions [de la Constitution] pour mieux permettre à chacun des pouvoirs de s'exprimer, et l'autorité du président de la République de s'affirmer là où il faut, au gouvernement d'assurer sa fonction, au Parlement d'être autre chose qu'une Chambre d'enregistrement. »

Expliquant qu'il ne souhaite pas « une réforme générale, un bouleversement », M. Mitterrand indique qu'il n'a pas engagé une telle révision parce qu'il ne « pouvait pas le faire » : « Les Français avaient la tête ailleurs » et « se seraient dit : qu'est-ce qu'il vient nous demander quand on a à régler l'inflation, le chômage, la crise économique ? ».

M. Mitterrand estime que depuis son élection il a « pour une large part redistribué le pouvoir conformément à la lettre de la Constitution et à [ses] propres convictions ».

Le chef de l'Etat tire également la leçon de la cohabitation, estimant que celle-ci présente « de graves inconvénients » et qu'il n'est pas souhaitable que ça dure très longtemps, même si les Français peuvent « en tirer la leçon qu'il est possible de vivre dans le respect de la loi commune ».

M. Mitterrand explique qu'il ne poursuit « aucun combat obscur contre une grande ombre. Je ne cherche ni à miter ni à contraindre. Je m'efforce d'être président, et vainement le général de Gaulle n'est pas la référence qui m'occupe... ».

« Il ne s'agit pas d'effacer la trace du général de Gaulle. Qui-conque s'y essaierait s'y épuiserait », ajoute M. Mitterrand, « le régime et vainement le général de Gaulle n'est pas la référence qui m'occupe... ».

« De Gaulle, pour moi, c'est d'abord la maîtrise de soi qui sert à la maîtrise de l'histoire », ajoute M. Mitterrand, qui précise toutefois : « Je n'ai pas l'intention de m'inscrire dans la lignée du général de Gaulle ; j'ai l'ambition et la volonté de m'inscrire dans la lignée constante d'une certaine France qui refuse de s'abandonner. »

Évoquant tour à tour ses désaccords avec le général dès 1943, son hostilité à son retour en 1958 et son duel à la présidentielle de 1965, M. Mitterrand constate : « J'ai beaucoup d'admiration pour de Gaulle, mais ça ne m'a jamais conduit, on le sait bien, à me sentir obsédé, prêt à me couler dans le moule, tout aussitôt rallié à la moindre de ses idées, dont certaines étaient mauvaises. »

Enfin le chef de l'Etat révèle qu'il n'a « pas toujours aimé le façon dont la classe dirigeante, qui [de Gaulle] avait suivie en 1958, s'est organisée pour le chasser du pouvoir en 1969. Je n'ai jamais été du côté de ceux qui ont traité basement sans comprendre le personnage qu'il était. C'est-à-dire un grand personnage. »

**Le Monde**  
sur minitel  
**IMMOBILIER**  
Pour trouver un logement  
30 000 affaires Paris-Provence. Garantie FNAIM.  
36.15 TAPEZ LEMONDE

## La situation des radios privées sur la FM

### Les ondes moyennes pourraient accueillir des stations exclues

La radio privée Star-System, la dernière dans un qui continuait à émettre sans autorisation sur la bande FM parisienne, a été saisie, le jeudi 3 septembre dans la soirée. La bande FM est donc maintenant complètement « nettoyée » entre 88 et 106 : les deux autres radios privées, qui poursuivaient leurs émissions contrairement aux décisions de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), Radio-Show et Radio du monde arabe, aviation, elles aussi, ont été saisies récemment (Le Monde du 2 septembre). D'autres radios se sont pourtant réfugiées sur la plage 106-108 de la FM, théoriquement réservée à l'armée. La CNCL négocie avec les militaires afin d'obtenir la libération de ces fréquences, ce qui permettrait à une dizaine de radios d'en bénéficier.

Un certain nombre de stations réclament toujours l'ouverture d'un appel d'offres sur les ondes moyennes (AM, amplitude moyenne) de Muppets, un projet de radio pour enfants, que n'avait pas retenu la CNCL. Celle-ci a demandé une étude technique à Télédiffusion de France (TDF) qui

pourrait être terminée fin septembre et pourrait présager un nouvel appel d'offres d'ici à la fin de l'année.

Une semaine après l'attribution des nouvelles fréquences sur la FM, la CNCL juge « la situation satisfaisante ». Pour sa part, Radio-France, qui avait déposé plainte contre Zénith FM, qui brouillait les émissions de France-Culture dans l'Essonne, a estimé par la voix de son président, M. Roland Faure, « le problème réglé, grâce à l'intervention de la CNCL ».

● **Le Figaro lance le Fig-éco** et le Figaroscope. — Le quotidien Le Figaro va se doter de deux nouveaux suppléments. Un supplément économique, le Fig-éco, sera lancé le mardi 15 septembre et paraîtra tous les jours, sauf le lundi, réservé au cahier économique hebdomadaire aux pages couleur saumon, qui sera remodèle. Le mercredi 16 septembre, ce sera le Figaroscope, un supplément hebdomadaire consacré aux programmes des spectacles parisiens.

Le numéro du « Monde » daté 5 septembre 1987 a été tiré à 504 025 exemplaires

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + LEMONDE

du jeudi 3 au lundi 14 septembre 1987

**foire européenne**  
strasbourg

**MOGADOR**  
LE TRIOMPHE DE JEROME SAVARY !  
**CABARET**  
REPRISE LE 11 SEPTEMBRE  
LOC. AU THEATRE  
25 RUE DE MOGADOR  
75009 PARIS ET AU : 42.85.28.80

دليلك